El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Mercredi 4 juin 2014

N°7193 - Vingt-quatrième année - Prix : Algérie : 15 DA. France : 1 €. USA : 2,15 $. ISSN : 1111-0333 - http://www.elwatan.com

ÉDITION DU CENTRE

■ DEUXIÈME FORUM DE LA PRESSE MAGHRÉBINE

Soutien aux journalistes

LIRE LE COMMUNIQUÉ EN PAGE 28

IL A POUR MISSION DE SAUVER LE RÉGIME

Ouyahia pour contrer le forcing de l'opposition

● Ahmed Ouyahia, revenu aux affaires depuis quelques mois, est chargé de la tâche difficile de soigner l'image pour le moins écornée du régime
● L'opposition, qui s'apprête pour sa part à tenir sa conférence nationale, voit ses rangs se resserrer avec l'annonce faite par Benflis et ses soutiens d'y participer.

LIRE NOS ARTICLES DE **ALI BOUKHLEF, MADJID MAKEDHI** ET **SAÏD RABIA** EN PAGES 2 ET 3

ALGÉRIE - ROUMANIE, CE SOIR (19H30) AU STADE DE GENÈVE (SUISSE)

DERNIERS RÉGLAGES AVANT LE BRÉSIL

■ L'Algérie disputera, aujourd'hui à Genève (19h30), son deuxième match de préparation pour le Mondial 2014 contre la Roumanie
■ A l'issue de cette rencontre, le sélectionneur national devra être fixé sur son onze type.

LIRE L'ARTICLE DE **A. AÏCHOUN** EN PAGE 26

PHOTO : D. R.

PRIX DU GAZ

QUAND ENI FAIT DANS LA MANIPULATION

■ L'annonce faite par la société italienne ENI d'avoir conclu un accord avec le russe Gazprom sur les prix du gaz a troublé les marchés internationaux.

LIRE L'ARTICLE DE **MELISSA ROUMADI** EN PAGE 7

USINE RENAULT D'ORAN

JEAN-CHRISTOPHE KUGLER ANNONCÉ À ALGER

LIRE EN PAGE 28

IMPRESSION DU JOURNAL *EL FADJR*

LA JUSTICE DÉSAVOUE LA SIA

● La direction du quotidien *El Fadjr*, qui a introduit une procédure en référé auprès de la justice, a eu gain de cause hier, confirmant l'illégalité de la suspension.

LIRE L'ARTICLE DE **N. B.** EN PAGE 4

SUPPLÉMENT ÉTUDIANT

ÉDITION SPÉCIALE

Premier Salon de l'étudiant en Algérie

- Entretiens avec les acteurs de la formation
- Programme des conférences et des activités
- Des offres de formations
- Des tests de langues rapides

Tout ce que vous devez savoir

Lire en pages 13, 14, 15, 16 et 17

PORTRAIT OUYAHIA PASSE VINGT ANS AU POUVOIR SANS ATTEINDRE LE SOMMET

Le joker du régime de nouveau à la manœuvre

Il ne part que pour mieux revenir. Détesté même à l'intérieur du pouvoir, l'homme maîtrise parfaitement l'art de la manœuvre. Quand le vent ne tourne pas comme il le souhaite, il se cache pour… rebondir une fois la tempête passée. Rusé et bon orateur, il fait valoir toujours sa compétence pour reprendre place au-devant de la scène. Il réussit toujours à se remettre sur les rails au moment où tout le monde pensait que son train a définitivement déraillé. Il s'agit d'Ahmed Ouyahia, actuel directeur de cabinet de la présidence de la République. Considéré comme l'une des figures politiques les plus connues en Algérie de ces deux dernières décennies, l'homme a un parcours en dents de scie ; il flirte avec les cimes du pouvoir, avant de trébucher et de faire une chute libre. Sans pour autant interrompre sa carrière politique qui est constamment relancée. Comme par magie, il se retrouve toujours aux avant-postes pour attendre une éventuelle «rencontre avec son destin» qui le porterait à la présidence de la République. Une institution dont il connaît parfaitement les locaux, sauf, peut-être, la voie qui mène aux commandes de la République.

PHOTO : H. LYÈS

RÉSISTANCE À LA TENTATION GAUCHISTE

Né, le 2 juillet 1952 à Bouadnane dans la wilaya de Tizi Ouzou, Ahmed Ouyahia a émigré, très jeune, à Alger pour suivre ses études primaires, de 1958 à 1965, avant d'entrer au lycée El Idrissi d'où il obtient son baccalauréat ès lettres en 1972. Durant la même année, le jeune Ouyahia passe, avec succès — reçu parmi les trois premiers — le concours d'entrée à la prestigieuse Ecole nationale d'administration (ENA). Diplômé en sciences politiques, Ahmed Ouyahia établit vite les premiers contacts avec les «hautes sphères». D'abord dans le cadre du service militaire qu'il a passé, de 1977 à 1978, à El Mouradia où il a intégré l'équipe des relations publiques. Ses débuts dans la politique commencent alors qu'il était encore étudiant à l'ENA. Certains militants de l'ancien PAGS l'ont même approché pour l'enrôler dans leurs rangs. *«Il avait amicalement refusé l'offre»*, raconte une des personnes qui avait pris contact avec lui. C'était à l'époque du parti unique. Ahmed Ouyahia résiste à la tentation «gauchiste-pagsiste» pour prendre une trajectoire opposée. Il devient fonctionnaire dès 1978, d'abord en tant qu'administrateur stagiaire au département des affaires africaines de la présidence de la République. La décennie 1980, Ahmed Ouyahia la passe presque entièrement à l'étranger : conseiller aux affaires étrangères à l'ambassade d'Algérie en Côte d'Ivoire en 1981, membre de la direction de la mission permanente de l'Algérie aux Nations unies à New York en 1984, avant de devenir, entre 1988 et 1989 co-représentant algérien au Conseil de sécurité des Nations unies. Il n'a été rappelé qu'en novembre 1990 pour assumer le poste du chargé d'études au cabinet du ministre des Affaires étrangères, avant de devenir, moins d'un mois plus tard, le directeur général du département africain du ministère. Désigné ambassadeur au Mali, chargé de la médiation entre le gouvernement malien et le mouvement touareg, Azawad, Ahmed Ouyahia n'assume son premier poste dans un gouvernement qu'en 1993, sous la houlette de Rédha Malek. Il avait été nommé sous-secrétaire d'État aux affaires arabes et africaines.

DES RECORDS À LA TÊTE DU GOUVERNEMENT

Une année plus tard, il revient encore à la Présidence pour diriger le cabinet du président Liamine Zeroual. Ce dernier n'hésite pas à lui confier, dès 1995, la chefferie du gouvernement. Un poste qu'il accapare jusqu'à 1998. Durant, ce mandat, l'homme a été appelé à conduire une politique, souvent, contestée et contestable. Des «sales besognes», qu'il assume entièrement. Les négociations avec le FMI, le rééchelonnement de la dette, l'ajustement structurel, les privatisations des entreprises publiques, le licenciement massif des travailleurs et l'emprisonnement des cadres sont restés comme des taches noires dans son parcours. Ils accentuent même son impopularité. Cependant, sa carrière n'est pas entamée. Au contraire, Ahmed Ouyahia réussit même à jouer des mauvais tours à Tahar Benbaïbeche pour prendre sa place à la tête du Rassemblement national démocratique (RND), alors parti majoritaire à l'APN, et garder un pied dans le gouvernement du nouveau président à l'époque, Abdelaziz Bouteflika. «Plus royaliste que le roi», il affiche, sans gêne aucune, sa loyauté au nouveau maître d'El Mouradia comme il l'a fait avec son prédécesseur. Ses engagements, il les fait avec un excès de zèle imbattable. Alors qu'il assumait ostentatoirement son statut d'éradicateur du terrorisme sous Liamine Zeroual, Ahmed Ouyahia devient un fervent défenseur de la concorde civile, puis de la réconciliation nationale avec Abdelaziz Bouteflika. Cette promptitude et cette capacité à marcher dans tous les sens, sans remords de conscience, fait de lui le «joker» du pouvoir. On lui fait appel à chaque crise ou impasse, tantôt pour engager des négociations, tantôt pour conduire un gouvernement. Le «commis de l'Etat», comme il aime se définir, en sort cependant toujours affaibli, en perdant davantage de crédibilité. Il l'a d'ailleurs vérifié à plusieurs reprises, lors des événements du Printemps noir en Kabylie et tout récemment à l'occasion des émeutes du mois de janvier 2011.

DES AMBITIONS TOUJOURS REFOULÉES

Ses positions ne font que l'enfoncer. Mais cela ne l'empêche pas de récidiver, brimant encore plus sa cote de popularité qui touche déjà le fond. Son impopularité lui fait perdre même les commandes du RND qu'il gérait, pourtant, d'une main de fer, quatorze ans durant. A ce moment-là, l'homme, affirmaient les observateurs de la scène nationale, *«est définitivement enterré»*. Seulement sa docilité et sa capacité à refouler, dans son subconscient, ses ambitions personnelles le propulsent à nouveau au-devant de la scène. A la veille de la dernière présidentielle et alors que l'option du quatrième mandat du président Bouteflika est largement contestée, Ahmed Ouyahia est rappelé après deux ans d'éclipse. Par coïncidence, ou calculs dont on ne connaît pas encore les secrets, il occupe le même poste que celui qu'il a eu à assumer sous Liamine Zeroual : directeur de cabinet de la présidence de la République. Sa nomination à ce poste sensible, compte tenu de l'état de santé du président Bouteflika, est considérée comme une importante promotion pour celui qui a toujours joué les seconds rôles dans l'échiquier du pouvoir. Une promotion qui, dit-on, le place en «vrai décideur», en attendant, peut-être, le jour de sa rencontre, qu'il a tant espéré, avec «son destin» : devenir président de la République.

Madjid Makedhi

POURSUITE DES CONSULTATIONS SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Bouchaïr plaide pour l'indépendance de la Cour des comptes

L'ancien président du Conseil constitutionnel, Saïd Bouchaïr, appelle au changement du statut de la Cour des comptes, de sorte à consacrer son indépendance. Lors de sa rencontre avec Ahmed Ouyahia, chef de cabinet de la présidence de la République en charge de ces consultations, ce constitutionnel connu en Algérie a fait des propositions dans le sens de l'indépendance de la Cour des comptes, capitale pour veiller sur les comptes et les finances du pays. M. Bouchaïr a également proposé de changer l'appellation du Conseil constitutionnel, pour devenir «Cour constitutionnelle suprême». Il a indiqué, en outre, que les consultations ont porté sur les questions liées aux droits et libertés, la séparation entre les pouvoirs, le contrôle des institutions constitutionnelles et l'indépendance de la justice. Il a estimé primordial que le juge ne soit soumis qu'à la loi et d'appliquer le principe de l'égalité entre les citoyens. De son côté, le chef de la Wilaya I historique, Tahar Zbiri, a mis l'accent, sur la préservation des valeurs de la Révolution algérienne, lors d'un entretien avec Ouyahia. Tahar Zbiri, sénateur du tiers présidentiel, a insisté sur les valeurs de la Révolution algérienne qui doivent être «ancrées» dans la Constitution, ajoutant que sa participation aux consultations n'est qu'un «devoir national».

Le Front Al Moustakbal a proposé, quant à lui, que la nouvelle Constitution soit *«consensuelle et prospective»* et repose sur des *«mécanismes démocratiques»*. Par la voix de son président, Abdelaziz Belaïd, il a indiqué que sa formation politique était *«favorable à l'élaboration d'une Constitution prospective s'étendant sur une longue durée tout en tenant compte du principe de la démocratie participative»*.

Il a précisé qu'il suggérait *«une révision approfondie»* des dispositions et articles de la Constitution pour *«aboutir à une réforme politique globale et approfondie de l'Etat»*, soulignant le *«soutien du Front Al Moustakbal au régime semi-présidentiel»*.

Il prône également *«le retour au poste de chef du gouvernement avec élargissement des prérogatives tout en donnant la place qui sied aux groupes parlementaires et relançant le domaine législatif par des lois organiques cohérentes dans le fond et la forme»*. Il a demandé, à ce propos, la *«formation d'un gouvernement issu du parti qui remporte la majorité aux élections législatives (...) pour assumer ses responsabilités devant le peuple»*. S'exprimant sur les élections, M. Belaïd a suggéré la création d'une *«instance constitutionnelle, nationale, indépendante et permanente, chargée d'organiser, de superviser, de surveiller et d'annoncer les résultats des scrutins (municipales, législatives, présidentielle, référendum) pour éviter toute suspicion ou fraude»*.

Le parti propose également la «création d'une Cour constitutionnelle et la mise en place de fondements constitutionnels qui garantissent l'intégrité et la transparence de l'opération électorale dans toutes ses étapes».

R. P.

RACHID NEKKAZ PUBLIE UN DOCUMENT LE PROUVANT

«L'appartement de Saadani à Neuilly-sur -Seine coûte 800 000 euros»

Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, et sa famille possèdent un appartement d'une valeur de 800 000 euros à Paris.

Les révélations du site français, mondafrique.com, sur les biens de l'actuel patron de l'ex-parti unique à Paris, sont confirmées par l'ex-candidat à la candidature à la présidentielle du 17 avril dernier, Rachid Nekkaz. Ce dernier vient de publier sur sa page facebook (http://nekkaz-mjc.com/wp-content/uploads/2014/06/Statuts-SCI-SAADANI.pdf) un document prouvant que Amar Saadani, sa femme et ses sept enfants sont actionnaires dans la société immobilière, SCI l'Olivier, créer en 2009 à Neuilly-sur-Seine dans la banlieue chic de Paris. Selon Rachid Nekkaz, qui compte porter plainte contre Amar Saadani pour blanchiment d'argent, l'appartement géré par cette société est d'une valeur de 90 millions de dinars (environ 800 000 euros).

Pour Rachid Nekkaz, le secrétaire général du FLN doit prouver que ces acquisitions dans la capitale française *«ont été faites en toute légalité»*.

M. M.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA TRANSITION

Vers la participation de Benflis et du Pôle du changement

Les divergences entre Ali Benflis et la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique ne sont pas fondamentales, estime-t-on dans l'entourage de l'ancien chef du gouvernement.

Quelques jours seulement de la tenue de la conférence nationale de l'opposition, prévue initialement pour le 10 juin et qui pourrait être reportée ou voir le lieu de la réunion changé, on se dirige vers un véritable congrès de tous les opposants au pouvoir en place.

Des sources dignes de foi confirment la participation du Pôle du changement, dirigé par l'ex-candidat à l'élection présidentielle du 17 avril dernier, Ali Benflis. Ce dernier – qui avait annoncé, juste après l'élection dont il a rejeté les résultats, la création d'un parti politique qu'un comité présidé par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, prépare – prendra bel et bien part à la conférence de l'opposition.

Selon les mêmes sources, Ali Benflis prononcera une allocution, au nom du Pôle du changement, pour exposer la vision de sortie de crise de ce dernier. Une vision déjà rendue publique, mais qui fait toujours débat au sein du regroupement politique formé autour de l'ancien chef de gouvernement. Les discussions sur la plateforme de sortie de crise sont toujours en cours. Le document final sera adopté dans les tout prochains jours, indique une source proche du Pôle du changement, qui indique qu'entre celui-ci et la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique les divergences ne sont pas fondamentales.

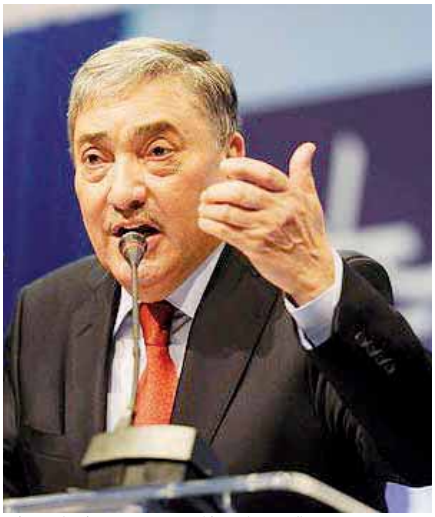

PHOTO : D. R.

Même s'il préconise une autre démarche, Benflis participera à la conférence nationale sur la transition

On diverge sur la démarche mais on converge sur l'essentiel, affirme notre source, précisant que la plateforme pose cependant les mêmes problématiques. Toujours selon notre source, les membres du Pôle du changement ont reçu des invitations pour la participation à la conférence nationale de l'opposition il y a quatre jours. Il y a des invitations adressées aux partis politiques et d'autres envoyées aux personnalités. La réponse sera certainement positive, soutient notre interlocuteur, qui pense qu'*«il n'y a pas lieu que l'opposition se montre divisée ou effritée face à un pouvoir en perte de vitesse mais qui cherche à casser toute démarche n'étant pas dans son intérêt»*. Il faut être unis surtout devant l'éventualité d'une non-autorisation de la conférence nationale.

Alors que la rencontre est fixée pour le 10 juin et la réservation a été faite auprès de l'hôtel Hilton d'Alger, l'administration de cet établissement vient de remettre la programmation de la conférence en cause, en signifiant à ses organisateurs que celle-ci n'est plus possible en raison d'un prétendu retard de payement. Comment réagira l'opposition s'il est confirmé que le pouvoir ne veut pas de la tenue d'une telle conférence ? Une première du genre dans le pays, qui gênerait certainement ses desseins, lui qui a entamé un dialogue intra-muros dans une énième série de consultations autour de la révision de la Constitution faisant l'objet d'un large rejet ? Aux dernières nouvelles, les organisateurs de cette conférence ont trouvé une autre salle dans un hôtel à l'ouest d'Alger. Ils ont formulé la demande et attendent la réponse.

Saïd Rabia

LES MEMBRES DE LA CNLDT MAINTIENNENT LEUR POSITION

«La conférence nationale aura lieu quoi qu'il arrive ! »

Les membres de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) ne baissent pas les bras. Ils sont décidés à tenir la conférence nationale de l'opposition le 10 juin prochain *«quoiqu'il arrive»*.

Réunis hier au siège du parti Ennahda, à Alger, les représentants des cinq partis politiques et personnalités qui composent la CNLTD ont décidé de tenir cette rencontre qui devrait regrouper *«toutes les forces de l'opposition»*. Au lieu de l'hôtel Hilton, qui a signifié son refus de céder une salle de réunion, les organisateurs ont décidé de changer de lieu. Ils ont réservé le chapiteau de l'hôtel Safir Mazafran, une institution étatique située à Zéralda, à l'ouest de la capitale. *«En tous cas, cette conférence aura lieu avec ou sans l'autorisation des autorités»*, indique Abderrazak Makri, président du MSP, aux quelques journalistes présents. Et si l'autorité administrative ne donne pas d'autorisation ? *«On tiendra cette conférence. L'Algérie est assez grande pour cela»*, a répondu le chef du parti, sur un ton de défi.

Certains présents ont insinué que, à défaut d'une autorisation administrative, la conférence pourrait avoir lieu dans un des sièges des partis politiques qui composent la CNLTD. Mais pour l'instant, on n'en est pas encore là. Surtout que sur le plan juridique, les autorités auront du mal à trouver une explication à toute éventuelle interdiction. *«A moins de mettre fin au multipartisme»*, fait remarquer Soufiane Djilali, président de Jil Jadid. Le chef du parti et ses compagnons ne sont pas, pour l'instant, dans cette perspective.

Les chefs des partis sont occupés à régler les derniers détails techniques d'une conférence qui fera date dans l'histoire de l'Algérie. Ce sera la première fois que des leaders et des militants de l'opposition, venus de différentes obédiences, se rencontrent. Il n'est pas question de faire dans l'approximation. Les responsables s'efforcent de contacter un maximum de monde. Une liste de 200 personnes est établie. Les invitations ont été lancées. Mais pour ne pas «gêner» les destinataires, les noms sont tus. *«Je peux vous dire qu'il y aura des surprises. Les préparatifs montrent des signes très positifs»*, lâche Abderrazak Makri, souriant. Le chef du parti insinue que l'affluence sera au rendez-vous.

On a appris, de sources partisanes, que des grands noms de la scène politique seront présents à Mazafran le 10 juin. Il s'agit, entre autres, de Ali Benlis, qui aurait mis fin à ses hésitations. L'ancien chef de gouvernement assistera à la conférence au même titre que Mouloud Hamrouche, Sid Ahmed Ghozali et Mokdad Sifi. En revanche, la participation d'anciennes figures du FIS dissous n'est pas confirmée.

Ali Boukhlef

DÉBAT AUTOUR DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Guerre des mots entre le FLN et le PT

Guerre des mots, insultes, injures… Les députés ont failli en arriver aux mains, n'était l'intervention des agents de sécurité. Le climat était tendu dès le début des débats autour du plan d'action du gouvernement. Les députés du FLN se sont acharnés contre les partis de l'opposition qui ont osé dénoncer la fraude qui a entaché le scrutin du 17 avril. Ces élus n'ont pas également digéré la revendication du PT et du MPA concernant la dissolution de l'Assemblée. Mais ce qui s'est passé lundi est qualifié de gravissime par certains députés. Il était 20h30, la parole est donnée à la députée Nadia Chouiter du Parti des travailleurs. Avant d'aborder le contenu du document, Chouiter a expliqué pourquoi son parti demande la dissolution d'une institution qui est devenue, au fil des années, une caisse d'enregistrement. Pour elle, il est nécessaire d'organiser une élection anticipée dans le cadre d'une réforme politique. *«Nous revendiquons une Assemblée forte et pour arriver à renforcer le rôle de cette institution, il faut assainir le climat politique et séparer l'argent sale du politique»*, s'est exprimée Mme Chouiter, qui précise que le plan d'action du gouvernement manque de cohérence et de précision. A ce moment-là, Mme Chouiter a été chahutée par les députés du vieux parti qui ont commencé à frapper sur les pupitres, l'empêchant de poursuivre son intervention. Nadia Chouiter interpelle le président de l'APN, mais celui-ci prend position contre elle en lui demandant d'axer son intervention sur le contenu du plan d'action. Irritée, la députée rappelle au président de l'Assemblée que, depuis le début des débats, les élus du FLN ont été hors champ et se sont fendus d'insultes à l'encontre des partis de l'opposition. Un député du mouvement El Amel s'est levé pour filmer la scène, il a été malmené et lynché par les députés du FLN. La députée Chouiter dénonce le parti pris du président. *«J'ai été censurée et violentée par les élus du FLN. M. Ould Khalifa est le président de l'Assemblée et non du FLN. Il y a eu un dépassement moral et un non-respect de l'éthique et de la politique. Les députés de la majorité ont peur du débat contradictoire»*, assène Mme Chouiter, dénonçant ce qu'elle qualifie d'atteinte à l'immunité parlementaire et à la liberté d'expression. *«Au lieu de m'attaquer sur le terrain politique, les députés FLN ont préféré l'injure. Ils sont à court d'arguments»*, estime la députée. Hier, certains députés du FFS n'ont pas été tendres avec le gouvernement, ils ont estimé que son plan d'action manque d'outils concrets devant aider à la création d'emploi et de richesse, ajoutant qu'il a prévu de renforcer la lutte contre la corruption mais sans définir les mécanismes pour mener cet objectif. *«Le plan d'action du gouvernement devrait être élaboré sur trois éléments qui sont la fixation des objectifs, la stratégie et les moyens pour sa réalisation, mais nous avons remarqué que ces étapes n'étaient pas prises en considération»*, ont indiqué les élus du FFS.

Le député Berkaine a souligné que le Premier ministre n'a pas révélé la façon avec laquelle le plan sera réalisé ni abordé les moyens nécessaires pour sa réalisation. *«C'est un plan ambigu qui reflète le manque de volonté et de sérieux du gouvernement. Mais nous savons tous que nos propositions et nos critiques ne seront pas prises en considération»*, note le député.

Nabila Amir

TAYEB LOUH : «L'ALGÉRIE N'EXTRADE PAS SES CITOYENS»

Interpellé en marge des débats sur le plan d'action du gouvernement, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a expliqué que l'Algérie n'extrade pas ses citoyens pour être jugés dans un pays tiers.

Tayeb Louh s'est appuyé sur l'article 698 du code de procédure pénale qui énumère les conditions dans lesquelles aucune extradition d'un citoyen algérien ne saurait se faire.

Ainsi, et aux termes de cet article, ne peut faire l'objet d'une extradition l'individu demandé de nationalité algérienne. Et encore moins quand il s'agit de délit à caractère politique. Comme ne peut être extradé l'individu qui aura commis un crime ou un délit sur le territoire algérien.

Concernant l'affaire Khalifa en Algérie, le ministre de la Justice a rappelé que les procédures sont en cours, faisant allusion à l'instruction à laquelle est soumis l'ex-golden boy. *«Une fois celle-ci terminée, le tribunal criminel enrôlera l'affaire et il y aura un procès public.»*

N. A.

LE COLONEL FAWZI SERAIT SOUS LE COUP D'UNE ISTN

Les hostilités reprennent-elles dans le sérail ?

La révision de la Constitution et le plan de la restructuration de l'appareil sécuritaire national peuvent être des chantiers de batailles claniques qui vont rythmer la chronique politique à venir.

Fin d'une trêve. Le cessez-le-feu entre les différents clans du régime est-il rompu ? Moins d'une année après sa brusque mise à la retraite après des années passées à la tête du Centre de la communication et de la diffusion (CCD), le colonel Fawzi, ex-officier du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), serait sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire national (ISTN). Selon le site Algérie-patriotique, l'ancien directeur du CCD n'est pas «*autorisé à quitter le pays*». D'après ce site proche du général à la retraite, Khaled Nezzar, la décision visant le colonel Fawzi est venue suite à une enquête des services le ciblant et qu'il serait bientôt «*présenté devant une juridiction spécialisée*». Toutefois, il n'est pas indiqué précisément les griefs retenus contre celui qui était l'homme fort au sein des services de renseignement. Probablement, sa gestion «opaque» des médias et de manne publicitaire serait à l'origine de ce nouveau rebondissement dans les luttes d'influence au sein du régime. Le colonel Fawzi, dont la mise à l'écart a sonné le début d'une guerre dans le sérail sur fond de crise politique à la veille de l'élection présidentielle d'avril 2014, a régné en maître sur le secteur des médias. Son nom est intimement lié au Centre de communication et de diffusion, véritable ministère de l'information. Un redoutable instrument de guerre qui fait et défait le paysage médiatique au gré des conjonctures. Sa mise à la retraite aussi brusque qu'inattendue était différemment analysée. Si certains estimaient que le colonel était un soldat devenu de plus en plus encombrant pour son patron, le général de corps d'armée, Mohamed Mediène, dit Toufik, chef du Département du renseignement et de la sécurité, d'autres ont vu dans ce lâchage en plein vol un indicateur, s'il en est, des luttes d'influence entre le DRS et le clan présidentiel qui s'exacerbaient à l'approche de l'élection présidentielle incertaine. Le sacrifice du soldat Fawzi est vite suivi du rattachement du Centre de la communication et de diffusion au ministère de la Défense nationale. Cette éviction a marqué également le début de la mise à l'écart et de manière violente des poids lourds au sein des *moukhabarate*. A commencer par le patron de la direction de la sécurité de l'armée, le général Djebbar M'henna et le général Chafik chargé de la lutte contre la corruption au sein des services.

Ces mouvements opérés dans l'opacité qui caractérise les services de renseignement n'ont pas livré encore tout les tenants et les aboutissants des manœuvres qui agitent le cœur du pouvoir. La remontée en surface de l'«affaire Fawzi» pourrait être le révélateur de la reprise des hostilités entre les clans et les sous-clans du pouvoir après une trêve conjoncturelle obtenue dans l'urgence de la préparation de l'élection présidentielle. Le contrôle des segments centraux du pouvoir a de tout temps exacerbé les luttes claniques entre les différents centres de décision. Les rapports entre la présidence de la République et le DRS – noyau dur du régime – ont connu des pics de tension à des intervalles réguliers. Le conflit a atteint son paroxysme quand le clan présidentiel voulait s'emparer des secteurs importants du pouvoir politique et militaire en livrant une guerre ouverte au patron du DRS, le général de corps d'armée, Mohamed Mediène, durant la période pré-présidentielle. N'étaient des arrangements de derniers moments, le conflit allait déborder dangereusement le sérail pour gagner d'autres secteurs de la société. Cependant, le cessez-le-feu qui a permis le maintien de Abdelaziz Bouteflika à El Mouradia était fragile. La hache de guerre semble être déterrée dans un contexte politique qui demeure incertain. La préparation de la révision de la Constitution confiée à un Ahmed Ouyahia conquérant, mais aussi et surtout le plan de la restructuration de l'appareil sécuritaire national peuvent être des chantiers de batailles claniques qui vont rythmer la chronique politique à venir.

Hacen Ouali

EL FADJR - SIA

La justice décide de l'arrêt de la suspension d'impression

Soumis depuis lundi à une interdiction d'imprimer par la Société d'impression du Centre, et ce, jusqu'à épuisement du remboursement de la totalité de sa dette qui s'élève à 55 millions de dinars, le journal *El Fadjr* a obtenu, hier, une décision de justice lui permettant de reparaître.

La directrice du journal, Hadda Hazem, après avoir tenté, sans succès, et épuisé toutes les possibilités de joindre les responsables de l'imprimerie ainsi que le ministre de la Communication, a eu recouru à une procédure de référé, hier, qui a abouti à ladite décision transmise au directeur de la SIA. «*Si réellement la décision de suspension est économique et non pas politique, comme le dit Monsieur le ministre, je crois que rien ne pourra empêcher la reparution du journal demain* (aujourd'hui, ndlr)», estime M^me^ Hazem.

Elle affirme être en règle et avoir respecté l'échéancier établi avec le même responsable de la SIA en septembre dernier pour le règlement de la dette. «*Depuis octobre, je n'ai pas enfreint à notre accord et j'ai continué de régler sur la base des petits moyens du journal comme convenu. Et là, je me pose une question : pourquoi seul* El Fadjr *est touché par cette décision ?*» dit-elle en notant que nombreux sont les titres qui souffrent d'endettement mais que la société d'impression ne gêne aucunement. «*Pourquoi cette politique de deux poids deux mesures ? On touche à* El Fadjr *alors que des titres ont profité des largesses de l'Etat au point de créer des chaînes de télévision*», fulmine Hadda Hazem en rappelant que son journal n'a pas bénéficié d'une formidable manne publicitaire comme certains pour pouvoir verser la totalité des créances. «*C'est de la hogra pure et simple. J'ai créé* El Fadjr *le 5 octobre 2000 ; de nombreux titres sont venus bien plus tard et ont été hissés grâce à la manne de l'ANEP et reçoivent 8 pages de publicité par jour, quand* El Fadjr *se suffisait de son quart de page la semaine. Aujourd'hui, on vient dire que le problème est financier. Soit, s'il est ainsi, que l'on accepte alors de me parler pour arriver à un arrangement. Comment une entreprise veut-elle être payée si elle ne négocie même pas avec ses débiteurs ?*» s'interroge notre interlocutrice en affirmant que certaines parties sont derrière cette décision qui revêt un caractère purement politique.

N. B.

TROISIÈME JOUR DES ÉPREUVES DU BAC

Le stress augmente

● Les élèves gardent toujours leur énergie mais le stress augmente ● Des candidats au baccalauréat ont trouvé que les épreuves de science sont abordables, tandis que d'autres ont peiné à répondre à quelques questions.

Epreuves du bac, troisième jour. Les candidats gardent toujours leur énergie mais le stress augmente. Les élèves inscrits dans différentes filières expriment comment ils ont ressenti les épreuves. Il y a ceux qui gardent le moral, d'autres qui trouvent des difficultés. Des candidats au baccalauréat ont trouvé que les épreuves de science sont abordables, tandis que d'autres ont peiné à répondre à quelques questions.

PHOTO : H. LYÈS

Les candidats commencent à ressentir la fatigue

CERTAINS GARDENT LE MORAL

Pour certains, comme Nouara, élève dans un lycée à Zéralda, *«il suffisait de suivre les cours durant l'année et de bien réviser pour pouvoir passer l'épreuve dans la sérénité»*. Ses camarades de classe partagent à peu près son avis. Avant d'entamer l'épreuve de français dans l'après-midi, des candidats, comme Mourad, ont indiqué : *«Effectivement, les questions ne sont peut-être pas toutes difficiles, mais en même temps il faut reconnaître que nous nous attendions à des épreuves plus dures.»* Ce dernier est toutefois persuadé de décrocher le fameux sésame pour accéder au stade universitaire. Aymen, son ami, est contrarié. Il ne cache pas son amertume : *«J'ai loupé des réponses importantes. J'essayerai de me rattraper.»*

Mehdi, candidat dans la branche langues étrangères, affirme : *«Les épreuves sont très difficiles. A croire que nous n'avons pas eu le programme au cours de cette année. Il y a une sorte de déphasage entre les questions et les manuels. Je pense que je vais rater mon bac.»* Et comme à chacun sa chance, Sabrina, candidate à Dellys, a réussi l'épreuve sans le moindre embarras. A l'est de Tipasa, Samir et Fodil concourent dans un lycée de Bouharoun.

Ils ont pu répondre aisément aux questions des épreuves de gestion. L'un affirme qu'*«il ne faut pas juste apprendre mais il est impératif de comprendre»*.

Mohamed, un parent d'élève rencontré à la sortie du lycée El Idrissi, venu pour s'enquérir de l'état psychologique de sa fille, estime pour sa part : *«Les épreuves du baccalauréat ont paradoxalement perdu de la qualité par rapport à notre génération. Et je ne comprends pas pourquoi les élèves trouvent chaque année des difficultés à réussir les examens.»*

Et d'ajouter : *«A mon avis, il faudrait revoir tout le baccalauréat. Il faudrait le rendre plus souple et plus spécialisé. Je me demande ce que peut faire un bachelier avec une matière qui ne lui servirait pas à construire son avenir.»*

M. B.

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE DE LA LANGUE AMAZIGHE

Nouria Benghabrit fait-elle machine arrière ?

● L'aspect *«obligatoire»* de l'enseignement de tamazight dans les établissements scolaires était *«pour le très long terme»* ● La ministre a plaidé, à cet effet, en faveur de l'établissement de dispositifs pouvant contribuer à la normalisation de cette langue.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a déclaré, il y a quelques jours dans un entretien accordé à *El Watan*, que l'enseignement de la langue amazighe doit être obligatoire. L'aspect «obligatoire» de l'enseignement de tamazight dans les établissements scolaires était *«pour le très long terme»*.

La ministre a plaidé, à cet effet, en faveur de l'établissement de dispositifs pouvant contribuer à la normalisation de cette langue. En visite hier, dans la wilaya de Bouira, elle a justifié «ce recul» quant à ses propos par le fait que l'enseignement de la langue amazighe est *«confronté à des problèmes liés à sa normalisation ainsi que la demande sociale en la matière puisque la langue amazighe a un aspect facultatif»*, justifie-t-elle. La ministre a reconnu qu'elle a déjà avancé et confirmé auparavant l'aspect obligatoire, allusion faite à son entretien accordé à *El Watan*, il y a quelques jours où elle était clairement favorable à l'engagement d'une réflexion sur l'évolution du statut facultatif de l'enseignement de tamazight, en précisant qu'elle est «tout à fait d'accord qu'il ne faut surtout pas "ghettoïser" cette langue. Eu égard à son statut aujourd'hui de langue nationale, il faut qu'elle se positionne.

PHOTO : B. SOUHIL

Nouria Benghabrit, ministre de l'Education nationale

Et pour se positionner il faut que son enseignement soit obligatoire», a-t-elle confié dans l'interview. Et pour justifier ses propos, Mme Benghabrit se dit favorable à mettre un dispositif qui peut contribuer à la normalisation de cette langue.

«Le nombre de wilayas dans lesquelles tamazight est enseigné a régressé. Il y a une nécessité d'établir ces dispositifs», a-t-elle précisé en insistant à ce qu'il y ait une sensibilisation sur ce point important.

Dans le même sillage et dans le but d'accompagner cette démarche, la ministre a lancé un appel aux experts dans le domaine afin d'accompagner cette démarche, en précisant que l'Etat est favorable à la promotion de cette langue. *«Il est temps d'installer une académie pour tamazight et il faut qu'il y ait des réflexions pour la promotion de cette langue»*, dira-t-elle.

Amar Fedjkhi

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BIT

L'Algérie perd son siège, le Maroc élu

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a perdu son siège de membre du groupe des travailleurs au sein du conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) à Genève, au profit du Maroc, qui représentera désormais la région Afrique du Nord au sein de l'organisation onusienne. Parmi 14 candidats, celui de l'UGTA n'a recueilli que 36 voix, très loin derrière le dernier postulant retenu ayant, lui, collecté 96 voix. La Marocaine Leila El Amri, de l'Union marocaine des travailleurs (UMT), est élue pour un mandat de trois ans. Le conseil d'administration est l'organe exécutif de l'OIT. Il prend des décisions liées à la politique du BIT, fixe l'ordre du jour de la Conférence internationale du travail, adopte le programme et le budget de l'organisation et élit le directeur général. L'Algérie a déjà été éjectée de la Confédération syndicale internationale, au profit de la même candidate marocaine.

F. A.

ANCIENS CONDAMNÉS À MORT

Boudina Mustapha contesté

Suite à la parution du communiqué de Boudina Mustapha annonçant sa réélection à la tête de l'Association nationale des anciens condamnés à mort de la lutte de Libération nationale 1954-1962, Chorfi Salah, chargé de la culture et de l'information, et Mouhoub Djilali, président temporaire de l'association, réagissent.

Dans un communiqué de presse daté du 1er juin, il souligne que *«le congrès tenu à Zéralda a été clandestin et hors statuts de l'association»*.

Par conséquent, les membres du bureau et le conseil national légitime ont tenu une réunion où il a été décidé de *«retirer la confiance à Boudina qui ne peut prétendre parler au nom de l'association. La préparation du congrès de l'association se fait conformément aux statuts»*.

Mustapha Boudina a déclaré à l'APS (jeudi 29 mai 2014) être *«réélu à l'unanimité pour la 3e fois consécutive à la tête de l'Association nationale des anciens condamnés à mort 1945-1962 lors de son 4e congrès dont les travaux ont débuté mercredi dernier en présence de 130 participants»*.

Il a rappelé également les objectifs auxquels aspire l'association, particulièrement l'écriture de l'histoire par ses propres acteurs, le but étant la sauvegarde de la mémoire collective, la mise à jour de la liste des condamnés à mort exécutés par l'administration coloniale française, soulignant que l'Algérie possède une liste de 60 exécutions de condamnés à mort alors que la liste effective comprend des centaines de martyrs.

K. B.

ADRAR

Sit-in contre l'exploitation du gaz de schiste

Environ une cinquantaine de personnes, dont des représentants de la société civile, des ingénieurs, des géologues, des universitaires… ainsi que quelques membres d'associations locales ont tenu, hier vers 11h, un sit-in au carrefour du centre des expos Massini d'Adrar pour protester contre la décision du gouvernement relative à l'éventuelle exploitation du gaz de schiste en Algérie.

Les manifestants, encadrés par les éléments de sécurité, ont tenu, par ce geste pacifique, à exprimer leur désapprobation sur ce sujet.

Cependant, ces contestataires hissaient des pancartes et des fanions portant des slogans hostiles à ce qu'ils considèrent comme une aventure suicidaire pour les générations futures. Toutefois, une heure après, les protestataires se sont dispersés dans le calme et aucun incident majeur n'a été relevé.

A. A.

HOCINE BELLOUT, PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL DES MARINS PÊCHEURS

Graves accusations contre la mafia du corail

● 130 tonnes de corail ont été arrachées illicitement ● Ce vol est à l'actif de trafiquants algériens, tunisiens et italiens ● Cette importante quantité a été interceptée par les services de sécurité tunisiens.

Dans une conférence de presse animée au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) dont il est désormais le porte-parole, Hocine Bellout, président du Comité national des marins pêcheurs, s'est déclaré «offusqué» par *«la facilité avec laquelle les trafiquants, des Algériens, Tunisiens et Italiens, ont arraché 130 tonnes de corail et fait transiter par le poste-frontière d'Oum Tboul, à El Kala, à destination de la Tunisie, où ils ont été interceptés par les services de sécurité tunisiens. Est-il normal que nos voisins tunisiens soient ceux qui arrêtent un convoi de nombreux mulets transportant une aussi importante quantité de corail après avoir traversé plusieurs postes de contrôle algériens ? Il y a des complicités qu'il ne faut jamais taire. Nous nous attendions à une réaction de la part de nos responsables, mais cela n'a pas été le cas. Qui a aidé ces trafiquants à extraire le corail et à le transporter jusqu'à la frontière tunisienne ?»*, s'insurge M. Bellout.

Revenant sur les moyens utilisés pour l'arrachage du corail, il parle d'un *«massacre»* opéré *«avec des méthodes interdites»* par la communauté internationale, parce qu'elles «ne permettent plus» la régénérescence de cet animal marin, dont la poussée annuelle ne dépasse pas les 2 mm. *«Nous craignons fort qu'avec la réouverture de la chasse au corail par les autorités, il y aura, en plus de l'exploitation abusive de cette ressource, une multiplication du trafic. Tout en respectant la décision du gouvernement, cela ne nous empêche pas d'exprimer nos appréhensions, voire notre opposition, en raison des conséquences néfastes qu'elle va avoir sur la ressource. Le prix du kilogramme sur le marché avoisine actuellement les 1800 euros. Les trafiquants sont capables de tout. Durant la décennie écoulée, nous savons que 14 tonnes de corail, pêchés illégalement, ont été saisies un peu partout par les services de sécurité, notamment les gardes-côtes. Cette quantité ne représente qu'une partie infime de celle qui a été bradée. Il est connu de tous que lorsqu'un volume X est intercepté, au moins trois fois plus ont échappé au contrôle. Actuellement, entre El Kala et Annaba, il existe plus de 200 embarcations qui exploitent de manière illégale le corail. Bon nombre d'entre elles utilisent le système de la croix de saint André, arrachant à la base le récif, dégradant chaque jour un peu plus la ressource. En 2008, lorsque les gardes-côtes ont tenté d'intercepter une embarcation, ils ont été accueillis avec des grenades et des armes à feu. Heureusement, il n'y pas eu de victime, mais cette situation devient de plus en plus inquiétante et elle le sera davantage, lorsque l'Etat rouvrira la pêche au corail.»*

PHOTO : EL WATAN

Hocine Bellout

L'UTILISATION DES CASIERS EN BOIS EST DANGEREUSE POUR LA SANTÉ

M. Bellout aborde également l'utilisation illégale des caisses en bois par certains poissonniers, malgré le fait que celles-ci soient très dangereuses pour la santé des citoyens. *«Partout dans le monde, les caisses en bois ont été remplacées par celles en plastique, en raison des maladies qu'elles peuvent entraîner chez les consommateurs. Le bois est une matière qui aspire tout ce qui est liquide, comme le sang du poisson, l'eau de mer, les eaux impropres, etc. et il transforme en foyer d'un nombre important de microbes, qui une fois en contact avec le poisson peuvent le contaminer. Raison pour laquelle, au niveau international, il a été interdit. Pourquoi en Algérie, où le plastique est une industrie florissante, les caisses en bois sont les plus utilisées ? Nous avons interpellé les pouvoirs publics sur le danger, mais, à ce jour, leur réaction reste très mitigée…»*

Pour le président du Comité des marins pêcheurs, *«des milliers d'eucalyptus et de sapins sont abattus par une faune de trafiquants qui les découpent, les transforment en caisses puis les revendent aux poissonniers. Comment font-ils pour acheminer 6000 caisses de Boumerdès à Annaba, ou de Annaba à Oran, sans qu'ils ne soient contrôlés ? Pourquoi ne sont-ils pas inquiétés alors qu'ils n'ont aucun document qui justifie le transport de ces chargements de caisses en bois ?»*, s'interroge M. Bellout. Les réponses à ces interrogations sont dans *«le laisser-aller»* des organes de contrôle, *«la passivité»* des autorités du pays et *«l'inconscience de certains pêcheurs»*.

Il déclare : *«Ceux qui recourent à ces caisses pensent uniquement à leur poche parce qu'une caisse mouillée pèse 4 kg de plus que celle sèche. Ce qui constitue un gain pour le pêcheur qui vend la quantité. Nous avons alerté les pouvoirs publics, d'autant qu'un décret d'interdiction de ces caisses existe. Malheureusement, rares sont les directions de la pêche qui veillent à son application. A Alger, les caisses en plastique ne sont utilisées qu'à la pêcherie, mais pas ailleurs»*, révèle M. Bellout. *«Certains intervenants dans le secteur portent atteinte à la santé des consommateurs»* en saupoudrant le poisson, dénonce-t-il, d'un produit très dangereux, utilisé dans les morgues pour conserver les cadavres. *«Ce produit est importé d'Espagne par des personnes malveillantes afin de donner au poisson une apparence de fraîcheur, alors qu'il ne l'est pas»*, explique M. Bellout.

Revenant sur la situation des ports de pêche, l'orateur s'indigne de l'absence des conditions sanitaires : *«Il est inadmissible que dans les 31 ports de pêche, il n'existe pas d'ambulance. De nombreux accidents ont eu lieu dans ces enceintes et les victimes ont perdu la vie faute de secours sur place. Ne pouvons-nous pas avoir une unité de secours sur place ? Au lieu de construire ces fameux locaux pour les communes qui ne servent à rien, n'est-il pas plus juste et équitable d'installer une ambulance avec un médecin dans chaque port de pêche ? Non seulement nous sauverons des vies humaines mais aussi nous règlerons le problème de chômage. Nous n'avons jamais cessé d'alerter les autorités sur ce problème, mais à ce jour rien n'a été décidé. En attendant, la liste des pêcheurs victimes d'accident continuera de s'allonger…»*

Salima Tlemçani

LES RÉSULTATS DU CONCOURS D'ACCÈS À LA CHEFFERIE DE SERVICE CONTESTÉS

Les protestataires saisissent le président de la République

La contestation des résultats du concours d'accès à la chefferie de service hospitalo-universitaire s'intensifie. L'affichage définitif tarde à venir alors que les délibérations ont eu lieu jeudi dernier. Plus d'une trentaine de professeurs en médecine constitués en collectif, réuni hier à la faculté de médecine d'Alger, ont décidé de saisir les plus hautes autorités du pays, voire le président de la République. Le collectif des médecins estime que ce concours est entaché d'irrégularités. Un membre de ce collectif, qui parle de grille de notation faite sur mesure, qualifie cette évaluation de scandaleuse, particulièrement dans certaines spécialités où «tout le monde sait qui est qui». Il cite, entre autres, les disciplines où des *«irrégularités et l'iniquité»* sont flagrantes, telles que la médecine interne, néphrologie, pneumologie, ophtalmologie, psychiatrie, diabétologie, endocrinologie, médecine légale, chirurgie générale, cardiaque, vasculaire, pédiatrie, immunologie, gynécologie, orthopédie, hématologie, biochimie. *«Des professeurs sont détrônés par leurs résidents pour la simple raison qu'ils ont affiché plus de communication que leurs maîtres. La grille leur a permis cette ascension sans prendre compte de la compétence et de la qualité du travail. Les candidats pouvaient présenter autant de communications qu'ils le voulaient. Est-ce que les membres des jurys ont réellement pu traiter tous les documents puisque certains se sont permis de déposer plus 400 communications. A-t-on pensé à l'avenir de ce système de santé déjà effrité ?»* s'est-il interrogé avant de préciser que plus d'une centaine de candidats, dans certaines wilayas, dont la tranche d'âge varie entre 50 et 60 ans, sont victimes de cette injustice. Une situation qu'un membre d'un jury d'une spécialité qualifie d'anormale. Il s'agit pour lui d'un épisode jamais vu dans les annales des systèmes d'évaluation présentés par cette grille, notamment en sciences médicales. *«Dans notre spécialité, nous avons émis des réserves pour certains dossiers et nous avons refusé de les valider»*, nous confie-t-il. Par ailleurs, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, aurait retardé la validation de ces délibérations, selon une source porche du dossier en attendant d'y voir plus clair. Ainsi, dans une lettre ouverte au premier magistrat du pays, le collectif demande l'annulation pure et simple des résultats de ce concours. Les postulants qui s'estiment lésés exigent alors l'élaboration d'une nouvelle grille d'évaluation. Une rencontre est prévue aujourd'hui à 14h à la faculté de médecine d'Alger. ***Djamila Kourta***

OUVERTURE DES CENTRES DE SANTÉ JUSQU'À 20H

Avec quels moyens ?

Les pouvoirs publics décident de fixer les horaires de travail dans les centres de soins de proximité. Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé jeudi dernier à Alger qu'*«ils seront ouverts de 8h à 20h»*.

Intervenant en marge de la signature d'un protocole de coopération entre l'Algérie et Cuba, le ministre de la Santé explique que l'objectif tracé est de mettre un terme à la pression sur les hôpitaux et les CHU.

«Nous œuvrons à travers cette opération, qui vise les établissements de santé de proximité, les polycliniques et les salles de soins, à améliorer la santé de proximité et à la rapprocher du citoyen. Nous insistons sur le respect des horaires : 8h-14h et 14h-20 h», rapporte l'APS. *«Par conséquent, poursuit-il, les grands hôpitaux se consacreront à la prise en charge des maladies lourdes et la recherche scientifique.»* Dans le même sillage, les malades éviteront de *«se déplacer d'un hôpital à l'autre»*.

Contacté hier, le secrétaire général des paramédicaux, Younès Gachi, affirme à *El Watan* que *«fixer des horaires du matin au soir a toujours figuré parmi les revendications principales du syndicat»*. Il ajoute que *«cette directive peut être appliquée puisque les moyens humains existent»*. M. Gachi indique que *«les paramédicaux sont toujours présents dans les centres de soins. Avec cette directive, il deviendra possible de répartir les médecins généralistes»*. Cependant, Mohamed Yousfi, président du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSS), estime que «la problématique concerne plus la structure que les horaires». M. Yousfi souligne qu'*«il y a une différence entre tel et tel centre de soins. Il existe des polycliniques avec chacune un plateau technique»*. Le syndicaliste pense que *«les efforts à fournir par les pouvoirs publics demeurent la sensibilisation et l'information à l'adresse des citoyens puisque beaucoup croient que pour se soigner il est impératif d'aller dans les hôpitaux, alors que les centres de proximité peuvent fournir les soins indispensables»*.

De son côté, le président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), Lyès Merabet, rappelle que *«les conditions humaines et techniques ne sont pas réunies pour appliquer ce genre de décisions»*. *«Cette directive va créer une nouvelle polémique. Comment le ministre peut-il prendre des décisions sans consulter les principaux concernés, entre autres le corps soignant. Le secteur de la santé a ses traditions et son organigramme. Les conditions décentes de travail doivent être réunies pour pouvoir fixer les horaires de 8h à 20h, ceci sans oublier que ces décisions relèvent de la Fonction publique.»* Le docteur Merabet juge qu'*«il faut reconsidérer cette décision car elle n'est pas justifiée. Pourtant, il y a trois semaines nous avons rencontré le ministre de tutelle et il n'a pas évoqué le sujet. Il y a un devoir de concertation. Il faut savoir qu'il y a un manque d'encadrement du corps soignant et des paramédicaux.»* ***M. B.***

PRIX DU GAZ SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

Quand ENI fait dans la manipulation

L'annonce, la semaine dernière, par la major italienne ENI de la conclusion d'un accord avec le russe Gazprom d'un contrat de vente de gaz sur la base des règles du marché spot, a fait l'effet d'un séisme sur les marchés internationaux. Vile manipulation, une contrevérité glissée dans le communiqué publié par ENI à dessein, et relayée à grande échelle par de nombreuses agences de presse, l'objectif étant de déstabiliser les exportateurs de gaz. A ce titre le directeur de Petrostratégies, Pierre Terzian, a eu à cœur de rétablir certains faits. Celui qui explique qu'en fait ENI, qui à travers ce communiqué visait le double objectif de mettre la pression sur ses fournisseurs de gaz, tout en permettant une remontée des cours de son action sur le marché, apporte un éclairage dans le dernier numéro de la revue Petrostratégies.

Il est ainsi expliqué qu'ENI a glissé une phrase plutôt ambiguë dans le communiqué publié le 23 mai 2014 et qui disait ceci : «*L'accord* (conclu le 23 mai avec Gazprom) *implique une réduction des prix de fourniture et un changement important dans l'indexation de prix pour l'aligner complètement sur le marché.*» La presse en a tout de suite conclu que Gazprom avait renoncé à l'indexation des prix du gaz russe sur les prix d'achat et vente de pétrole en Italie. Ce qui a eu pour effet de pousser les analystes du marché à en déduire que la performance financière d'ENI allait. C'est ainsi qu'en plus d'avoir

PHOTO : DR

Suite au contrat gazier ENI- Gazprom du 23 mai dernier, les autres fournisseurs se sentent lésés

enrayer des pertes sur deux semaines, le cours de l'action ENI a grimpé de 6% en quelques jours.

Petrostratégies remet cependant en cause ce genre de conclusions hâtives, qui peuvent être néfastes pour les marchés gaziers et les exportateurs de gaz telle que l'Algérie. Si en Algérie, on en faisait une interprétation allant dans le sens d'une réduction de la marge de manœuvre de Sonatrach et augurant de sombres perspectives pour nos exportations vers le marché européen, les faits sont têtus et il s'avère aujourd'hui que la Russie n'a en aucun cas renoncé aux principes fondateurs du marché gazier. Le directeur de la revue basée à Paris explique ainsi qu'«*il faut interpréter avec la plus grande prudence la déclaration d'ENI*», vu que «*le communiqué de Gazprom parle seulement d'un addendum aux contrats existants de fourniture de gaz à l'Italie et de la signature d'un document qui amende le contrat d'achat/vente de* ''flux bleu'' *russe à la société italienne*».

Il explique, par ailleurs, que la déclaration, le lendemain, du président russe, Vladimir Poutine, à Saint-Pétersbourg concernant la compétitivité du gaz par gazoduc car basé sur des méthodes de prix testées et efficaces, fait clairement allusion au maintien de référence à l'indexation sur le pétrole.

Petrostratégies indique aussi que Gazprom a accepté d'indexer des prix d'une part de son gaz (10 à 15%) sur le marché spot, ainsi que de réduire les obligations d'enlèvement de leurs clients mais que cela ne remet pas en cause pour autant le principe du take or pay. L'éclairage de Petrostratégies sonne aussi comme une incitation à bien y regarder au cours de la renégociation des contrats entre fournisseurs traditionnels et clients européens. Il explique ainsi, qu'au plus fort de la crise en 2008, l'écart entre les prix du gaz indexés sur le pétrole et ceux du marché spot étaient de 50%, chose qui a poussé les consommateurs européens à demander une renégociation des contrats d'achat/vente de gaz. En 2013, cet écart est à 11%, même si les arbitrages et les renégociations continuent. En fait ENI a clairement signifié que l'accord conclu avec Gazprom devait servir de clef de voûte pour ses renégociations avec d'autres fournisseurs, à l'image de l'Algérie. L'objet de la manipulation devient ainsi cristallin.

Melissa Roumadi

CAPITAL INVESTISSEMENT

Une réglementation à revoir

Le financement des entreprises a été une nouvelle fois au cœur d'une rencontre entre chefs d'entreprise et professionnels du marché financier. Au-delà de l'option des crédits et du financement par la dette, les intervenants se sont penchés, au cours de la manifestation organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), sur le financement par les institutionnels, plus exactement le capital investissement. Dans ce sens, le directeur de Maghreb Invest, filiale d'Africa Invest, est revenu longuement sur les dispositifs de capital investissement en Algérie et dans le monde, ainsi que l'impact que ce genre d'accompagnements peut avoir sur la croissance des entreprises. Yazid Taalba a ainsi expliqué qu'au-delà de la croissance en matière de chiffres d'affaires, l'activité des entreprises ayant bénéficié de la participation et du conseil de capital investisseurs, ont gagné en transparence, notamment dans les pays émergents. Chiffres à l'appui, M. Taalba a estimé que la part d'impôts versés au Trésor a doublé et que cet accompagnement s'est traduit par une croissance annuelle de 9% des emplois et de 12% de la masse salariale. C'est dans ce contexte qu'un dispositif spécifique devant permettre la création de capital investissement a été promulgué en 2006. Depuis, moult facilitations fiscales ont été accordées aux sociétés de capital investissement afin de promouvoir l'activité de Private Equity en Algérie. Cependant, selon l'orateur, les facilitations fiscales ne suffisent pas à atteindre l'objectif escompté. Il pense qu'il faut d'abord mettre fin à la confusion entre l'activité de gestion de fonds et le fonds de capital. Il a estimé qu'aujourd'hui, les règles de création d'une société de gestion de fonds sont contraignantes et toute gestion de fonds doit impérativement passer par un apport en quasi-fonds propres.

Ce qui est unique, car, selon lui, dans le monde entier, le rapport entre fonds de capital et gestion de fonds est une relation de management. Il mettra aussi à l'index la prédominance du capital public dans l'activité de capital investissement. Ainsi et en plus des sociétés de capital investissement affiliées aux banques publiques, à l'image d'Al Djazaïr Istithmar, le FNI, lequel est un fonds souverain, ainsi que les 48 fonds de wilaya dominent le marché. L'orateur explique que, malheureusement, les institutions publiques n'obéissent pas à la rationalité économique, mais à d'autres considérations. D'où la nécessité de diversifier l'activité à travers une plus grande inclusion du privé. Inclusion qui peut se faire via des partenariats public-privé, mais aussi sur une plus grande ouverture sur les capital investisseurs étrangers. A ce sujet, le directeur général de Maghreb Invest s'est montré critique envers le climat des affaires régnant en Algérie. Au-delà du fait qu'il pense que la loi de 2006 mériterait d'être clarifiée pour permettre la création de partenariats entre investisseurs nationaux et étrangers dans le cadre de la règle des 51/49, Yazid Taalba estime que les transferts de dividendes et des produits de cession, même permis lorsque les conditions sont réunies en amont, nécessitent des délais bien trop longs ainsi que des documents et une procédure qui prend du temps.

M. R.

VILLE NOUVELLE DE HASSI MESSAOUD

Le projet en phase de démarrage

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de la ville nouvelle de Hassi Messaoud va enfin être donné, suite à la signature, hier au siège du ministère de l'Energie à Alger, de deux importants contrats portant sur la réalisation d'études d'exécution liées à ce projet. Attribué de gré à gré à des groupements d'entreprises et de bureaux d'études publics nationaux, ces deux marchés concernent la réalisation d'études d'exécution et de suivi des travaux de voirie et de réseaux divers de la future ville de Hassi Messaoud, précisent les responsables du projet. D'un montant total de 90,68 milliards de dinars, le premier contrat – engagé par l'Etablissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (EVNH) au profit d'un groupement d'entreprises composé de Cosider-Travaux publics, Cosider-Canalisations, Kahrif et de la filiale du groupe Sonatrach, ENGCB – prévoit un délai de réalisation de 45 mois et concerne notamment les terrassement généraux, la voirie et stationnement, l'assainissement des eaux usées et l'alimentation en eau potable. Le second marché, qui porte quant à lui sur un montant global de plus de 1,451 milliard de dinars et un délai de réalisation de 45 mois, a été attribué à un groupement de bureaux d'études publics composé de la Société algérienne d'études d'infrastructures (Saeti) pour la partie suivi et contrôle des travaux de terrassement, la Nationale eau & environnement(NEE) pour le suivi des travaux d'AEP et d'assainissement et enfin le Laboratoire des travaux publics Sud (LTP Sud) pour le contrôle de la qualité des travaux.

A rappeler que le projet de création de la nouvelle ville de Hassi Messaoud, qui accuse déjà d'importants retards, consiste en un transfert de la ville actuelle vers un nouveau site, éloigné des installations industrielles.

L'échéance officielle pour l'édification de cet important nouveau pôle urbain est fixée pour décembre 2020.

Akli R.

SIEMENS ALGÉRIE

L'activité santé réintégrée

Après les avoir cédé en 2008 au profit d'un distributeur, Siemens Algérie vient de réintégrer les activités du secteur Healthcare (santé) à son portefeuille et compte les mettre au centre de ses préoccupations en Algérie. C'est ce qu'a annoncé Farouk Benabdoun, directeur général de Siemens Algérie, hier à Alger, lors d'une rencontre consacrée à la présentation des solutions destinées aux entreprises algériennes. *«Nous savons que le marché algérien a un potentiel énorme dans ce segment, mais nous sommes revenus à ces activités pour mieux servir nos clients qui ne voulaient plus avoir affaire à un intermédiaire»*, a expliqué M. Benabdoun. Selon lui, *«beaucoup d'opportunités sont à saisir dans ce créneau, d'autant que des hôpitaux s'apprêtent à lancer des avis d'appel d'offres pour l'acquisition de matériels médical»*. Siemens a fait rappeler à ce propos qu'il est *«depuis longtemps actif dans le secteur des soins et de santé, toujours en pleine croissance. Son parc installé d'IRM et de scanners, d'une part, et d'applications diagnostiques, d'autre part, démontre l'intérêt existant pour ses systèmes»*. L'engagement de Siemens se manifeste également sur *«l'ensemble du continuum de soins, intégrant la prévention et le dépistage précoce, le diagnostic, la thérapie et le suivi médical»*, précise-t-on encore. Le fabricant, qui se dit leader mondial en imagerie médicale et en diagnostic de laboratoire, assure *«le développement de solutions qui améliorent le confort du patient et des utilisateurs, grâce à des systèmes d'imagerie innovants pouvant remplacer des interventions chirurgicales par des actes moins invasifs et contrôler les résultats en temps réel»*. Des milliers de systèmes d'imagerie médicale ont déjà été installés dans de nombreux centres de soins et hôpitaux de par le monde. En Algérie, Siemens a installé son scanner de simulation, dédié pour la radiothérapie, avec son partenaire Varian au Centre anti-cancer de Sétif.

Notons par ailleurs que le groupe international a annoncé, il y a quelques jours, un nouveau plan d'organisation appelé *«Vision 2020»* qui vise à remplacer l'organisation en 4 secteurs (industrie, énergie, infrastructures et cités, et enfin techniques médicales), qui prévalait depuis 2007, par un schéma avec 9 divisions directement rattachées au directoire du groupe. Ce projet, selon son PDG, Joe Kaeser, se traduirait par la suppression d'au moins 11 600 postes de travail.

L. M.

L'OPÉRATION DE RELOGEMENT MAINTES FOIS REPORTÉE

«Où sont nos logements M. Zoukh ?»

● Prévue de longue date, l'opération, qui devrait toucher 20 000 familles (sites de baraquements et immeubles menaçant ruine, IRM), risque de prendre encore du temps

● Des sources évoquent l'éventualité de livrer les sites la semaine prochaine…

Prévue pour la fin de l'année dernière, la livraison des quelque 20 000 logements dans la capitale risque de prendre encore du temps. Des sources à la wilaya affirment que les premières opérations, qui s'échelonneront sur plusieurs jours, pourraient, éventuellement, intervenir à partir de la semaine prochaine. La décision ne dépendrait pas du wali, Abdelkader Zoukh. L'avis de sa tutelle est nécessaire pour lancer cette opération. Ni les élus locaux ni ceux de l'APW ne sont associés à de telles opérations «politiques». Rappelons le coup de sang d'un élu de l'APW, M. Benzaïm, qui, le temps d'un intérim à la tête de l'Assemblée, s'est permis de donner une date pour l'opération. Un tantinet bravache, l'élu a affirmé, lors d'un passage sur Radio El Bahdja, que *«tout indique que l'opération de relogement sera lancée fin février»*. M. Benzaïm, qui affirme avoir accompagné le wali dans ses différentes sorties sur les chantiers de la capitale, signale que le report des opérations est dû principalement au retard dans les travaux de raccordement des sites aux différents réseaux d'électricité, du gaz, d'eau, etc. L'élu s'est tu et l'opération ne s'est pas déroulée à la date indiquée. Le wali d'Alger, interrogé à plusieurs reprises sur la «rahla», a refusé de se prononcer. Il soulèvera toutefois une levée de boucliers par ses propos sur l'obligation d'avoir une carte de vote pour pouvoir bénéficier d'un logement. En dépit des dénégations de M. Zoukh, le tort était fait. Les «représailles» ne tarderont pas, l'équipe de journalistes qui accompagnaient Zoukh dans ses nombreux déplacements ne sont plus sortis. Une décision qui a visiblement été prise pour ne pas associer les rédacteurs, qui ont mal interprété les propos du commis de l'Etat. Un autre scandale est intervenu, par ailleurs, pour alourdir l'atmosphère au boulevard Zighoud Youcef. M. Zoukh est accusé d'avoir facilité l'octroi d'un logement AADL à son fils. L'ancien wali de Sétif s'en est expliqué, affirmant avoir «facilité» seulement l'octroi à ce fils d'un logement social à Ouled Fayet. Les facilitations dont a bénéficié ce fils auraient fait le bonheur de milliers d'autres qui attendent un hypothétique relogement.

PHOTO : LYES H.

La patience des occupants des habitations précaires mise à rude épreuve

Nadir Iddir

35 000 LOGEMENTS SOCIAUX POUR LA CAPITALE

La wilaya d'Alger dispose de 35 000 logements publics locatifs (LPL), ont indiqué les services de la Direction du logement. Notifiés au profit de la wilaya d'Alger, ces logements sont répartis dans trois wilayas. 25 848 logements sont prévus à Alger, 7568 à Blida et 1588 à Boumerdès. L'OPGI d'Hussein Dey a la charge de réaliser quelque 15000 logements, les deux autres OPGI (Bir Mourad Raïs et Dar El Beïda) s'occuperont de 10000 logements chacun.

Les sites sont localisés dans les circonscriptions de Birtouta (7441), Draria (4338), Chéraga (520), Bir Mourad Raïs (3451), El Harrach (2826), Dar El Beïda (1648), Rouiba (2970), Baraki (2654).

Les localités de Meftah, Larbaâ (Blida) et Si Mustapha (Boumerdès) accueilleront les relogés des bidonvilles d'Alger. En plus des 35 000 logements RHP, il faut ajouter, indique un document de la wilaya, 10 000 logements RHP inscrits dans le cadre du plan quinquennal (2010-2014), localisés et non encore «déglobalisés», ce qui donne un total de 45 000 logements RHP pour la capitale. Le nombre de baraques à Alger aurait augmenté, nous signale-t-on, de 25% par rapport au recensement arrêté en 2007, atteignant près de 55 000 baraques.

N. I.

BABA HASSAN

DES TÂCHERONS À L'ŒUVRE

A Baba Hassan, les actions des autorités locales pour améliorer le cadre de vie des citoyens s'articulent autour de plusieurs volets. D'après Rahmani Abdelkader, président de la commission Hygiène et environnement, *«la municipalité a mis en œuvre tout le potentiel dont elle dispose pour redonner à la commune un aspect plus attrayant. Depuis la mise en application des nouvelles orientations de la wilaya, il y a eu une amélioration visible en matière d'hygiène»*, assure-t-il. Dans cet ordre d'idées, l'APC a donné un nouveau souffle aux équipes d'employés qui travaillent dans le cadre de la régie communale. *«Nous avons 4 équipes composées de 8 agents chacune. Ces équipes interviennent directement en milieu urbain pour accomplir des tâches d'entretien»*, affirme-t-il. *«Dans le cadre de l'opération "Blanche Algérie", nous avons également 5 équipes qui travaillent dans les quartiers et lotissements de la ville. Nous assurons, dans le cadre de cette opération, le ramassage et le cheminement des déchets collectés vers les décharges publiques»*, poursuit-il. Notons, que l'APC de Baba Hassan a mis en place dans les quartiers et lotissements de la commune des équipements pour le tri sélectif. *«Nous avons créé dans le cadre de cette opération une décharge intermédiaire à un endroit éloigné des quartiers d'habitation. Les déchets collectés dans le cadre du tri sélectif y sont entreposés. Ils sont par la suite réaffectés aux Centres d'enfouissement technique* (CET) *de Hamissi ou de Koléa»*, ajoute-t-il. Outre ces dispositions, la municipalité a acquis du matériel spécifique au travail de voirie. *«L'APC a renforcé ses équipements par deux nouvelles acquisitions. Une benne tasseuse et une hydrocureuse»*, dira notre interlocuteur. D'après des citoyens de la commune, notamment ceux qui habitent les cités à forte densité démographique, *«notre commune a fait, ces dernières temps, un saut qualitatif dans le domaine de l'hygiène. Tous les points noirs, où l'on a entreposé anarchiquement les déchets ménagers, ont été éradiqués»*, reconnaissent-ils. *«Nous souhaitons que ce rythme soit maintenu. Pour préserver le cadre de vie et la santé des habitants, il est impératif de maintenir un état de propreté permanent»*, conclut-il.

K. S.

SUR LE VIF

BÂCLAGE

PHOTO : SOUHIL B.

En dépit de l'existence d'une loi obligeant tout intervenant sur la voie publique à procéder à la remise en l'état des lieux à la fin des travaux, des entreprises continuent à ignorer cette obligation, au grand malheur des automobilistes.

24 HEURES

MÉTRO D'ALGER : LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE NON APPLIQUÉE

La nouvelle grille tarifaire du Métro n'est toujours pas appliquée. Comme annoncé par la société RATP-El Djazaïr, le prix du ticket devait être cédé à 40 DA au lieu de 50 DA, applicable à partir du 25 mai dernier.

«J'ai pris le métro, hier, de la station Amirouche pour aller à la Grande Poste et j'ai été surprise, lorsque j'ai vu que les tarifs étaient toujours les mêmes», déclare Zahia, une fidèle usagère de ce moyen de transport.

Rappelons seulement que le Métro d'Alger a assuré le transport de 21 millions de voyageurs à fin juin de l'année dernière.

Pour connaître les raisons du retard de l'application de cette nouvelle offre tarifaire, nous avons essayé de joindre l'entreprise du Métro d'Alger, mais sans succès.

TRANSPORT MARITIME : UN BATEAU DE 280 PLACES SERA MIS EN SERVICE

Un bateau de 280 places sera exploité dans le transport maritime urbain de voyageurs dans la baie d'Alger, dont l'opération pilote sera lancée au mois de juin, indique une dépêche de l'APS.

D'après le directeur du transport, M. Ouzane, *«dans un premier temps, l'ENTMV* (Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs) *exploitera un bateau de 280 places pour assurer la navette entre la Pêcherie du port d'Alger et le port de Tamenfoust»*, précise-t-il.

«L'aménagement des quais, l'acheminement du matériel et la mobilisation du personnel sont en cours en prévision du lancement de cette opération», a encore souligné M. Ouzane.

Signalons que d'autres stations intermédiaires seront aménagées, notamment à la plage des Sablettes, appelée à devenir un important pôle d'attraction touristique et de loisirs de la ville.

Elle devra desservir à terme tous les quartiers algérois qui ont «les pieds dans l'eau», comme Hussein Dey, Belouizdad, Bordj El Kiffan et le village côtier de Tamenfoust, lit-on dans la dépêche.

HORAIRES DES PRIÈRES
Alger et ses environs

MERCREDI 4 JUIN 2014

Fadjr.....	03:33
Chorouk.....	05:31
Dohr.....	13:20
Asser.....	16:36
Maghreb.....	20:01
Îcha.....	21:46

OUED TLÉLAT

800 logements seront distribués incessamment

Les 800 bénéficiaires de ces logements sont les mal-logés des quartiers populaires d'El Hamri et Médioni de la commune d'Oran.

PHOTO : DR

Une cité nouvellement construite

Un total de 800 logements sociaux, réalisés dans la commune d'Oued Tlélat, sera distribué incessamment, a annoncé le maire de cette collectivité locale.
Le président de l'assemblée populaire communale a souligné que ces logements sont achevés à 100%. Les logements seront distribués à travers des décisions pré-affectation. Toutes les commodités et les différents réseaux ont été réalisés. Les logements ont été réalisés par une entreprise chinoise. Les 800 bénéficiaires sont les mal-logés des quartiers populaires d'El Hamri et Médioni de la commune d'Oran.
Une commission a été mise sur pied à la daïra et a étudié et trié les dossiers pour n'en garder que les postulants méritants. Tous les dossiers des demandeurs de logements ont été étudiés et vérifiés par le fichier national de logement.
Dans le même cadre, la direction de l'Education de la wilaya d'Oran a pris les devants en réalisant un lycée, un collège et une nouvelle école primaire pour satisfaire les besoins des nouveaux arrivants. Le président de la République avait donné des instructions pour accélérer la cadence de réalisation du programme du secteur et prendre toutes les dispositions nécessaires à sa concrétisation sur le terrain et la livraison de tous les logements attribuables avant le mois de Ramadhan prochain, rappelle-t-on.

Zekri S.

CITÉ DES «ITALIENS»

Entre espoir et amertume

Trente ans après, les 50 familles, qui s'entassent dans 28 baraques à la Cité des «*Italiens*» à Oued Tlélat, attendent toujours le jour de délivrance où elles obtiendront le fameux document «*désistement*».
La Cité est un ancien camp de base de 28 baraques, installé par l'entreprise italienne de réalisation de silos au profit de l'UCA, sur un terrain d'une superficie de 2 ha, dans les années 70/80. Une fois les silos réceptionnés, et l'entreprise ayant plié bagages, les 28 baraques ont été léguées, en 1983 exactement, à 28 travailleurs de l'UCA vu la crise de logements qui sévissait et touchait le personnel. Aujourd'hui, seuls 3 sont encore en activité.
Le reste est en retraite dont 5 bénéficiaires et ne sont plus de ce monde. Leurs familles attendent avec impatience la régularisation de leur toit : «*Nous attendons toujours le document de «désistement» de la part de l'entreprise UCA pour pouvoir faire des travaux d'aménagement dans nos baraques, de bénéficier du gaz, du bitumage de la part de la commune qui ne peut accéder dans un terrain appartenant à une entreprise publique*», souligne un père de famille.
Des conditions de vie inhumaines et difficiles pour l'ensemble des 50 familles qui y vivent. Inquiets du sort qui leur sera réservé, les habitants sont entre le marteau et l'enclume : «*Nous sommes prêts à acheter nos baraques pour enfin se stabiliser*», confient nos interlocuteurs complètement désorientés face un destin incertain et un âge avancé.
Pour la énième fois, les familles lancent un SOS aux autorités locales et les responsables de l'UCA (les docks) d'Oran pour leur venir en aide.

Noureddine B.

HASSI BOUNIF

LE NOUVEAU MARCHÉ OUVRE SES PORTES

Comme prévu, le marché des fruits et légumes de Hassi Bounif a ouvert, avant-hier, ses portes en présence du maire, des responsables locaux dont les services de Police. Les contestataires de cette opération d'attribution étaient sur place pour manifester leur colère et exiger une place au sein du nouveau marché. La commune avait affiché, il y a quelques mois, la liste des bénéficiaires de cet espace commercial et qui sont 192 commerçants affectés à 62 locaux et 130 tables. Les membres de la commission ont dû recenser et assainir la liste des demandeurs afin d'élaborer le listing final des véritables bénéficiaires. Mais cette attribution n'a pas fait que des heureux puisque les exclus de la liste se sont rassemblés, le même jour, devant le siège de l'APC pour dénoncer toujours le fait que, parmi les bénéficiaires, figurent des personnes qui n'ont aucun lien avec le commerce. Le maire a rassuré que la liste a été minutieusement étudiée et passée au peigne fin par les membres de la commission composée des services de la daïra, du commerce et de la commune de Hassi Bounif. La priorité a été accordée aux jeunes de la localité, indique-t-on. Les services de police ont bouclé le périmètre de la commune afin de maîtriser la situation et éviter d'éventuels dérapages des contestataires réunis en petits cercles devant la commune. Face au mécontentement de la foule, le maire a rassuré les contestataires que des projets similaires ont été inscrits pour cette agglomération dans le cadre de la résorption du commerce informel. La commune de Hassi Bounif a bénéficié de projets de marchés de proximité qui auront sans doute leur impact dans la régulation de l'activité. Une liste d'une centaine de commerçants en attente a été élaborée dans le cadre des futurs projets et remise aux services concernés. Un mois auparavant, un incendie avait détruit l'ancien marché de Hassi Bounif, au sein duquel activaient 130 commerçants. La wilaya a inscrit 14 marchés de proximité à travers plusieurs localités dont celle d'El Barki, El Kerma, Sidi Chahmi, Aïn El-Turck, El Braya et Arzew.

F.A.

AÏN EL-TURCK

DEUX NOUVEAUX SERVICES D'ONCOLOGIE OPÉRATIONNELS

Deux nouveaux services d'oncologie seront bientôt opérationnels au niveau des daïras d'Aïn El-Türck et d'Arzew, a indiqué le responsable chargé de la communication auprès du Centre Hospitalo-universitaire Docteur Benzerdjeb. Ces deux nouveaux services seront implantés, respectivement, au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé(EHS) Docteur Medjbeur de Aïn El-Türck et à l'hôpital d'El Mouhgoun. La multiplication des structures de cancérologie de proximité fait suite aux recommandations et aux orientations du ministre de la Santé publique et de la Réforme hospitalière, tient-il à préciser. Un stage de formation intensif d'une durée de deux mois, poursuit-il, a été prévu pour ce faire, au profit de l'équipe médicale et paramédicale qui prendra en charge ces deux services. Cette formation sera dispensée par l'éminent Professeur Djilali El Ouafi, Président du comité pédagogique d'oncologie ainsi que par le Professeur Yamouni. Par ailleurs, le matériel médical, en vue de l'équipement du nouveau service d'oncologie d'Ain El-Türck, a déjà été acquis, ajoute notre source. Ces 2 structures, d'une capacité d'hospitalisation de 79 lits, viendront ainsi renforcer les 4 autres services du genre dans la wilaya. Ces deux services nouvellement créés, notamment dans des zones à forte concentration de population (140 000 habitants pour la seule commune d'Ain El-Türck), prendront en charge les malades atteints de tous les types de cancer ainsi que leur accompagnement et leur éviteront, de ce fait, les pénibles déplacements jusqu'au chef-lieu de la wilaya.

Hadj Sahraoui

OÙ SORTIR À ORAN ?

THÉÂTRE : 10 h, organisation d'une série d'expositions d'objets et de documents sur les instruments musicaux, les bijoux et les habits traditionnels.

CINÉMATHÈQUE : 18 h 30, projection du film documentaire sur la vie et le parcours de l'Emir Abdelkader, premier chef de l'Etat algérien qui mena un combat contre le colonisateur. Ce film documentaire a connu un franc succès pour sa première projection à Oran.

T. K.

HORAIRE DES PRIÈRES

Fajr	04h01
Dohr	13h01
Asr	16h50
Maghreb	20h15
Isha	21h54

OUARGLA

Le wali présente ses arguments à la presse

● Il ne veut pas communiquer à travers des interviews exclusives, ni des mises au point à travers les journaux, mais il reste ouvert à toutes les interrogations de la presse et organisera désormais une conférence mensuelle à la wilaya ou à la maison de la presse de Ouargla pour répondre aux questions d'actualité.

Il s'agit de Ali Bouguerra, le wali qui se proclame fier d'être à la tête de la wilaya de Ouargla. Une wilaya dont il refuse le surnom de «wilaya des chômeurs», préférant de loin celui de «wilaya de la liberté d'expression et manifestation». Il est apparu ferme et déterminé à endiguer le problème de l'emploi qui connaît un avancement perceptible, dit-il. Ali Bouguerra s'est exprimé à l'occasion de l'installation de Laggoune Assia, la toute nouvelle chargée de la cellule de presse de la wilaya de Ouargla, une énarque, versée dans les relations avec les médias. La rencontre, co-animée par M. Mohamed Lakhdar Fouatid, son chef de cabinet, s'est voulue amicale quoiqu'inévitablement focalisée autour du dossier de l'emploi tout en abordant des thématiques comme les relations avec la presse, les sujets qui fâchent ou blessent, la distribution des logements sociaux...

PHOTO: *EL WATAN*

Rencontre du wali de Ouargla avec la presse

MÉDIAS- WILAYA : DES RELATIONS À AMÉLIORER

En préambule le wali de Ouargla dira :*«Je reconnais qu'il y a un vide en matière de communication institutionnelle et qu'une information doit se faire régulièrement de la part des pouvoirs publics par le biais de rencontres sur l'initiative des uns ou des autres. Mon programme d'action ne me permet pas de vous rencontrer individuellement mais je suis ouvert à toutes les propositions à même de donner une meilleure image médiatique de notre wilaya ou type de questions que l'opinion publique se pose. Je lis Ouargla à travers la presse avec une analyse que je considère. Le bon et le mauvais, l'intox aussi, y compris que des élus demandent ma destitution, que je dois partir. Jamais ! Je suis très fier de servir cette wilaya. Et pourquoi doit-on parler à ma place ? Je suis un cadre de l'Etat, qui peut me désigner ou me demander de céder ma place à un autre, c'est ça la fonction de servir la République. Je ne suis pas pour qu'on parle à ma place. Un groupe d'élus a contacté un journaliste pour tenter de faire limoger le wali. Je n'ai pas fait de mise au point concernant les atteintes à mon chef du cabinet, chargé de présider la commission sectorielle de l'emploi, qui serait responsable de dépassements, certains ont même amplifié le feu d'incendie du poste de garde de la wilaya, parlant d'un siège de wilaya brûlé. Je pars du principe que la liberté d'expression est sacrée et vous laisse le constat. Un passant a jeté un cocktail Molotov, des faits qui arrivent, l'information qui nous blesse et je ne suis en querelle avec personne, je suis venu ici pour travailler»*, précisera M. Bouguerra.

EMPLOI : LES MESURES DE SELLAL SONT UNE RÉALITÉ

«Vous avez remarqué que nous avons communiqué des chiffres en matière de placement et d'inscription au fichier des demandeurs d'emploi au niveau de l'ANEM de Ouargla. 8000 placements au juste, des listes nominatives que j'ai remises personnellement au président de l'APW de Ouargla et aux élus et je peux le communiquer à la presse nationale par entreprise, par nom et par prénom. En quoi sont-ils crédibles ? Oui, crédibles et vérifiables parce que pour la première fois le forcing sur les entreprises pétrolières a porté ses fruits. Avant, les DRH de ces entreprises travaillaient avec l'ANEM en usant de méthodes peu orthodoxes. Il faut le dire en toute responsabilité. C'est cette méthode, cette transparence que j'ai instaurée à travers l'instruction 01/2013 du Premier ministre concernant l'emploi dans les wilayas du Sud. Parce qu'il y a des dysfonctionnements au niveau des agences de l'emploi en premier et des sociétés pétrolières en particulier où le laisser-aller est flagrant ; il faut le dire, il existait des insuffisances dans la gestion des procédures. Les entreprises pétrolières arguaient du manque de célérité des agences de l'emploi et recouraient systématiquement à des placements hors wilaya ; d'autre part, les agences locales de l'emploi cultivaient les négligences. Donc, on a mis de l'ordre dans tout ça et moi je le dis : à travers cette instruction nous avons créé une commission sectorielle de l'emploi qui s'est réunie 19 fois depuis l'année dernière. Ces réunions ont été tenues un peu partout à travers les instances de l'emploi, même à Hassi Messaoud et Touggourt car il s'agit d'un mécanisme de contrôle. Les chômeurs pensent que la commission est chargée du placement, ce qui est complètement faux. On a réuni tous les DRH des entreprises pétrolières nationales, à quatre reprises nous avons vérifié leurs plans de recrutement et à travers cela il y a eu des placements au niveau de l'Enafor, de l'ENSP, de l'ENTP, suite à l'application des mesures de M. Sellal. Concrètement, nous avons mis en symbiose les DRH avec les agences de l'emploi, il y avait des dérapages, il faut le reconnaître, avec le fameux délai des 21 jours. Pourquoi la rue continue de gronder ? Nous sommes dans un pays démocratique, les gens s'expriment librement, ce n'est pas un nouveau phénomène à Ouargla et il ne concerne pas uniquement l'emploi. Pour ma part, il s'agit d'une pratique très saine, positive même, qui me permet de jauger l'état d'esprit des citoyens et de rectifier le tir. C'est la preuve qu'ils font confiance aux institutions de l'Etat. Le plein emploi n'existe nulle part, il y a toujours un turn-over, nous avançons, je ne distribue pas de l'emploi, je dessine une stratégie, une démarche», ajoutera le wali.

FORMATION : À ADAPTER AUX BESOINS DU MARCHÉ

«La formation professionnelle en entreprise est en marche et l'IAP Hassi Messaoud va reprendre, la proposition a été faite au ministre de l'Energie en février dernier. Il est vrai aussi que nous avons donné des dérogations pour 186 postes d'emploi hors wilaya depuis une année pour des profils inexistants chez nous et qui ont fait jaser. Je reconnais devant vous en toute responsabilité que les contenus pédagogiques de la branche hydrocarbures à l'université de Ouargla ne sont pas adaptés aux besoins du secteur pétrolier. Quand des tests ont été effectués au produit de la formation universitaire, il s'est avéré différent des contenus de la formation prodiguée par l'IAP Boumerdès. Donc, nos diplômés nécessitent une formation complémentaire d'une année et autant le dire parce que je l'ai proposé, l'enseignement supérieur c'est l'Etat, Sonatrach est une entreprise publique, alors qu'ils appliquent le même programme pour qu'on évite ce genre de problèmes en mettant à niveau le programme de l'université de Ouargla dont le recteur est informé», dira-t-il encore.

5000 LOGEMENTS DISTRIBUÉS, 116 EN ATTENTE

«La polémique suscitée par le logement précaire n'a pas lieu d'être, je reconnais qu'il y a eu des dérapages et que j'ai personnellement mis le holà après inspection. Je regrette, mais le résidant d'un bâtiment n'est pas dans un logement précaire et c'est tout à fait normal qu'il ne bénéfice pas d'une aide de l'Etat. Nous n'allons pas démolir tout un bâtiment pour qu'il soit éligible. C'est comme le cas des logements sociaux de l'année dernière ; après enquête, nous avons retiré les noms de 36 bénéficiaires. Pour le dossier du logement, j'estime que globalement Ouargla est sur la bonne voie, nous avons distribué 5000 logement et je peux vous donner les chiffres par commune. Il reste 116 logements au niveau des commissions de daïra de Sidi Khouiled, Meggarine et Rouissat que nous allons distribuer dans un mois tout au plus, en tout cas avant le début du Ramadhan. Certains parlent de dérives de la wilaya concernant le logement précaire ; bien au contraire, je m'attendais à des remerciements, tous ceux qui en ont le droit y ont accédé et j'ai moi-même retiré les noms des personnes non éligibles ; plus encore, les élus concernés m'ont écrit pour s'excuser du quiproquo», conclura l'élu.

Houria Alioua

GHARDAÏA

CONSULTATIONS MÉDICALES AU PROFIT DES RÉGIONS RURALES

Les services de la Protection civile de la wilaya de Ghardaïa ont voulu inaugurer le mois de juin par une série de sorties sur le terrain afin de mener des consultations médicales au profit des régions rurales enclavées et qui souffrent encore d'un déficit en matière de couverture sanitaire.

Cette initiative, débutée le 1er juin et qui s'étalera jusqu'au 14 du même mois, a été minutieusement préparée par les services concernés, et ce, en étroite collaboration avec le chef de cabinet de la wilaya et les services de la DSP qui ont mobilisé à cet effet toute une caravane composée essentiellement d'une armada de médecins actifs dans la Protection civile, en compagnie des spécialistes de la direction de la santé, et ce, afin de mener cette mission sanitaire dans les régions lointaines.

Selon le chargé de communication de la direction de la Protection civile, le lieutenant Hadj Ammar Abderrahmane, *«c'est lors de plusieurs réunions consultatives entre le directeur de la Protection civile et le chef de cabinet de la wilaya et les responsables de DSP que tout le monde s'est enfin accordé sur l'itinéraire de cette caravane qui va sillonner 16 régions rurales enclavées, réparties en six communes, dont Hassi El Gara, Hassi Lafhal, Mansourah, El Ménéa, Metlili et enfin Sebseb»*.

Pas moins de 1300 âmes vont bénéficier de ces consultations médicales.

La caravane a pris le départ de la commune de Ghardaïa, en passant par les régions de Hassi Ghanem, Kouiret, Nemcha dans la commune d'El Ménéa, puis Moulouket à Hassi El Garra, Chouikhet, Oued Ouchiguen à Mansourah et Oued Souih à Hassi Lafhal.

Farid Azzoug

EL WATAN SUD

Recrute des journalistes et correspondants dans les localités suivantes : Ouargla, Hassi Messaoud, Touggourt, El Goléa, Djemaa, In Salah et Djanet.
Conditions requises : maîtrise de la langue française et des techniques de rédaction.
Merci d'envoyer vos C.V uniquement par mail sur : redaction@gmail.com et pub@elwatan.com

Des tarifs spécialement étudiés pour les régions du sud du pays

El Watan a fait le pari de la proximité en lançant des éditions régionales.
Le service publicité d'El Watan vous propose d'insérer vos placards publicitaires dans des délais raisonnables et à des prix spécialement étudiés pour l'édition régionale.
Le meilleur accueil vous sera réservé au niveau de notre bureau régional sis à la
Cité du 24 Février La Silice Bt L Apt. 04 Ouargla
Téléfax : 029 70 86 86
Email: pubouargla@elwatan.com

WILAYA DE BOUMERDÈS

L'aménagement urbain fait défaut

● Sur les 39 opérations inscrites en 2010, seules 11 sont en cours de réalisation alors que d'autres sont à l'arrêt.

Des milliers de citoyens des localités de la wilaya de Boumerdès se plaignent de la détérioration de leur cadre de vie. De nombreuses cités d'habitation ne sont pas encore dotées de trottoirs, d'aires de jeux et d'espaces verts et de stationnement. Les sommes colossales injectées dans des projets d'amélioration urbaine n'ont pas permis de remédier à ce problème. Les projets inscrits à cet effet par la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) de la wilaya connaissent d'énormes retards dans la réalisation. La DUC a réalisé seulement 61 projets des programmes prévus au terme des années 2006 et 2007 avec un montant avoisinant les 700 millions DA, a précisé la responsable du service de l'amélioration urbaine. Notre interlocutrice justifie ces lenteurs par les contraintes rencontrées sur le terrain, telles que les oppositions exprimées par certains citoyens, la défaillance des entreprises engagées ainsi que les blocages de certains chantiers de raccordement et de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable et du gaz de ville. Sur les 39 opérations inscrites en 2010, seules 11 sont en cours de réalisation alors que d'autres sont à l'arrêt. C'est le cas du programme de la localité Nechite, commune de Boudouaou, dont les travaux sont bloqués depuis plus d'un an en raison des retards enregistrés dans les travaux de rénovation du réseau d'AEP. *«L'aménagement de la cité sera effectué après la fin du chantier lancé par la direction de l'hydraulique»*, a-t-elle indiqué. S'agissant du projet d'aménagement de la cité Benyamina, dans la même commune, elle a souligné que l'avis d'appel est sorti infructueux. Les habitants de ladite cité devront donc attendre encore plusieurs mois avant de pouvoir évoluer dans un milieu doté de commodités de base. De nombreuses autres cités résidentielles de la région offrent des décors peu hospitaliers en raison de la dégradation des ruelles, l'absence d'aires de jeux, d'éclairage public…etc. Dans la commune de Thénia, au moins deux cités, à savoir Tamssout et Bougaal, attendent l'entame des projets d'aménagement qui y sont prévus depuis plusieurs années. À Kharouba, l'aménagement urbain fait défaut au niveau des cités Moussa M'henna et Kendil Ahmed. Les espaces extérieurs aux blocs d'habitation n'ont jamais été revêtus. Même situation au niveau des cités Chaâbani et 48 Logements, au centre-ville des Issers, où les habitants circulent dans la boue en hiver et respirent la poussière en été. Ces deux quartiers, qui croulent sous les ordures ménagères, sont pourtant situés à 150 mètres du siège de l'APC. Le projet d'aménagement urbain du chef-lieu communal, confié en 2010 à une entreprise privée, connait d'énormes retards. Les eaux usées y sont visibles à chaque coin de rue. Cela sans parler des baraques illicites et des monticules de gravats qui disputent la place aux déchets, notamment au niveau des arrêts de bus jouxtant la zaouïa Abderrahmane Ettaâlibi. À Bordj Ménaïel, ce sont les herbes sauvages qui occupent la place des trottoirs, comme c'est le cas à la cité Boussbâa et Tahrir où la quasi-totalité des ruelles sont impraticables. La localité a bénéficié d'un montant de 36 milliards de centimes pour changer l'image du chef-lieu mais les travaux traînent depuis deux ans.

Z. Youcef

PHOTO: EL WATAN

Le cadre de vie laisse à désirer dans la plupart des cités d'habitation

SECTEUR DE LA PÊCHE

L'opération «ports bleus» lancée le 7 juin

La campagne de nettoyage des ports de la wilaya de Boumerdès va être lancée samedi prochain à partir du port de Zemmouri. Cette opération qui touchera également le port de Dellys s'intitule «Ports bleus». Elle a été initiée l'année dernière par le ministère de la pêche et des ressources halieutiques. *«Cette deuxième édition va connaître l'extension de l'opération Ports bleus à d'autres secteurs notamment celui de l'environnement»*, a déclaré Cherif Kadri, directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdès, lors d'un point de presse animé lundi à la maison de la culture Rachid Mimmouni. M. Kadri, qui veut que l'opération soit organisée régulièrement, invite les professionnels du secteur de la pêche à se structurer en associations et clubs afin de mieux assurer la protection des ports et du littoral. *«Une journée de sensibilisation n'est qu'un geste symbolique»*, considère-t-il. Trois prix visant à inciter la population à mieux protéger la côte vont être attribués à l'issue de chaque opération de nettoyage. Le premier est destiné aux écoliers et sera décerné pour celui qui aura fait le meilleur dessin. Le second prix reviendra au meilleur club de la protection de l'environnement maritime.

Un 3e prix récompensera la meilleure association professionnelle. Abordant la question de la flambée des prix des poissons, M. Kadri l'explique par le principe de l'offre et de la demande. En plus des raisons d'ordre naturel (la nature du plateau continental estimé à 14 000 KM2 et du stock pêchable 220 000 tonnes), il a rappelé que la sardine est un produit saisonnier, d'où l'augmentation de son prix sur le marché hors saison. A cela s'ajoute, selon lui, le changement des habitudes alimentaires des Algériens. *«La demande pour le poisson se manifeste même dans les wilayas de l'intérieur et celles du Sud, alors qu'il fut un temps le poisson ne se vend que dans les wilayas du littoral»*, a-t-il souligné, ajoutant que 80% des quantités pêchées dans la wilaya de Boumerdès se vendent hors wilaya. Le conférencier n'écarte pas la part de la spéculation dans la flambée des prix. Il a annoncé une série de mesures pour diminuer un tant soit peu les prix du poisson. Au niveau de la wilaya de Boumerdès, il est prévu la réalisation de 4 poissonneries ainsi que trois marchés de gros pour le poisson. La poissonnerie de Zemmouri est réalisée. M. Kadri insiste sur le rôle des collectivités locales dans le développement du secteur et se demande comment une wilaya côtière comme Boumerdès n'a pas de poissonnerie. Pour pallier au manque de produits halieutiques sur le marché, le même responsable invite également les Algériens à orienter leur consommation vers les poissons de l'aquaculture mais surtout à diversifier leur consommation en matière du poisson au lieu d'acheter uniquement la sardine.

Djedjiga Rahmani

BENI AMRANE

LES TRANSPORTEURS RÉCLAMENT UNE GARE ROUTIÈRE

Les transporteurs de voyageurs de la commune de Beni Amrane réclament la construction d'une gare routière digne de ce nom afin de mettre fin à l'anarchie qui règne au niveau des arrêts de bus de la localité. En effet, ces transporteurs qui assurent la desserte Beni Amrane-Thénia-Boumerdès se disent désemparés devant les conditions insupportables dans lesquelles ils exercent leur fonction. L'exiguïté de l'arrêt, l'absence d'abribus, le non bitumage de l'espace improvisé pour garer leurs fourgons et minibus et les risques d'accidents dus aux stationnements au bord de la RN5, sont autant de problèmes qui pénalisent les protestataires. Ils dénoncent aussi le manque d'hygiène vu que les responsables locaux n'ont pas jugé utile de doter cet arrêt de sanitaires. En plus, ils condamnent la concurrence «déloyale» de leurs collègues qui assurent la desserte Beni Amrane-Thénia. La présence d'un contrôleur de quai ordonnant les départs mettra sûrement un terme à cette réserve soulevée par les transporteurs et les usagers. Mais ce sont les voyageurs qui en pâtissent le plus et souhaitent la dotation de la commune d'une gare routière avec toutes les commodités nécessaires dans les plus brefs délais.

H. Dahmani

OUED LARBAÂ (CAP DJENET)

DES REVENDICATIONS EN SUSPENS

Les habitants de Oued Larbaâ, village relevant de la commune de Cap Djinet, s'estiment marginalisés par les pouvoirs publics. *«Notre village est exclu volontairement ou involontairement des projets de développement, et ce, malgré les nombreuses requêtes adressées aux responsables concernés»*, diront avec regret certains villageois. *«Vu leur état piteux, nos routes se transforment en un véritable champ de patates dès les premières pluies. Nous voulons que les autorités locales songent à revêtir ces routes afin qu'ils évitent aux villageois de patauger éternellement dans la boue en hiver et d'inhaler des quantités importantes de poussière en été»*, dira un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années, qui se plaint également de la pénurie d'eau potable et l'absence de gaz de ville dans le village. Bien que situé à quelques encablures seulement de la mer, Oued Larbaâ est réputé pour son froid glacial en hiver. Absence de gaz de ville oblige, la plupart des villageois se voient contraints de se chauffer au bois. *«Alors que la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet d'une capacité de 100 mille mètres cubes/jour, est destinée à couvrir les besoins de certaines communes de l'est de la wilaya, notre village se plaint perpétuellement d'un manque flagrant en eau potable»*, dira avec ébahissement un autre villageois.

N. Abdeslam

LE SITE DU ROCHER NOIR BIENTÔT AMÉNAGÉ

Les travaux d'aménagement du site du Rocher noir vont démarrer incessamment, a-t-on appris de sources proches de la direction de l'urbanisme de Boumerdès. Confié à une entreprise privée, ce projet d'un montant de 60 millions de dinars est attendu depuis longtemps par la population. Des aires de jeux, des jardins, un parking y seront réalisés. Cela en sus de l'aménagement des anciennes conduites d'eau potable, de l'assainissement ainsi que le goudronnage de toutes les artères du site. De nouveaux lampadaires seront installés tout au long de la ruelle qui mène vers le Rocher noir et la deuxième plage, tant convoitée par les estivants. Les services de l'hydraulique ont, quant à eux, été instruits de lancer des études concernant la réalisation d'un nouveau château d'eau en remplacement de celui qui a été démoli en raison du danger qu'il représentait pour les riverains et les estivants. De son côté, l'APC de Boumerdès a invité les résidents du site à aménager et embellir leurs habitations et leurs locaux commerciaux en fonction des nouvelles transformations qui seront menées sur le site. Cette louable initiative vient à point nommé pour donner au site du Rocher noir son véritable cachet touristique et historique à la fois. À noter que les études concernant le port de plaisance qui sera réalisé sur les lieux sont toujours en cours. Le ministère de la pêche aurait donné son feu vert pour son inscription dans le cadre du budget sectoriel.

Lydia Ibaouni

400 commerçants baissent les rideaux à Annaba

Plus de 400 commerçants ont manifesté hier leur colère devant le siège de la wilaya de Annaba, avons-nous constaté sur place. Par cette action, les protestataires qui activent tous au centre ville du chef lieu, notamment au niveau de la Rue Ibn Khaldoun (Ex Gambetta), la plus commerçante de la wilaya, veulent attirer l'attention des autorités locales sur un problème qui commence, apparemment, à peser lourds sur leurs recettes. « ***la multiplication des braderies et autres foires au niveau de la Tabacoop, en périodes de fêtes et à la veille du mois de ramadan, impacte négativement notre chiffre d'affaire. Avec des prix réduits, non imposés par le fisc, les citoyens n'auront aucune hésitation à s'approvisionner auprès de ces commerçants du dimanche, au grand dam de notre activité régulière. Cela relève tout simplement de la concurrence déloyale*****», s'indignent des manifestants, rencontrés sur le lieu. Plus aux faits de la réglementation régissant les braderies et les foires, d'autres commerçants ont orienté un doigt accusateur à l'encontre de la direction des domaines qui, selon eux, encourage cette pratique déloyale. «** ***Comment ne pas manifester notre mécontentement contre la direction des domaines de la wilaya de Annaba lorsqu'on sait que pas moins de vingt foires et braderies sont organisées annuellement, dont quatre au niveau de la Tabacoop, à l'entrée principale de la ville, alors que la réglementation ne prévoie que deux dans chaque commune. Ces commerçants presque à la sauvette, venus d'un peu partout, ne sont pas imposables au niveau de la direction des impôts de la wilaya de Annaba. C'est nous qui renflouons à longueur d'année les caisses du trésor public. N'est ce pas là une volonté de nuire aux commerçants locaux ?*** **» S'interrogent-ils. Avant de se masser devant le siège de la wilaya, les commerçants concernés par ce problème, ont pris la peine, en guise de protestation, de fermer leur magasin durant toute la journée d'hier. Ce qui a suscité l'indignation des badauds qui ont été privés de leur seconde nature, celle de lécher les vitrines.** ***M. -F. G.***

MARACHOU (MILA)

Le projet des 2000 logements gelé

L'assiette foncière dégagée pour le projet s'est révélée très mauvaise

L'information est tombée comme un couperet : le projet immobilier comprenant 2000 unités d'habitations prévues à Marachou, sur les hauteurs sud de la ville de Mila, est gelé ! En effet, selon la cellule de communication de la wilaya, qui a rendu publique, ce mardi, la mauvaise nouvelle, ledit projet ne sera pas réalisé sur les reliefs sud de la ville, en raison de la mauvaise qualité du sol de cette région connue pour ses glissements de terrain et ses pentes argileuses abruptes.

S'étendant sur 52 hectares, l'assiette foncière dégagée pour le projet immobilier en question s'est révélée de très mauvaise qualité, souligne notre source, après des expertises réalisées par un bureau d'étude spécialisé. Cela a poussé les pouvoirs publics à délocaliser le projet et à lancer, d'ores et déjà, des opérations de recherche afin de désigner, au plus vite, de nouveaux terrains pour l'implantation de ces logements. Une commission a été montée à cette fin, laquelle est chargée de faire des prospections des terres constructibles à Marachou. Mais elle se heurte déjà à deux problèmes au moins, à savoir l'insuffisance du foncier disponibles et le statut juridique de ces terrains.

PHOTO: EL WATAN

Les glissements de terrrains empêchent l'expansion de la ville

Selon notre source, outre l'insuffisance des assiettes foncières dans la région, les terres disponibles appartiennent toutes au secteur privé, ce qui rend leur acquisition très onéreuse, voire impossible. Notre source suggère, toutefois, que la wilaya est déterminée à réaliser ce projet dans lequel des milliers de citoyens de la ville placent leurs espoirs. Il est à signaler que la commune de Mila souffre d'un grand déficit d'assiettes foncières constructibles, ce qui a poussé les responsables municipaux à étendre le PDAU de la commune jusqu'aux frontières des communes voisines de Zeghaïa, à l'Est, et de Sidi Merouane, au Nord. ***B. K.***

Des habitants de Rejas en colère

Le tronçon routier de la RN 79, reliant Mila à la commune de Rajas, à 18 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya, a été coupé à la circulation automobile par les habitants de la localité de Kribsa. Des dizaines de citoyens de cette agglomération relevant de la commune de Rajas, sont descendus sur la route, ce mardi, dès les premières heures de la matinée, et l'ont bloqué à la circulation automobile en érigeant des barricades de pierres et de pneus sur la voie carrossable. Les protestataires s'insurgent contre le manque d'eau potable qui pénalise leur localité depuis dix jours, à se fierà leurs allégations. En effet, certains contestataires affirment que l'eau n'a pas coulé dans les robinets de leur bourgade depuis pratiquement une dizaine de jours. Jointe par téléphone, une source locale confirme la pénurie d'eau en expliquant que cela est dû à une rupture de la conduite d'alimentation de la localité en eau et que les travaux de remise en état de ladite conduite ont été retardés par les intempéries qu'a connues la région en fin de semaine passée. Rassurant, notre interlocuteur affirme que tout rentrera dans l'ordre dès aujourd'hui, mercredi Le maire s'est rendu sur les lieux de la protesta et a réussi à obtenir la réouverture de la route, à la mi-journée, après s'être engagé à tout faire pour rétablir la situation au plus vite. ***B. K.***

SOUK AHRAS

Deux inspecteurs du ministère de l'Intérieur aux postes frontaliers

Deux inspecteurs centraux du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales se sont rendus à Souk Ahras pour s'enquérir de l'état d'avancement des mesures mises en application au niveau des postes frontières pour faciliter l'accueil de la communauté algérienne vivant à l'étranger. A rappeler que les postes de Lahdada et Loufouidh connaissent, durant chaque saison estivale, un flux important de voyageurs en provenance de plusieurs pays européens, mais aussi des ressortissants algériens qui résident dans les pays du Golfe et qui choisissent ces deux postes pour regagner leurs villes d'origine. Les deux postes frontières qui ont récemment fait l'objet d'un renforcement en moyens humains et matériels comptent assurer une meilleure prise en charge des voyageurs.

Une antenne des impôts, aux fins d'assurer sur les lieux le recouvrement des différentes taxes notamment le droit de passage et permettre aux voyageurs d'éviter les déplacements inutiles vers les grands centres urbains, y a été implantée. Idem pour une annexe bancaire, le renforcement des stations multiservices pour une alimentation permanente en combustibles, et la création d'un service de permanence pour les transporteurs privés qui doivent assurer les déplacements des voyageurs à tout moment de la journée, voire de nuit. Les volontaires du CRA (croissant rouge algérien) sont, à leur tour mobilisés pour l'orientation et l'information des visiteurs. Les deux cadres du ministère de l'intérieur et des collectivités locales, accompagnés du secrétaire général de la wilaya, ont constaté sur les lieux le travail de coordination où toutes les parties concernées par l'opération étaient représentées en force. ***A. Djafri***

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Des habitants de Belimour fermen le CW42

Des dizaines d'habitants de la localité de Belimor, à 20 km à l'est de Bordj Bou Arréridj, ont bloqué, tôt dans la matinée d'hier, le CW42, reliant Bordj Bou Arréridj à Bordj Ghedir, pour réclamer la suspension de l'exploitation des carrières de la région. Les manifestants, qui n'ont pas manqué d'exprimer leur désarroi devant cette situation, ont par ailleurs dénoncé les risques auxquels sont exposés leurs maisons et leurs champs. «*La poussière engendrée par l'usage des explosifs infecte nos eaux, nuit à nos cultures et provoque des maladies respiratoires*», dira un paysan de la région. Certains d'entre eux rappellent les promesses non tenues des responsables.

A l'heure où nous mettons sous presse, la route demeure toujours fermée par les habitants qui se disent déterminés à aller jusqu'au bout de leur mouvement pour faire entendre leurs voix. ***A. B.***

BACCALAUREAT À JIJEL, MILA ET TÉBESSA

La fraude ou le suicide

Le centre d'examen du baccalauréat 2014 du lycée Mohamed Seddik Ben Yahia de la ville d'El Milia a vécu des moments particulièrement mouvementés, ce mardi, lorsqu'une candidate inscrite dans la filière lettres et langues étrangères a tenté de se suicider après que des surveillants aient déjoués sa tentative de fraude à l'épreuve de philosophie. La jeune fille a tenté de se jeter du balcon après avoir piqué une crise d'hystérie avant d'être prise en charge par l'équipe médicale du centre d'examen. Face à son état d'agitation, elle a été conduite par une ambulance de la protection civile au service médicochirurgical de l'EPH Bachir Mentouri. Son retour à sa classe d'examen n'a pas été calme, avant que ses parents n'interviennent pour la transporter chez elle.

Par ailleurs, nous apprenons qu'une vingtaine de candidates ont été prise en charge par l'équipe médicale lors des épreuves de philosophie. La plus part ont été victimes de crise de dystonie ayant nécessité l'intervention de l'équipe médicale pour une prise en charge sur le plan médico-psychologique. Par ailleurs, un candidat au bac, surpris en flagrant délit de fraude au collège Larbi Tebbessi de Ferdjioua, à l'ouest de Mila, a menacé de se suicider si sa tentative de fraude est sanctionnée d'un rapport. Le concerné, âgé de 20 ans, passant son baccalauréat en filière scientifique, a été surpris par les surveillants en train de tricher. Notre informateur affirme que le concerné, prié de suivre un surveillant chez le chef de centre d'examen, comme le veulent les instructions, a sorti une paire de ciseaux et l'a plantée dans son cou, menaçant de se suicider si l'administration du centre le sanctionne d'un rapport. Il a été maîtrisé et assagi, indique-t-on. ***A. Z. et B. K.***

HUIT FRAUDEURS EXCLUS

Il s'appelle Haoum El hafnaoui et il vit à Tébessa. Il a 71 ans et il est le plus vieux candidat au bac en Algérie. Cet ex fonctionnaire à la retraite a passé les épreuves de la filière gestion et économie et se dit satisfait jusque là de son travail. Par ailleurs, la Direction de l'éducation de Tébessa a enregistré jusqu'à la deuxième journée de l'examen du bac, 8 cas d'exclusion pour fraude au niveau des différents centres d'examen de la wilaya. Les exclus ont été pris en flagrant délit alors qu'ils utilisaient leurs téléphones portables. ***Lakehal Samir***

RAPPORTÉ PAR UN DÉPUTÉ

Le DSP de Guelma congédié pour mauvaise gestion

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Guelma a été démis de ses fonctions. L'annonce a été faite, hier, par Abdelmalek Boudiaf ministre de la santé, au député de la wilaya de Guelma, Smaïn Kouadria, d'obédience PT, en marge des travaux de l'APN. «*Le ministre est formel dans sa réponse, il m'a dit textuellement que le DSP de Guelma rentre chez lui !*» nous a affirmé, hier, Smaïn Kouadria. D'autant, poursuit-il, que plusieurs commissions d'enquêtes ont été diligentées, durant l'année 2013, dans ce secteur à Guelma, pour en déterminer les carences. Les rapports accablants de ce député ainsi que les échos négatifs, notamment ceux de la presse n'ont pas été en la faveur de ce directeur. ***Karim Dadci***

BÉCHAR

Un étudiant se noie au barrage de Djorf Torba

Un étudiant en sciences politiques de 23 ans s'est noyé, avant-hier, dans les eaux du barrage de Djorf Torba (55 km au sud-ouest de Béchar). D'après une source autorisée, le jeune étudiant, originaire de Timimoune, était loin de soupçonner que les eaux du barrage étaient profondes et sans aucune surveillance malgré les appels à la prudence et à l'interdiction de nager même sur les rivages où s'étirent de nombreux maquis et rochers dangereux. Le corps du malheureux étudiant a été repêché par les services de la Protection civile et évacué à la morgue de l'hôpital *«240 Lits»* de Béchar. Les services de la Protection civile enregistrent, ces dernières années, une moyenne de deux noyades par an dues à des imprudences. ***M. N.***

EL-BAYADH

Une bande de faussaires neutralisée

Lors d'un contrôle routinier des véhicules, sur l'axe reliant El-Bayadh à Labiodh, les gendarmes ont réussi à mettre la main sur un attirail de matériel sophistiqué de reproduction de documents administratifs: des scanners, des encriers de diverses couleurs et plus particulièrement un paquet de permis de conduire falsifiés. Celui du conducteur n'était pas authentique non plus et présentait toute une série de malfaçons. Les trois membres de cette bande, qui opéraient à travers les wilayas du Sud-ouest du pays, ont été arrêtés et présentés au parquet qui a ordonné leur placement sous mandat de dépôt. ***R. M.***

RELIZANE

Des élus démis de leurs fonctions

Plusieurs élus faisant l'objet d'une poursuite judiciaire ont été suspendus. Ainsi, le maire de Ammi Moussa, la capitale de l'Ouarsenis, et deux autres élus ont été *«écartés»* de la gestion des affaires de la commune. L'opération a concerné aussi deux autres élus de Oued Slam, un élu de Mendès et un autre de Sidi Lazreg. Tous ont été systématiquement remplacés par leurs pairs retenus dans les listes électorales. L'assemblée de la wilaya (APW) n'est, semble-t-il, pas loin des secousses puisque l'on apprend que des voix se sont élevées pour réclamer l'alternance aux postes de vice-présidents du P/APW et même au niveau des commissions de l'assemblée. ***I. B.***

MOSTAGANEM

Clôture du Festival du théâtre amateur

Mis à part le premier prix fortement contesté eu égard à la qualité du spectacle scénique mais aussi à la qualité du texte écrit dans un arabe classique approximatif, le jury s'est rattrapé en récompensant la troupe oranaise d'un second prix largement mérité.

PHOTO : DR

Une des troupes qui auront montré les prémices d'un véritable renouveau du théâtre amateur

C'est dans une ambiance feutrée que se sont éteints les lampions de la 47ème édition du Festival de théâtre amateur qui a tenu, en grande partie, ses promesses. D'abord par la qualité très relevée des débats, quand bien même, par moments, la fougue de certains intervenants a taquiné le point de rupture. Mais la sagesse de nombreux modérateurs a permis d'éviter le pire. Encore une fois, les enjeux se sont focalisés autour de la langue usitée par les troupes. Entre les parlers locaux, le fameux parler maghrébin, qui a toujours été le langage le plus familier des planches, et l'arabe classique, les participants à cette 47ème édition ne sont pas parvenus à un consensus. Et ce ne sera pas le palmarès concocté par le jury, que présidait Djamel Bensaber, qui mettra un terme à cette bataille des *«langues»*. En octroyant le premier prix à la troupe de Laghouat qui a présenté un spectacle de qualité tout juste moyenne, voire médiocre selon l'avis de nombreux spécialistes, le jury aura fait montre d'une certaine désinvolture, voire d'une grande cécité, au point que certains spécialistes ont fait part de leur stupéfaction à l'énoncé du palmarès. D'aucuns ont même parlé d'un palmarès politique. Toutefois, mis à part le premier prix fortement contesté eu égard à la qualité du spectacle scénique mais aussi à la qualité du texte écrit dans un arabe classique approximatif ainsi qu'à la faiblesse du jeu d'acteur, le jury s'est de suite rattrapé en grande partie en récompensant la troupe oranaise d'un second prix largement mérité. En effet, avec les troupes de Fouka et de Bedjaia, la jeune troupe d'Oran est sans doute celle qui aura donné le plus de satisfaction. Avec les sempiternelles petites défaillances qui font le charme de l'amateurisme, ces 3 troupes auront montré les prémices d'un véritable renouveau du théâtre amateur. Approchés par El Watan pour livrer leurs impressions, les figures de proue de cette manifestation que sont Charef Berkani, Ahmed Cheniki et Kémal Bendimered, n'auront pas manqué de souligner combien *«ces associations nous auront réconciliés avec le vrai théâtre»*. Pour Kémal Bendimered, un peu échaudé par les premiers spectacles, *«les jeunes amateurs de Bejaia, d'Oran et de Fouka nous ont replongés dans le théâtre des années soixante-dix, celui de la générosité et de l'authenticité, celui du dénuement aussi, car ces 3 spectacles se sont également singularisés par la vacuité, voire l'indigence des décors»*.

LES PORTES DU PERFECTIONNEMENT

En plus des débats, ce sont les ateliers thématiques qui auront grandement participé à la qualité du Festival.
En effet, l'initiative des organisateurs de faire disséquer les pièces par une douzaine de spécialistes des planches aura des prolongements heureux pour la plupart des associations. Une idée généreuse qui mettra à contribution l'ensemble des acteurs de la sphère artistique et culturelle nationale. Car chacun aura mis à contribution son carnet d'adresses afin d'ouvrir les portes du perfectionnement devant des troupes provinciales souvent complètement démunies et isolées. Ce regain d'optimisme s'est prolongé lors de la cérémonie de clôture par la présentation de *Dem El Hob* de Kaki. Mise en scène par le jeune Mohamed Takirett qui s'est appuyé sur un scénographe et un chorégraphe aussi talentueux que discret, la pièce a conquis l'exigeant public mostaganémois qui a été agréablement surpris par la qualité du spectacle, la singularité du décor et les nombreuses et subtiles digressions du metteur en scène.
Autant d'entorses au spectacle originel que n'aurait point désapprouvé Ould Abderrahmane Kaki. Produit par le Théâtre régional de Mostaganem, la pièce se laissera voir non sans plaisir par d'autres publics, d'autant qu'il s'agit là du premier spectacle du tout nouveau Théâtre de Mostaganem. Notons que le palmarès de la 47ème édition se décline ainsi : le grand prix a été décerné à *En'Nakous* de Laghouat pour son spectacle *Aâwil Ez'Zaman el Mahzoum* ; la seconde place a été attribuée à la troupe *Malaïket el Khachaba* d'Oran, pour le spectacle *El Wahl* alors que le 3ème prix est revenu à la coopérative *Nebras* d'Adrar pour la pièce *Es'Sahd*. Concernant les prix du meilleur rôle féminin, il est revenu à Chahra Aâldjia d'Adrar pour son rôle dans *Aâwil Ez'Zaman el Mahzoum*. Nadir Belbrahem de Fouka et Houari Oubid de Stidia se sont partagé le meilleur rôle masculin dans *Tiha ou Nouda* de *Riadh el Ibdae* de Fouka et *305*, œuvre de la troupe *Mustapha Kateb* de Stidia.

Yacine Alim

AÏN TÉMOUCHENT

Une nouvelle formation pour l'exploitation de l'énergie solaire

«Une nouvelle formation de techniciens en installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques sera lancée prochainement au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) «Ayad Benaouda» *d'Aïn Témouchent»*, a déclaré, hier, au journal El Watan, son directeur M. Belhadj. Cette information a été confirmée par le directeur de wilaya de la formation et enseignement professionnels, M. Mostéfaoui Kouider qui a ajouté que cette spécialité sera aussi enseignée dans deux autres centres de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya. En effet, cette nouvelle spécialité, au niveau de la wilaya, est une formation d'actualité qui répond au besoin pressant des personnes physiques et morales pour un but économique et social. Ainsi, elle soulagera les agriculteurs qui attendaient, depuis plusieurs années, la satisfaction de leurs demandes d'éclairage et d'électrification et aussi les détenteurs de cabanons au niveau des plages. Comme l'a expliqué ce directeur du CFPA, *«elle ouvre des emplois qui sont demandés sur le marché national. Elle n'est pas seulement destinée aux régions du Sahara et des Hauts Plateaux comme le pensent certaines personnes»*. En outre, ce directeur a indiqué qu'un professeur de niveau universitaire et spécialiste en la matière a été recruté pour la formation en régime résidentiel des techniciens. Et en prévision de la prochaine rentrée de septembre, les inscriptions sont ouvertes dès à présent. Dans ce contexte, deux nouvelles branches ont été prévues, à savoir techniciens d'agence de voyage, de comptabilité qui viennent s'ajouter aux autres spécialités en formations spécifiques habituelles pour les femmes au foyer en milieu rural et également aux détenus dans les centres de rééducation. ***O. Salem***

SIDI BEL ABBÈS

Les apiculteurs inquiets

Les apiculteurs activant dans les zones affectées par la récente prolifération acridienne, survenue au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, sont vivement préoccupés par les risques qui planent sur leurs ruchers. Cette appréhension ressentie par les éleveurs d'abeilles, a-t-on appris, s'explique par la réelle menace à laquelle sont exposées précisément les ruches depuis le déclenchement du dispositif de lutte contre le criquet marocain. Une éventuelle propagation des pesticides utilisés pour éradiquer le fléau acridien alarme certains apiculteurs et risque fatalement de compromettre la production de miel. Pour parer à une telle éventualité, ils en appellent aux équipes chargées des opérations de traitement ciblant les superficies touchées par le parasite, en les exhortant, instamment, à prendre toutes les mesures requises afin d'épargner leurs ruchers. Il est utile de signaler, dans ce contexte, que les superficies infestées par l'insecte ont été évaluées jusqu'alors à plus de mille hectares de terres situées, en grande partie, dans les communes agropastorales de Merrine, Oued Sefioune, Taffessour, Marhoum, Sidi Chaïb et Taoudmout. ***M. Habchi***

CHLEF

Les vaines promesses du ministre de la Santé

Le projet de reconversion des nouvelles UMC de Beni Haoua, Boukadir et Oued Fodda en hôpitaux de 60 lits chacun, tarde à voir le jour, malgré les engagements du ministre de la Santé lors de la visite qu'il avait effectuée dans la wilaya en janvier dernier.
En effet, lors d'une rencontre avec les autorités locales et les cadres du secteur, le ministre avait annoncé le changement de statut des unités médicochirurgicales en question, afin de les adapter aux besoins de ces grandes agglomérations. Or, cinq mois après cette décision, rien de concret n'a été fait, au grand désappointement des populations locales. En revanche, les cinq hôpitaux en préfabriqué, que compte la wilaya, seront complètement rénovés pour un usage prolongé. Un dossier technique vient d'être déposé au ministère de la Santé pour l'inscription de l'opération, a-t-on appris de bonnes sources. Ces établissements, qui ont été, pour rappel, réalisés suite au séisme de 1980, sont toujours fonctionnels dans les communes de Chlef, Sobha, Chettia et Ténès. Ils ont fait l'objet, dernièrement, d'une expertise technique menée par un bureau d'études belge et dont les conclusions sont, nous dit-on, favorables au maintien et à la réhabilitation de ces unités de soins. Les travaux porteront précisément sur la consolidation de la structure et la réfection des réseaux d'AEP et d'évacuation des eaux pluviales, considérées comme les principales sources de dégradation de ce type d'infrastructure. ***A. Yechkour***

SA RÉCEPTION EST PRÉVUE POUR LE 5 JUILLET

Des doutes autour de l'inauguration du Transrhumel

Les Constantinois attendent avec impatience l'achèvement de cet ouvrage, dont les travaux ont « bouffé » des milliards de dinars et continuent d'alimenter la polémique.

Quand les Constantinois pourront-ils emprunter le Transrhumel ? La question est sur toutes les lèvres, après la découverte d'une dénivellation de cet ouvrage, suite à un mouvement du sol observé au niveau du quatrième pylône. Les habitants et les automobilistes, qui observent depuis quelques semaines les travaux de bitumage des accès de cet ouvrage sur la route du Chalet des pins, sont toujours à l'affût de la moindre information sur la date d'ouverture de ce projet, dont la réalisation a marqué le quotidien de toute une ville depuis son lancement. Hier et lors d'une visite d'inspection du wali, l'occasion a été donnée à la délégation et aux représentants de la presse de faire une traversée de bout en bout du tablier, dont les travaux sont en phase d'achèvement. Une première qui n'a pas manqué de susciter la curiosité des présents.

Ces derniers ont pu se rendre compte surtout que l'ancrage, qui devait servir à la jonction des deux parties du tablier, était en cours de démontage. Les travaux de bitumage sont aussi en finition ainsi que l'éclairage. Visiblement, c'est le directeur des travaux publics de la wilaya (DTP), Djamel Bouhamed, qui était le plus heureux de tous au regard de tout ce qui a été dit sur la déclinaison du tablier. Un fait qui a suscité tant d'inquiétudes surtout que cette déclinaison, du à un mouvement des pylônes, était estimée, selon certains spécialistes, entre 12 et 20 centimètres. La polémique ne semble pas pour autant connaître son épilogue, même si le DTP avance comme solution les travaux de confortement préconisés au niveau d'un des pylônes du pont, ainsi que d'une opération de pompage, qualifiée de solution qui ne fait plus l'ombre d'un doute quant à son efficacité. Interrogé sur les délais d'inauguration de cet ouvrage, annoncé selon certaines sources pour le 5 juillet prochain, le DTP dira simplement : «*Nous serons fin prêts pour le 5 juillet ; le pont va être livré, mais vu l'importance de cette réalisation, je ne peux m'avancer sur la date de son inauguration*». Il ne manquera pas de nous signifier toute sa joie pour avoir mené à bon terme ce projet sans omettre de nous signifier à demi-mot que le travail continue. On ne saura pas plus de quel travail s'agit-il. Notons que l'ouverture au moins du pont à la circulation automobile permettra d'alléger une énorme tension sur le pont Sidi Rached, en ouvrant une voie de contournement du centre-ville, située entre la route du Chalet des pins et la place des Nations unis, plus connue par El Fedj.

PHOTOS: D.R.

Le problème du pylône 4 demeure toujours posé

N. Benouar

GROGNE AU SEIN DES SECTIONS SYNDICALES DE L'UGTA

Tirs groupés sur Boudjemaâ Rahma

La police a empêché, hier matin, des contestataires de l'UGTA de manifester devant le siège de l'union de wilaya, situé à la rue Amar Chitour. Un important dispositif des services de l'ordre a été déployé sur les lieux, pour faire face à d'éventuels dérapages. Les coordinateurs des différentes sections syndicales (chemin de fer, santé, Seaco Snvi, PTT, STT, INESSM, et d'autres), affiliées à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) se sont réunis pour renouveler encore une fois leurs revendications. Ces derniers, pour rappel, réclament le changement radical de l'instance syndicale. «*Cette instance active toujours de manière illégale, alors que ses membres sont des retraités et n'ont plus le droit d'y être*», affirment les manifestants.

Les coordinateurs de ce mouvement nous ont expliqué que d'après le statut de l'UGTA, lorsqu'un membre d'une union locale atteint l'âge de la retraite, il doit exercer au sein du syndicat des retraités, car il n'est plus travailleur. «*Tout simplement, nous demandons le départ de Boufenara, chargé de l'union locale Est, qui est un député, ainsi que Boudjemaâ Rahma et toute son équipe*», ont-il insisté. Contacté pour avoir sa version des faits, Boudjamâa Rahma, président de la commission de préparation du congrès de wilaya de l'UGTA, a réfuté toutes ces accusations, en disant qu'il n'y a aucun statut de l'UGTA qui empêche un retraité d'exercer avec les travailleurs au sein du syndicat. «*Ces protestataires ne font pas partie des sections syndicales. Concernant les dépassements et l'abus présumés des personnes concernées, je n'ai enregistré pour ma part aucun cas, et s'il va y avoir un problème je ne vais pas rester les bras croisés*», a-t-il déclaré. Il a expliqué qu'il n'est pas venu pour s'installer à Constantine, bien au contraire son rôle consiste à redresser la situation catastrophique et tenir le congrès de wilaya le plus tôt possible. D'après ces justifications, cela ne peut pas se faire en 3 mois, car il lui a fallu beaucoup de temps pour régler les différents problèmes. «*Je n'ai pas le droit de créer des sections syndicales parallèles, bien au contraire, dans certains organismes, il y avait plus d'une seule section et j'ai réussi à les réunir*», a-t-il argumenté. Notre interlocuteur ne manquera pas de noter que la préparation du congrès de wilaya avance, atteignant un taux de 80%, et que ce congrès sera tenu au mois de septembre prochain. Boudjemaâ Rahma ajoutera que toute personne qui a des revendications, doit les soumettre au congrès, à condition d'avoir une carte d'adhérent à l'UGTA établie en 2014. «*Je défie tous ceux qui ont dénoncé des choses pareilles qu'ils apportent des preuves palpables*», conclut-il.

Yousra Salem

PLACE AHMED BEY

18 mois pour dévier un câble électrique

Le projet d'aménagement de la place Ahmed Bey, plus connue par Dounia Ettaraïf, peine à prendre un sérieux envol. Lors de sa visite effectuée hier sur les lieux, le wali a piqué une colère noire envers les responsables de la SDE en constatant que les travaux n'ont pas évolué depuis sa dernière sortie. Le problème concerne en fait un câble électrique qui devait être dévié, il y a plus d'un an. Ce dernier est la cause en partie de la non-reprise des travaux, notamment le terrassement qui accuse un grand retard.

L'autre bémol relève de la commune qui n'arrive pas à déloger les propriétaires des kiosques, ce qui ne permet nullement à l'entreprise de travailler. Pour sa part, le P/APC de Constantine, Seïf-Eddine Rihani, ne voit aucune objection pour mettre à la disposition de ces derniers les kiosques promis par les services de la direction de l'aménagement et de la construction, mais qui tardent à venir.

Le wali ordonnera de régler tous les problèmes soulevés hier dans un délai d'une semaine, avant qu'il ne soit amené à prendre des mesures plus sévères.

N. B.

COLÈRE SUR LES RAILS

Des travailleurs de la SNTF ont organisé, hier matin, un mouvement de grève, en fermant la voie ferrée au niveau de l'aiguille 43 à Sidi Mabrouk. Les grévistes sont montés au créneau pour protester contre la suspension jugée «abusive» de Fayçal Talhi, secrétaire général de la section syndicale des cheminots, et son confrère Ibrahim Ferdi. Une mesure qui a été prise par Fodil Boumendjel, secrétaire général de l'union locale Centre de l'UGTA, pour des raisons non précisées. Les protestataires ont réclamé la réintégration de leurs collègues suspendus, et revendiquent aussi le départ de Mohamed Boufenara secrétaire général de l'union locale Est, ainsi que tous les retraités qui n'ont pas le droit de représenter les travailleurs. A l'heure où nous rédigeons cet article, les deux personnes suspendues étaient encore en réunion avec Boudjemâa Rahma, président de la commission du congrès de wilaya de l'UGTA. ***Y. S.***

CITÉ MAÂMAR BITAT

LES HABITANTS RÉCLAMENT L'AMÉLIORATION URBAINE

Routes défoncées, bâtiments dégradés et une pollution à grande échelle. C'est ce qui caractérise actuellement la cité Maâmar Bitat, située à Stah Mansourah. Composée d'une dizaine d'immeubles, cette cité réalisée au début des années 1980 se dégrade inexorablement. Les jours de pluie sont vécus comme un calvaire par les habitants. La route principale donnant accès à la cité, et qui n'a jamais bénéficiée de revêtement, devient un champ de boue. De plus les agents communaux, chargés de l'entretien du quartier, ne pénètrent que très rarement à l'intérieur de celui-ci, se contentant de balayer uniquement l'avenue passant à proximité de l'institut Benbaâtouche. Triste état de fait que les représentants de l'association du quartier disent avoir dénoncé auprès des autorités concernées. «*Nous avons sollicité à maintes reprises ces dernières années les responsables du secteur urbain de Sidi Mabrouk, dont notre cité dépend, en vue de bénéficier, à l'instar des autres quartiers de la ville, d'une opération d'amélioration urbaine ; mais jusqu'à ce jour rien n'a été fait, malgré les assurances des autorités locales quant à la prise en charge de nos doléances*», déplorent les habitants du quartier.

F. Raoui

BASKET-BALL

LE CLUB SPORTIF CONSTANTINOIS POUR UNE PREMIÈRE

Après avoir décroché, l'année dernière, le titre de champion d'Algérie de basket-ball, une première dans la wilaya de Constantine, l'équipe du club sportif constantinois (CSC), tentera samedi prochain, de rééditer un autre exploit en remportant la coupe d'Algérie, face à son redoutable rival de toujours, le GSPétroliers d'Alger. Pour rappel, le cinq du CSC avait déjà ravi le titre de champion d'Algérie au même adversaire l'année dernière, avant de le perdre cette saison après un parcours très difficile pour les athlètes du Vieux rocher. Il faut rappeler aussi, pour l'histoire, que le même CSC avait perdu, il y a une année, la finale de la coupe d'Algérie face au même GSP. C'est dire que la finale de samedi sera jouée sous le signe de la revanche face à un adversaire très coriace. Toutefois pour le président du club, Mohamed Haddad, son équipe n'a qu'un seul objectif : ramener pour la première fois le trophée sur le Vieux Rocher.

Un rêve qu'aucune équipe de Constantine n'avait réalisé. Une consécration qui permettra de sauver une saison, marquée par des contre-performances inattendues, malgré une brillante participation au championnat d'Afrique, où les camarades de Halim Kaouane et Mohamed Zerouali ont eu à se mesurer aux ténors de la disciplines à l'échelle continentale, à l'instar des angolais et des égyptiens. Pour Mohamed Haddad «*la mission ne sera pas facile face à l'une des équipes les plus titrées d'Algérie, avec ses joueurs expérimentés, mais les joueurs et le staff technique restent déterminés à réaliser l'exploit, grâce au formidable état d'esprit qui anime toute le groupe*».

S.A.

IL A ÉTÉ DÉCLARÉ VAINQUEUR À LA PRÉSIDENTIELLE AVEC 96,1% DES VOIX

Les choses sérieuses commencent pour Al Sissi

● Sans surprise, l'ex-ministre de la Défense, Abdelfattah Al Sissi, devient le septième président de la République égyptienne ● Dans les prochains mois, il sera jugé sur sa capacité à répondre à la crise économique et sociale ● Parmi les dossiers les plus brûlants, le chômage et le sous-emploi des jeunes.

Le Caire (Egypte)
De notre correspondant

L'Egypte vient de vivre une élection présidentielle sans enjeu majeur. Le candidat issu de l'armée, à la fois soutenu par l'appareil d'Etat et les médias, l'a emporté avec 96,1% des voix. Son unique concurrent, le nassériste Hamdeen Sabahi, a difficilement récolté 3,9% des suffrages. Si l'issue du scrutin ne faisait aucun doute, les mois qui vont suivre, eux, soulèvent déjà de nombreuses questions.

Comment Al Sissi relancera-t-il une économie dont le taux de croissance est atone depuis plusieurs années, ou lutter contre le chômage des jeunes ?

39% des Egyptiens âgés de 20 à 24 ans sont à la recherche d'un emploi, selon un rapport publié en 2012 par l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS). La plupart sortent d'école ou d'université mais ne parviennent pas à intégrer le marché de l'emploi. *«Le fait que près de 90% des chômeurs soient à la recherche de leur premier emploi signifie que le problème du chômage est essentiellement lié à l'insertion des jeunes sur le marché du travail»*, explique l'économiste du travail, Mona Amer. Donner des perspectives d'avenir à cette jeunesse sera incontestablement l'un des principaux défis du président Al Sissi. Représentant près de la moitié de la population, les jeunes ont été les grands absents des deux scrutins organisés ces dix derniers mois. Par rejet du politique ou opposition à l'actuel pouvoir, ils ont massivement boudé les urnes.

La précarité de la jeunesse s'explique par leur difficulté à trouver du travail, mais également par le développement des «sous-emplois». Dans un article consacré au «bad job», Ghada Barsoum, professeur à l'université américaine, démontre que les mauvais emplois nourrissent autant de frustration que l'absence d'activité. Elle poursuit : *«Il est utile de garder à l'esprit que Mohamed Bouazizi, le jeune Tunisien qui a contribué à enflammer les révoltes du Printemps arabe avec son immolation dans la ville tunisienne de Sidi Bouzid, n'était pas sans emploi, mais un vendeur de rue (…).»*

« BAD JOB »

Ahmed Sélim, 29 ans et jeune père de famille, rêvait de devenir professeur d'université. Mais comme beaucoup de diplômés, qui se destinaient à un autre métier, il a dû revoir ses exigences à la baisse. Aujourd'hui, il travaille dans un call center sous-traité par la grande société informatique Microsoft.

«Ce sont les seuls à nous offrir un emploi correctement rémunéré, confie Ahmed, *les poches sous les yeux noires à cause d'une semaine de travail de nuit. J'ai essayé de chercher autre chose, mais les salaires sont bas. Comme professeur dans une école publique, je gagnerais 500 livres égyptiennes (50 euros), alors que mon loyer s'élève à 1500.»* Ses collègues ont tous moins de 30 ans. C'est l'une des principales conditions pour être recruté, en plus de la maîtrise d'une langue étrangère. Les call center très présents en Afrique du Nord s'implantent dans des économies en développement pourvoyeuses d'une main-d'œuvre bon marché et jeune. Avec un salaire de base de 1500 à 2500 livres (150 à 250 euros) auquel s'ajoutent des bonus en fonction des langues étrangères, les centres d'appels proposent une rémunération supérieure au salaire moyen estimé à environ 750 livres (75 euros) dans le secteur public, mais bien en deçà des salaires en vigueur en Europe. *«Pour eux, c'est une chance, pour nous, une exploitation*, résume Ahmed. *Aucun de mes collègues n'aspire à rester dans l'entreprise. Mais nous n'avons pas le choix.»*

La pénibilité du travail pèse aussi sur le moral de ces jeunes travailleurs. Neuf heures par jour, parfois sans pause, le téléopérateur doit répondre aux exigences des clients appelant du monde entier. S'il n'atteint pas ses objectifs pendant trois mois consécutifs, l'employé est remercié. A cela, s'ajoute une protection quasi nulle. Ahmed a appris, du jour au lendemain, que Microsoft avait décidé, sans concertation, de se retirer d'Egypte dans deux mois : *«Un jour, nous recevons un mail de la direction nous félicitant de notre travail. Le lendemain, elle nous annonce qu'elle fermera le centre d'appels le 31 juillet prochain. Même les managers ne connaissent pas les raisons de ce départ.»* Asma Rahman, 22 ans, termine sa cinquième année à la faculté de littérature française. Comme Ahmed, elle n'a jamais rêvé de courir derrière une «target», mais c'était le seul moyen d'accéder à son indépendance financière.

Aujourd'hui, elle dit toujours espérer trouver un emploi lié à la protection des droits des femmes. Une vocation née à Basma, un collectif de bénévoles qui lutte contre le harcèlement sexuel. *«Dans les bureaux du mouvement, nous sommes nombreux à vouloir peser sur la société. Malheureusement, nos emplois correspondent rarement à nos aspirations»*, confie-t-elle.

Nadéra Bouazza

LES DEUX PARTIS METTENT FIN À DES DIVISIONS VIEILLES DE 7 ANS

Le Fatah et le Hamas unis dans un nouveau gouvernement

Ghaza
De notre correspondant

Sept années après les affrontements meurtriers entre le Fatah et le Hamas dans les rues des villes de la bande de Ghaza, qui ont permis au parti d'Ismaïl Haniyeh de gouverner en solo dans l'enclave, les Palestiniens ont concrétisé leur promesse de mettre un terme à la division. Un gouvernement transitoire de consensus national, fruit du dernier accord de réconciliation signé par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le mouvement Hamas, le 23 avril à Ghaza, a été installé lundi. Composée de 17 ministres, cette nouvelle équipe sera dirigée par Rami El Hamdallah.

Ses membres ont prêté serment devant le président, Mahmoud Abbas, à Ramallah, en Cisjordanie occupée, où se trouve le siège de la présidence palestinienne. Trois ministres résidant à Ghaza ont été interdits de se rendre à Ramallah via le point de passage d'Erez, au nord de la bande de Ghaza, contrôlé par l'armée israélienne, pour participer à la cérémonie officielle d'installation du gouvernement et prêter serment devant le président Abbas. *«Aujourd'hui, avec la formation d'un gouvernement d'union nationale, nous annonçons la fin de la division palestinienne qui a fait beaucoup de tort à notre cause nationale»*, a déclaré le président Mahmoud Abbas après la présentation du nouveau gouvernement. Le gouvernement de consensus national sera donc bien l'unique gouvernement palestinien pour l'ensemble des territoires palestiniens. A rappeler que depuis juin 2007, les Palestiniens avaient deux gouvernements. L'un, installé à Ramallah, resté fidèle à l'OLP et à son président Mahmoud Abbas ; l'autre représentant le mouvement de la résistance islamique Hamas dans la bande de Ghaza. Il est à souligner que la mission principale de l'Exécutif New Look sera d'organiser des élections législatives et présidentielle dans un délai de 6 mois. Le gouvernement de Rami El Hamdallah œuvrera pour obtenir la levée du blocus israélien imposé à la bande de Ghaza et l'ouverture permanente du terminal de Rafah, à la frontière entre la bande de Ghaza et l'Egypte.

La mise sur pied de ce gouvernement n'a pas été facile. Le Fatah et le Hamas ont mis du temps à trouver un consensus sur la question du ministère des Prisonniers.

Cette dernière divergence a d'ailleurs failli mettre en danger l'ensemble du projet de réunification des rangs palestiniens. Le mouvement Hamas a rejeté la décision du président Mahmoud Abbas de changer le ministère des Prisonniers en un organe dépendant de l'OLP. Les deux parties se sont accordées, en définitive, sur le principe de charger le Premier ministre, El Hamdallah, de s'occuper de ce ministère et de celui de l'Intérieur. Ce n'est qu'après que le mouvement Hamas a approuvé le gouvernement dans sa version présentée lundi.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE VEUT JUGER SELON LES FAITS

Dans un discours télévisé diffusé après l'installation du gouvernement de consensus, le Premier ministre sortant du Hamas à Ghaza, Ismail Haniyeh, a félicité le peuple palestinien. Il a qualifié l'événement de moment historique pour le peuple palestinien. Le président Mahmoud Abbas a promis, de son côté, de se rendre bientôt à Ghaza, enclave qu'il n'a pas visitée depuis l'été 2007.

Il sera accompagné de l'ensemble des ministres du nouveau gouvernement transitoire. Dans le but de rassurer la communauté internationale concernant les intention de l'OLP, le président Mahmoud Abbas a souligné que son nouveau gouvernement est opposé à la violence, qu'il reconnaît l'Etat hébreu et qu'il respecte les engagements internationaux. S'exprimant sur l'événement, l'Union européenne a indiqué qu'elle n'était pas opposée à la réconciliation palestinienne et qu'elle allait juger le nouveau gouvernement sur ses positions réelles. La position des Etats-Unis, alliés traditionnels d'Israël, n'est pas très différente de celle de Bruxelles. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, dans un entretien téléphonique avec le président Abbas dimanche soir, a déclaré que Washington jugera le nouveau gouvernement selon sa politique ainsi que sa composition. La porte-parole de M. Kerry a souligné l'importance pour le nouveau gouvernement palestinien de respecter les engagements pris dans le cadre du processus de paix.

Concrètement donc, les Etats-Unis travailleront avec le Premier ministre El Hamdallah. Ils maintiendront également leur aide à l'Autorité palestinienne, a assuré la porte-parole du département d'Etat américain, Jennifer Psaki.

Washington, a expliqué Mme Psaki, estime que le président palestinien Mahmoud Abbas *«a formé un gouvernement de transition constitué de technocrates (...) qui ne compte aucun membre affilié au Hamas»*. En revanche et ainsi qu'il fallait s'y attendre, le gouvernement israélien a rejeté la réconciliation Fatah-Hamas et a refusé de traiter avec le nouveau gouvernement de consensus national. Pis encore, Benyamin Netanyahou a exhorté la communauté internationale à ne pas reconnaître le gouvernement palestinien de transition bien qu'il soit composé de personnalités indépendantes et dont la politique est celle du président Mahmoud Abbas, favorable à une paix négociée. Mais jusque-là, personne n'a entendu l'appel de Netanyahou. Frustré par le soutien obtenu par Mahmoud Abbas, le Premier ministre israélien a de nouveau usé de la menace et de la force, ses armes favorites. Le gouvernement israélien a ainsi averti qu'il allait imposer des sanctions financières au nouvel Exécutif palestinien.

En somme, il va arrêter le transfert des montants de droits de douanes et taxes prélevés sur les marchandises palestiniennes (100 millions de dollars par mois, ndlr). Ces droits de douanes permettaient, jusque-là, à l'Autorité palestinienne de payer les salaires des employés civils et militaires. Ce n'est pas tout. Juste après avoir proféré sa menace, Netanyahou a envoyé ses bombardiers pilonner la bande de Ghaza.

Farès Chahine

ETABLISSEMENT PRIVÉ EL AMEL
PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE
COLLÈGE - LYCÉE
94, rue des Frères Benamara
Haouch Chaouch, El Achour
Tél. : 0552 82 34 98

EL AMEL SCHOOL

CENTRE AÉRÉ 2013/2014

L'Ecole El Amel organise pour la saison estivale 2013/2014 un centre aéré
du 08/06/2014 au 30/08/2014
avec un programme riche en activités pour les enfants âgés de 03 à 14 ans

A l'affiche : - Arts plastiques, cuisine (pâtisserie), danse, musique, cinéma
- Cours d'anglais, espagnol, français
- Karting, piscine, visite de musées, parc d'attraction, équitation
- Journées de plage

Soyez nombreux, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

El Watan
étudiant
Le journal de l'étudiant algérien
Numéro 34 www.facebook.com/elwatan.etudiant etudiant@elwatan.com 021 65 30 59

SPÉCIAL

SALON DE L'ÉTUDIANT ALGÉRIEN

Un choix, un avenir

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Samedi 7 juin :

11H : Intervention de Madame Noura Bouhali Président Directeur Général de «ô Canada Immigration» qui animera une conférence sur le thème de «Etudier au Canada: Régles et mode d'emploi».

14H : Intervention de l'Ambassade de France à Alger représentée par Madame Aude Antoine responsable campus France Algérie sur le thème «Etudier en France», puis une autre intervention de Madame Meriem Lallam du Campus France Alger sous le thème «Etudier en France».

15H : Intervention de Madame Carole Blacke Directrice American Corner Algeria et de Chams Eddine Bezzitouni de «Language Assesment Coordinator» ALC Ets Global sur le thème «Evaluation des Compétences Linguistiques».

16H : Intervention de M. Ahmed Lallouche du Groupe des Universités d'Etat Russes-Racus sur le thème «L'étudiant algérien et son intégration en Russie».

Dimanche 8 juin :

11H : Intervention de l'Ambassade Américain à Alger de M. Abderrahmane Boussoufa d'Alumni Coordinator sur le thème «partir étudier aux Etats-Unis».

14H : Intervention de Mme. Nora Bouhali P-DG d'ô vivre Canada Immigration sur le thème «Etudier au Canada: règles et mode d'emploi».

15H : Intervention de M. Fabrice Ribert responsable du département de langue française de l'Institut Français d'Algérie sur le thème «Les certifications officielles de validation du niveau de connaissance de la langue française».

16H : Intervention de Munoz Philipp Consultant International en formations supérieures à l'ISEE Paris sur le thème «Etudier..., Pour quel diplôme ?... Université ou Ecole de commerce... ?».

17H : Intervention clôture de Mme Fatima Belarbi chargée de mission RH à Seaal sur le thème «Les différents mécanismes mis en place par Seaal pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde professionnel».

Samir Azzoug
sazzoug@elwatan.com

SALON DE L'ETUDIANT ALGÉRIEN

Ecoles et Organismes de formation exhibent leurs cursus

Quelle formation suivre et dans quel établissement ? Cette question centrale interpelle tous les étudiants dès l'entame de leur cursus universitaire. Chaque année, la problématique de l'orientation des étudiants nouvellement inscrits ou issus des troncs communs suscite des mécontentements. Même s'il faut avouer que des efforts importants ont été consentis par l'Université algérienne pour répondre aux vœux des nouveaux bacheliers, officiellement pour l'année 2013-2014 plus de 96% ont été orientés vers l'un de leurs dix premiers choix ; il reste que le manque d'information et de sensibilisation pousse les étudiants à se diriger en masse vers des spécialités à la mode, mais qui ne répondent pas toujours à leurs espoirs. Résultat : surcharge des capacités d'accueil dans ces spécialités, mauvaise prise en charge pédagogique, frustration de l'étudiant, redoublement et souvent abandon des études. Et pour ne rien gâcher, il est utile de savoir que le secteur économique (administration comprise) dénonce une absence quasi chronique de personnel qualifié et opérationnel, alors que le taux de chômage des jeunes universitaires reste le plus élevé du pays avec près de 15% des chômeurs. Cela prouve, si besoin est, le décalage existant entre l'offre de formation, l'intérêt de l'étudiant et celui du marché du travail.

Pourtant, l'un des avantages du très contesté système LMD, introduit en Algérie dès 2004, est la diversité de l'offre que présentent les Ecoles, Instituts et Universités algériennes avec en prime la mobilité qui permet aux étudiants de poursuivre leurs cursus et stages dans différents établissements, y compris à l'étranger. Il suffirait donc de mettre en valeur tous les cursus disponibles pour élargir davantage les horizons des étudiants en les incitant à opter pour les meilleures formations possibles. Dans cette optique, le premier Salon de l'étudiant algérien, organisé à l'USTHB les 7 et 8 juin courant, par l'agence The Graduate Fairs, offre la possibilité aux visiteurs d'avoir accès, dans un espace réduit, à une grande diversité d'offres de formations en Algérie et à l'étranger. En plus des nombreuses cartes de formations que les différents organismes, écoles et établissements universitaires feront valoir, plusieurs conférences seront animées par des consultants dans l'optique de répondre aux questions des étudiants. Par ailleurs, des représentants des ambassades éclaireront les visiteurs sur les procédures à suivre pour poursuivre les études dans leurs pays respectifs. En plus, des tests rapides de langues (français, anglais) sur tablettes permettront à certains concourants de bénéficier des certifications TOEIC, TFI et d'une licence EDO.

A quelques jours de la fin des épreuves du baccalauréat, le alon de l'étudiant algérien tombe à pic pour aider les futurs étudiants, particulièrement à faire le bon choix de formation.

SOUAD LARBAOUI. Directrice d'institut de formation en management stratégique et d'intelligence économique (IMSIE)

"Notre objectif est d'aider l'étudiant dans le développement de sa carrière"

» Pouvez-vous nous dire en quelques mots ce qui motive votre participation au salon de l'étudiant ?

L'IMSIE est tout d'abord un institut qui accueille et parraine les étudiants soucieux de leur avenir, et cela justifie notre participation au salon. Notre objectif est d'aider l'étudiant dans le développement de sa carrière professionnelle et sa qualification. En outre, nous offrons la possibilité à l'étudiant d'accéder à un emploi, mais nous intervenons plus particulièrement en sa faveur dans le but de pallier les lacunes qui résident dans les établissements universitaires et entravent les ambitions de l'étudiant algérien. Nous faisons également en sorte que l'étudiant puisse acquérir le savoir-être comme le savoir-faire.

» Quelles seront les formations exposées au salon ?

En fait, l'IMSIE dispose de plusieurs formations dans divers domaines, entre autres les ressources humaines et développement personnel, Finances et contrôle de gestion, intelligence économique et gouvernement d'entreprise et l'entrepreneuriat et management des projets. Ces formations ainsi que d'autres seront présentées au salon de l'étudiant.

» Quels profils d'étudiants cherchez-vous ?

Notre institut centralise plusieurs domaines ; ainsi, tous les profils des étudiants nous intéressent.

» Quel serait l'avantage pour l'étudiant de s'inscrire dans la formation dispensée ?

En plus d'une formation de qualité que l'on offre aux étudiants et qui leur permet d'acquérir assurément un développement et un rendement meilleur, l'IMSIE se distingue comparativement aux autres établissements par une formation que la plupart négligent. Le savoir-être. Le savoir-faire est une connaissance importante, mais le savoir-être est une notion cruciale. Nous disposons d'une unité de professionnels. Orientée et sélective, elle donne à l'étudiant une formation de qualité.

» Quelles sont vos attentes par rapport au salon ?

Créer un salon dédié aux étudiants est une très belle initiative. Je souhaite par ailleurs qu'il y ait une plateforme d'échanges entre les établissements participants et les étudiants afin de les aider et répondre à toutes leurs questions.

Fatima Zohra Foudil

LATIFA BARBARA. Directrice des programmes Master de MDI

"Les profils d'étudiants que nous recherchons sont très variés"

» Pouvez-vous nous dire en quelques mots ce qui motive votre participation au Salon de l'étudiant ?

Le Salon de l'étudiant est pour nous l'occasion de faire connaître nos différentes formations, notamment les nouveaux programmes que nous lancerons en début d'année prochaine.

» Quelles seront les formations exposées au salon ?

Nous exposerons nos formations actuelles, à savoir les programmes Master dans les deux spécialités : finance et marketing en partenariat avec l'IAE de l'université Lille 1. Les formations exécutives MBA, en partenariat avec l'université de Dauphine et l'IAE de Paris-Sorbonne. Le DBA en partenariat avec l'université de Nice Sophia-Antipolis. Notre nouvelle formation BAA, première formation post-bac de MDI, en partenariat avec la prestigieuse école d'HEC Montréal.

» Quels profils d'étudiants recherchez-vous ?

Les profils d'étudiants que nous recherchons sont très variés du fait de la diversité de nos formations. Par exemple, pour toutes les formations initiales en Master, les candidats doivent avoir au moins un bac+3, quant au programme BAA, l'inscription exige d'avoir le bac (en math ou sciences) avec une moyenne générale de 12, et au moins 12 en mathématiques au bac. Pour toutes les formations exécutives, l'expérience professionnelle est obligatoire. Tout de même, d'autres conditions spécifiques à chaque diplôme doivent être prises en compte et c'est justement le but de notre participation aujourd'hui au Salon de l'étudiant afin de clarifier les différentes questions autour des modalités d'accès à chacune de nos formations.

» Quel serait l'avantage pour l'étudiant de s'inscrire dans la formation dispensée ?

Au-delà du prestige des diplômes que nous proposons, suivre une formation à MDI garantit d'accéder à des programmes de qualité dispensés par des équipes pédagogiques de premier rang et des contenus sans cesse améliorés pour répondre aux évolutions du marché du travail en termes de compétences managériales.

» Quelles sont vos attentes par rapport au Salon ?

Pouvoir capter l'attention d'un maximum d'étudiants susceptibles de s'intéresser à nos diverses formations, mais surtout de profiter de cet espace dédié à la formation pour répondre à toutes leurs questions autour de nos programmes.

F. Z. F.

PIERRE BEAULIER. Président fondateur du Groupe ISEE Paris

Les étudiants sont amenés à prendre en main des projets dans un contexte pluriculturel

Quel profil pour intégrer ISEE Paris ?

Nos étudiants ont un goût prononcé pour l'entrepreneuriat et sont habités par un esprit de manager de projet ou l'international à toute sa place. Les étudiants sont amenés à prendre en main des projets dans un contexte pluriculturel. L'ISEE recrute des jeunes hommes et femmes avec la tête sur les épaules, un esprit constructif et positif ! Au-delà du recrutement aux critères académiques nécessaires, les impétrants sont sélectionnés pour «l'esprit, le projet, les valeurs qu'ils véhiculent».

Qu'est-ce qui fait la singularité de cette école de commerce ?

C'est que tous nos étudiants auront acquis pendant leur cursus scolaire une expérience en entreprise par des stages : étudier en part-time, c'est s'assurer de l'employabilité à la fin de ses études. Les enseignants du Groupe ISEE Paris sont tous des consultants en activité en entreprise, habilités par le ministère de l'Eduction nationale. Ils placent les entreprises où les étudiants effectuent leurs stages au cœur de leurs enseignements pour des cours vivants, interactifs ; avec les étudiants, «ils sont acteurs des cours».

Une école pour quelle formation ?

En plus des formations de Bachelors, «Management d'entreprise», titre certifié d'Etat niv 2 - équivalent bac+3-180 ects, il est proposé aux étudiants des cycles de formation en «stratégie du commerce et mangement» et «stratégie du commerce à l'international» avec des spécialisations en marketing, communication, management, ressources humaines validant un titre certifié par l'Etat français niv 1 (équivalent à bac+5). Le département «Optima MBA» est le «label» des formations internationales du Groupe ISEE Paris qui propose des MBA en part-time en anglais spécialisé : «Luxury Goods Marketing Digital Communication Fashion Design International Purchasing-Hospitality & Tourism -,5 star Hotel Management - International Business Management- Human Resource Management - and Wine MBA. Nous proposons une formation internationale pour des profils internationaux. Ces formations peuvent être intégrées soit en première ou deuxième année suivant les pré-requis et expériences des candidats. Dans le cadre de cette internationalisation, le groupe ISEE Paris développe des partenariats de délocalisation de ses programmes, notamment de bachelor qui sont désormais disponibles au Maghreb, faisant partager ainsi son excellence programmatique et pédagogique à ses partenaires. Aussi, le Salon de l'étudiant algérien est un moment fort, riche de rencontres, d'échanges avec les étudiants algériens pour faire partager nos savoir-faire.

F. Z. F.

AMEL SEDDIKI. Directrice de l'agence The Graduate Fairs, organisatrice du Salon de l'étudiant algérien

Un Salon pour *élargir les horizons*

A quelques jours du premier Salon de l'étudiant algérien que vous organisez, quelles sont vos attentes par rapport à cet événement ?

Nous attendons du Salon de l'étudiant une forte affluence de nos jeunes compatriotes désireux de poursuivre leurs études dans leur pays ou à l'étranger.

Quel intérêt peut avoir l'étudiant en visitant votre salon ?

Cet événement permettra aux personnes désireuses de poursuivre leurs études de rencontrer des professionnels du domaine de l'enseignement supérieur et représentants de diverses écoles et universités algériennes et du monde entier.

Sur votre liste de partenaires et de participants, un grand choix de destinations et de formations est proposé. Quels sont, à votre connaissance, les filières et les pays qui attirent le plus grand nombre de candidats ?

Il nous semble qu'il y a une forte demande dans le domaine des études commerciales et du management ici en Algérie. Par ailleurs, les étudiants désireux de poursuivre leurs parcours estudiantin à l'étranger ont tendance à se focaliser sur un seul pays, notre événement leur permet d'élargir leurs horizons.

Quels profils d'étudiants sont le plus convoités par les établissements de formation, particulièrement ceux des écoles étrangères ?

Les profils convoités sont très divers d'une école à l'autre (du jeune bachelier à l'ingénieur, au post-gradué, etc.).

Samir Azzoug

CAROL BLACKE. Directrice de American Corner Algeria ALC

67% des échanges dans le business au niveau mondial se font en anglais

Vous participez au Salon de l'étudiant d'Alger ; quel est votre objectif ?

L'objectif de l'ALC à travers sa participation au Salon de l'étudiant est la promotion des certifications internationales en langue anglaise telles que le test TOEIC, le test d'anglais de référence pour l'évaluation de l'anglais pour un usage en milieu professionnel et le test TFI™ pour l'évaluation du français pour un usage dans un contexte professionnel. Ces tests attestent du niveau d'anglais et/ou de français des étudiants, leur permettant de faire valoir leurs compétences auprès de futurs employeurs ou encore d'intégrer certains établissements supérieurs à l'étranger pour des échanges. De grandes entreprises comme Renault en ont fait un critère à l'embauche. Notre second objectif est la promotion des études à l'étranger auprès des étudiants algériens à travers notre filiale ALC Tours, spécialisée dans les stages linguistiques de courte et longue durée et l'inscription dans les universités américaines et britanniques principalement.

La formation dans les langues attire-t-elle un grand nombre d'étudiants(e)s ?

En effet, on assiste en Algérie à un engouement croissant pour les langues et particulièrement l'anglais ces dix dernières années, la demande étant boostée par l'explosion d'Internet et des réseaux sociaux, mais aussi par l'ouverture de l'économie du pays à l'international, et par conséquent l'exigence par les sociétés multinationales installées en Algérie, mais aussi de plus en plus nationales de la maîtrise de l'anglais comme critère essentiel de recrutement.

Quel rôle joue la formation dans les langues dans l'essor de l'économie du pays, notamment avec l'entrée du pays dans l'économie de marché ?

Pour illustrer l'importance de l'anglais dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, je vous renvoie vers le site internet : *whyenglishmatters.com* qui mesure l'impact de l'anglais dans le monde professionnel ; on y apprend entre autres que 67% des échanges dans le business au niveau mondial se font en anglais et que 1 personne sur 4 dans le monde parle anglais ! Je rentre d'un séminaire à Cracovie, en Pologne, sur l'évaluation linguistique organisé par ETS Global, le créateur des tests TOEFL, TOEIC et TFI où une quarantaine de pays de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique était représentée ; devinez dans quelle langue on a pu échanger entre nous pendant et en dehors des présentations ? L'anglais, évidemment ! Donc, je n'aurais eu aucune chance de participer à un tel séminaire et de représenter mon pays si je ne maîtrisais pas la langue internationale par excellence.

Quelles perspectives de recrutement se présentent aux étudiants diplômés dans cette filière ?

Au début des années 2000, qui ont vu l'arrivée en masse des sociétés étrangères en Algérie, il était de bon ton d'être diplômé en littérature anglaise ou en traduction, même si on n'avait aucune qualification technique ou commerciale, car vous étiez recruté sur-le-champ et formé ensuite sur le tas ou à travers une formation métier, et ce, à telle enseigne que nous en tant qu'école de langues nous trouvions du mal à recruter des enseignants d'anglais qualifiés, les meilleurs étant pris par ces sociétés avec des salaires mirobolants pour l'époque. Ce fut particulièrement le cas à Hassi Messaoud auprès des majors pétroliers et autres sociétés de services pétroliers internationales.

Quelles sont les institutions et les entreprises qui sollicitent le plus les étudiants diplômés dans cette filière ?

Comme cité précédemment, les multinationales sont au top des recruteurs de candidats anglophones, mais aussi les sociétés nationales telles que Sonatrach pour certains postes techniques ou commerciaux, ainsi que certains organismes publics traitant de plus en plus à l'international. En citant les institutions publiques, savez-vous que dans les pays arabes tels que le Koweït, Bahreïn, la Jordanie ou l'Egypte, pour ne citer que ceux-là, tout candidat à un poste dans la fonction publique (Civil servant) doit justifier d'un score minimum à un test d'anglais international reconnu, tel que le TOEFL ou le TOEIC ? En Algérie, tout reste donc à faire dans ce domaine. Mais il n'est jamais trop tard, un pays comme le Liban est passé de pays francophone par excellence à pays anglophone en à peine dix ans ! Ce n'est pas un hasard si les managers libanais s'exportent allègrement dans le monde entier.

Existe-t-il sur le marché national de la documentation suffisante pour les étudiants en langues ?

Ce qui manque en Algérie dans ce domaine, c'est surtout la formation des enseignants en langues, aux méthodes d'enseignement modernes basées sur l'approche communicative et l'intégration des compétences linguistiques (Integrated skills), mais aussi à l'utilisation des outils multimédias et Internet en classe, ce qui rendrait le cours plus attractif et interactif. Aujourd'hui, on peut littéralement se passer du livre pour enseigner les langues grâce notamment au e-learning.

Sofiane Abi

TANIT HADJ ALI. Chargé des inscriptions de Laureate Hospitality Education

Nous préparons les étudiants à une progression rapide vers des postes de cadre supérieur

» Quel est l'objectif de votre participation au 1er Salon de l'étudiant d'Alger?

L'objectif est de faire connaître nos écoles suisses de management hôtelier Glion Institut de Hautes Etudes et les Roches International School of Hotel Management à un public algérien qui ne connaît pas forcément ces formations d'excellence. Ces deux écoles que je viens de citer sont des écoles privées suisses qui forment les étudiants au niveau Diplôme, Licence, post-graduation et Master à occuper des postes de management dans l'hôtellerie, le tourisme et l'événementiel. Glion et les Roches sont européennes dans leur structure, suisses dans leur éthique professionnelle, américaines dans leur approche éducative (éducation en semestre avec le bachelor en 7 semestres, dont 2 semestres en stage) et multinationales dans leur population estudiantine. Tous les programmes se concentrent à développer les aptitudes analytiques, à comprendre les théories de gestion contemporaines, ainsi que leur application pratique. Les programmes académiques préparent les étudiants à une progression rapide vers des postes de cadre supérieur.

» Quelle est l'importance de la formation dans la promotion du tourisme ?

L'industrie du tourisme et du service est un des secteurs qui croît le plus au monde. D'après le WTTC (World Travel and Tourism Council) ce secteur va créer 21 millions d'emplois supplémentaires d'ici 10 ans. Par consequent, c'est un secteur constamment à la recherche de ces futurs cadres bien formés qui pourront diriger par exemple des hôtels, encadrer des équipes multiculturelles, voyager et s'adapter aux exigences de leur entreprise mais aussi de la clientèle.

» Avez-vous des accords de coopération avec des instituts étrangers spécialisés dans la formation dans le tourisme ?

Nos écoles permettent à nos étudiants de passer un ou plusieurs semestres à l'étranger dans les écoles partenaires du groupe Laureate. Pour Glion par exemple, nos étudiants en bachelor peuvent passer un ou plusieurs semestres à Glion Londres. Les étudiants des Roches, eux, peuvent passer un semestre ou plus aux Roches Marbella en Espagne ou à Shanghai, à Kendall College aux Etats-Unis ou à RACA en Jordanie. Nous encourageons et facilitons la mobilité de nos étudiants, car il a été prouvé dans une étude réalisée par TNS en octobre 2013 que 56% des recruteurs du secteur de l'hôtellerie et du service sont plus enclins à recruter des personnes qui ont été formées dans plusieurs pays. De plus, cette industrie exige de ses employés qu'ils soient mobiles. C'est un péréquisite pour réussir dans ce domaine.

» Selon-vous, la formation en hôtellerie proposée par les écoles algériennes est-elle similaire à celle proposée par des écoles étrangères ?

En tout cas, pas similaire avec l'éducation suisse de management hôtelier. Nos écoles suivent le modèle suisse qui combine à la fois l'apprentissage théorique, pratique et professionnel. C'est ce que nous appelons l'éducation transformative. Le concept d'éducation transformative consiste à développer le plein potentiel personnel et professionnel des étudiants en offrant des programmes éducatifs spécifiques. En plus des connaissances académiques génériques, les programmes mettent l'accent sur cinq caractéristiques bien spécifiques permettant aux étudiants de pleinement se développer. Elles comprennent un environnement international, la pratique, les stages, une éducation progressive, le développement de compétences personnelles et interpersonnelles.

Sofiane Abi

FERROUKHI MERZAK. Responsable de l'Observatoire de l'insertion des diplômés de l'USTHB

L'université, source de ressources humaines

» Pouvez-vous nous dire en quelques mots ce qui motive votre participation au Salon de l'étudiant ?

Notre participation à ce salon est une occasion à ne pas rater pour expliquer aux étudiants les opportunités et les occasions qui leur sont offertes afin de poursuivre leur cursus après leur obtention de diplômes et à ceux qui veulent changer de cap, car il n'est jamais trop tard pour bien faire, et comme on dit : *«On se lasse de tout sauf de comprendre et la science n'a pas de frontières ni de barrières»*.

» Quelles seront les formations exposées au Salon ?

Ici, au Salon de l'étudiant, il y a une multitude de formations dans tous les domaines : technique, scientifique, littéraire, économique, social et linguistique.

» Quel serait l'avantage pour l'étudiant de s'inscrire dans la formation dispensée ?

L'avantage pour l'étudiant est qu'il soit au courant afin de saisir toutes les opportunités qui existent et qui lui sont offertes sur un plateau et de lui faciliter les démarches d'inscription et surtout comme observatoire de l'orienter dans son choix pour que ce choix soit objectif et efficace.

» Quelles sont vos attentes par rapport au salon ?

Nos attentes, c'est que cette 1re édition inédite et louable soit largement visitée par les étudiants, futurs cadres du pays ; c'est pour cela que le lieu du déroulement de l'événement est l'université, source de ressources humaines et aussi de mettre les étudiants au courant de ce qui se passe ailleurs.

ALEXIS ANDRES. Conseiller de coopération et d'action culturelle et directeur de l'Institut français d'Algérie

Le français est un pré-requis pour l'accès au travail

» La formation en langues attire-t-elle un grand nombre d'étudiant(e)s ?

Les formations en langues à l'université font le plein. Les universités proposent une offre de formation en langue de plus en plus élargie. L'Université d'Alger 2, à titre d'exemple, a lancé, cette année, un département de langues orientales. Les équipes en place dans les départements de langues doivent répondre à une demande massive des étudiants. Les départements de français sont bien représentés avec 39 départements qui réunissent environ 45 000 étudiants.

» Quel rôle joue la formation dans les langues dans l'essor de l'économie du pays, notamment avec l'entrée du pays dans l'économie de marché ?

Le français apparaît comme un pré-requis nécessaire pour l'accès au marché du travail dans les grandes entreprises, du moins dans le Nord du pays. L'anglais tend a être utilisé de manière privilégiée dans les compagnies pétrolières au Sud. Le français en premier, puis l'anglais s'avèrent deux langues nécessaires pour les entreprises importatrices. L'arabe littéral et le français sont les deux langues des échanges administratifs écrits. Les textes juridiques sont d'ailleurs rédigés dans les deux langues. L'arabe dialectal algérien tient une place importante dans les échanges professionnels et informels à l'oral.

» Quelles perspectives de recrutement se présentent aux étudiants diplômés dans cette filière ?

Les étudiants des départements de langues sont plutôt voués à enseigner. Une deuxième formation plus technique ou scientifique leur permet de mieux valoriser leur parcours en langues. Des spécialisations «métiers de l'édition» permettent l'accès aux métiers du livre. Le secteur de la traduction est embryonnaire en Algérie par manque de talents. Les langues peinent à se faire reconnaître dans le secteur touristique par l'absence d'un réel marché de touristes étrangers.

» Quelles sont les institutions et les entreprises qui sollicitent le plus les étudiants diplômés dans cette filière ?

Les étudiants des filières linguistiques s'orientent de manière privilégiée vers la fonction publique.

» Existe-t-il un marché national de la documentation suffisante pour les étudiants en langues ?

A priori, ce n'est pas leur spécialité. Le domaine de la documentation concerne principalement les universités et le scolaire.

S. A.

Ambassade du Japon en Algérie

Le plus grand penchant pour étudier au Japon se situe dans son environnement académique

La raison pour laquelle nous participons à ce salon est d'abord l'engouement qui se déploie de plus en plus pour le Japon entre les jeunes Algériens, les étudiants en particulier. Le Japon reste un pays qui fascinera toujours par sa civilisation qui n'est semblable à aucune autre, nous estimons donc qu'en plus de promouvoir la culture japonaise, il est important de promouvoir aussi les universités japonaises et de transmettre de la motivation et des encouragements aux étudiants algériens afin qu'ils choisissent d'intégrer l'une d'entre elles. Le plus grand penchant pour étudier au Japon se situe dans son environnement académique, où l'on peut étudier la technologie de pointe et acquérir les connaissances requises qui permettent une évolution en continu de l'étudiant, grâce aux équipements mis à sa disposition. Que ce soit l'électronique, la littérature japonaise, la médecine ou les affaires politiques, les universités japonaises et d'autres établissements d'enseignement supérieur peuvent proposer des études de cours ou des programmes de recherche qui concernent n'importe quel domaine. Il existe une solution pour ceux qui ne peuvent pas se permettre de se payer des études au Japon, ces derniers ont la possibilité de postuler pour obtenir une bourse d'études. A titre d'exemple, il existe des bourses spéciales offertes aux étudiants étrangers par ce que l'on appelle au Japon les Universités Membres du «Global 30» ; ces dernières, au nombre de 13, sont citées dans les brochures que nous distribuerons dans notre stand. Un autre exemple de bourses auxquelles les étudiants peuvent poser leur candidature est la bourse gouvernementale du MEXT (ministère de l'Education, Culture, Sports, Sciences et Technologie) que l'ambassade du Japon annonce chaque année et qui peut s'obtenir grâce à un concours, ou celui de la bourse de JASSO (Japan Student Services Organization). Ce salon sera une excellente occasion pour l'échange, et c'est avec grand plaisir que nous invitons donc les étudiants intéressés ou curieux à venir visiter notre stand.

ANDRÉ PARANT. ambassadeur de France en Algérie

"90% des étudiants algériens choisissent la France"

Ce premier Salon de l'étudiant algérien à l'USTHB offre aux étudiants et futurs étudiants une belle occasion de préparer au mieux leur projet d'études et d'en faire un parcours de réussite.
L'ambassade de France s'associe naturellement à l'événement et accueillera le public au stand de l'Institut français d'Algérie / Campus France Algérie. Deux conférences seront données également sur les études en France et les certifications et tests en langue française.

Pourquoi choisir la France pour poursuivre son parcours étudiant ?

Pour la qualité de son enseignement supérieur : la France investit 20 milliards d'euros par an dans l'enseignement supérieur et la recherche, soit 10 800 euros par étudiant, quelle que soit sa nationalité. La France est un pays d'excellence universitaire et scientifique, comme en témoigne le nombre de prix Nobel et de Médaille Fields décernés à des chercheurs français. Elle offre un large choix de formations de niveau bac + 2 à bac +7 dans un réseau de plus de 3500 établissements d'enseignement supérieur public et privé. La France sait accueillir les étudiants étrangers en mobilité et particulièrement les étudiants algériens. 90% des étudiants algériens qui poursuivent leurs études à l'étranger choisissent la France. Ils étaient plus de 22 600 en 2013 !
Etudier en France, c'est aussi s'inscrire dans une coopération bilatérale exceptionnelle. La France consacre à l'Algérie son premier budget de coopération universitaire et de recherche : près de trois millions d'euros, avec un succès certain. Plus de 700 conventions lient nos établissements. La France est le premier partenaire des publications scientifiques de l'Algérie. Plus de 10 000 Algériens ont bénéficié de séjours d'études ou de bourses de thèse en France. Nous accompagnons les autorités algériennes dans les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
La France consacre d'importants moyens à l'accueil et l'orientation des étudiants algériens en mobilité : Campus France Algérie accueille et informe les étudiants algériens dans les 5 antennes d'Alger, Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen. Chaque année, près de 17 000 étudiants algériens déposent leur candidature afin de poursuivre leurs études en France. La qualité de l'accueil et de l'information est un des piliers de l'Institut français.
Un projet d'étude, c'est également un projet professionnel. Une attention particulière est portée au niveau de français. L'Institut français d'Algérie propose à ce titre une large offre de cours. Le nombre d'Algériens inscrits est en augmentation de plus de 10% chaque année.

NORA BOUHALI. Président Directeur Général, Membre du Conseil de Réglementation des Consultants en Immigration du Canada (CRCIC)

"Rapprocher les institutions canadiennes en quête de nouveaux étudiants étrangers du marché algérien"

» Vous participez pour la première fois au Salon de l'étudiant d'Alger; quel est votre objectif ?

Après notre participation à la 47e Foire Internationale d'Alger, nous avons décidé de participer à ce 1er Salon organisé en Algérie et qui est dédié uniquement aux études à l'étranger. Par notre présence, nous espérons non seulement faire connaître notre compagnie en Algérie (nous sommes déjà présents dans 15 pays), mais également rapprocher les institutions canadiennes en quête de nouveaux étudiants étrangers du marché algérien dont elles ignorent totalement le potentiel. En effet, plusieurs écoles, collèges ou universités canadiennes sont totalement ignorants du nombre énorme d'étudiants algériens qui quittent chaque année l'Algérie pour aller étudier en France ou ailleurs dans le monde, contrairement à leur bonne connaissance des marchés marocain ou tunisien qu'ils ont apprivoisés grâce à des Salons spécialisés uniquement dans l'éducation internationale. En arrivant en Algérie avec quelques écoles canadiennes, nous espérons pouvoir participer à ce vent de changement positif d'ouverture sur le monde qu'offrira ce Salon aux jeunes Algériens et qui leur permettra d'avoir le monde à leur portée.

» De plus en plus d'étudiants algériens sont passionnés d'effectuer des formations au Canada ; toutefois, leur nombre reste limité. Y a-t-il de nouvelles mesures pour encourager les étudiants d'aller au Canada afin de bénéficier de formations adéquates ?

Le Canada reste méconnu sur le plan éducationnel ici en Algérie ; pourtant, les universités canadiennes se classent toujours parmi les meilleures au monde. Ce qui caractérise le Canada également, c'est sa culture inclusive vu les nombreux groupes d'immigrants qui s'y sont établis. Le Canada a établi sa Stratégie en matière d'éducation internationale qui vise à attirer plus de 450 000 chercheurs et étudiants étrangers au Canada d'ici 2022. Etant donné que l'Algérie est une économie émergente et en développement, elle fait partie aujourd'hui des marchés prioritaires ciblés par le Plan d'action sur les marchés mondiaux du Canada. Depuis le 1er juin 2014, de nouvelles règles relatives à la délivrance des permis d'études au Canada s'appliquant aux étudiants étrangers sont entrées en vigueur. L'une de ces nouvelles mesures encourageantes pour toute personne qui souhaiterait étudier au Canada, incluant les Algériens, est la possibilité de travailler 20 heures par semaine hors campus, et ce, dès le premier jour de leur arrivée au Canada, alors qu'avant le 1er juin 2014, il fallait obtenir un permis de travail hors campus après plusieurs mois d'études avant de pouvoir travailler à l'extérieur des murs de leur école. Ceci est un changement majeur qui permettra aux étudiants de pouvoir gagner un peu d'argent afin de parer à certaines de leurs dépenses quotidiennes.

» Combien d'universitaires algériens sont passés par votre établissement (quelles spécialités) ?

Nous travaillons régulièrement avec des dizaines d'Algériens établis à l'extérieur de l'Algérie. La majorité est universitaire qui souhaite faire un Master ou un doctorat dans une université canadienne. Pour ce qui est des étudiants résidant en Algérie, le problème majeur que nous avions rencontré avant l'ouverture de notre bureau en décembre 2013 était celui du transfert de fonds pour payer nos services, ce qui a constitué un obstacle majeur pour mener à bien nos opérations. Maintenant que nous avons résolu ce problème et que nous avons établi une structure dans ce pays, nous comptons offrir la même gamme de services que celles que nous avons pour nos clients des autres pays.

» Les étudiants algériens auront une chance de s'approcher des acteurs de Vivre Ô Canada ; quels sont, selon-vous, les avantages que vous allez offrir pour les étudiants ?

Etant agent éducationnel de plusieurs écoles au Canada, et étant nous-mêmes diplômés de grandes écoles canadiennes, nous sommes certains de pouvoir prodiguer les bons conseils aux étudiants algériens lors du choix des programmes d'études auxquels ils souhaiteraient s'inscrire. Choisir la bonne école en rapport avec ses compétences constitue, en partant, le premier pas de ces étudiants vers le succès de leurs études au Canada. De plus, et de par notre expertise dans le domaine de la consultation en droit de l'immigration canadienne, nous pouvons leur offrir un service complet allant de l'inscription aux écoles canadiennes de leur choix jusqu'aux conseils pour les démarches à suivre pour l'obtention de leur permis d'études, qui constitue une étape incontournable pour entrer au Canada et ainsi parfaire leurs études. Nous offrons d'ailleurs, lors du Salon de l'étudiant algérien, des conférences gratuites sur les nouvelles règles touchant les étudiants étrangers entrées en vigueur le 1er juin 2014 au Canada, afin de les outiller et les mettre à jour sur les démarches qu'ils doivent suivre s'ils souhaitent continuer leurs études dans ce beau pays.

» Votre présence au premier Salon de l'étudiant d'Alger témoigne de l'importance que vous accordez aux universitaires algériens ; peut-on avoir plus de détails sur votre participation ?

Comme nous l'avions souligné plus haut, notre participation portera sur plusieurs volets : présenter aux étudiants algériens souhaitant étudier au Canada certaines des écoles canadiennes que nous représentons ; encourager par la même occasion d'autres écoles canadiennes qui nous ont exprimé leur souhait d'accéder au marché algérien et qui n'attendent que de voir les résultats de ce 1er Salon ; sensibiliser les étudiants algériens au respect des lois canadiennes portant sur les exigences du permis d'études qu'ils auront obtenu pour poursuivre leurs études au Canada, en leur offrant des conférences gratuites sur le sujet ; offrir nos services de consultation, allant de l'inscription des étudiants dans les écoles et les programmes de leur choix, jusqu'aux conseils portant sur les démarches pour l'obtention de leur permis d'études au Canada.

Sofiane Abi

MOHSEN DJELLOULI. Responsable des admissions de Financesvatel Hôtellerie

"Les écoles doivent offrir les meilleures formations"

» Quel est l'objectif de votre participation au 1er Salon de l'étudiant d'Alger ?

Contribuer à promouvoir les études haut de gamme dans le secteur touristique et hôtelier, et aider les bacheliers dans le choix de leurs carrières. C'est aussi l'opportunité d'avoir un contact direct avec les étudiants qui seraient intéressés par la formation.

» Quelle est l'importance de la formation dans la promotion du tourisme ?

Avoir des managers et des cadres supérieurs d'un très bon niveau, capables de gérer de grandes unités, et d'appliquer des politiques et procédures de renommée internationale.

» Le tourisme n'est pas seulement une affaire d'infrastructures, mais également de prestation de service. Qu'en pensez-vous ?

Certes, l'infrastructure est très importante dans le tourisme, mais la qualité des prestations de service reste un atout majeur quant à la réussite du secteur.

» Les étudiants auront une chance d'approcher des acteurs spécialistes en hôtellerie. Quels sont, selon vous, les avantages de ce premier Salon pour les étudiants ?

L'avantage est de donner aux étudiants l'opportunité d'être en contact direct avec les spécialistes du secteur pour les guider dans leurs choix. Pour cela, les écoles doivent offrir les meilleures formations diplômantes et ainsi aux étudiants de choisir.

FESTIVAL MAWAZINE DE RABAT - MUSIQUES DU MONDE

Salle archicomble pour Bilal

● Bilal, le chanteur algérien de raï, semble entamer une seconde carrière au Maroc Et pour cause ! C'est une véritable «bilalmania» qui a déferlé sur Rabat C'est l'idole des jeunes ● Lundi soir, il a donné un concert devant…125 000 spectateurs ● En véritable star, l'enfant terrible du raï a été accueilli par un public en délire.

Bien qu'il n'y en ait eu que pour Stromae, qui se produisait à l'OLM Souissi, — une rude concurrence — Bilal a réussi à drainer 125 000 personnes au quartier Nahda de Rabat, à l'occasion du Festival Mawazine-Musiques du monde, se déroulant du 30 mai au 7 juin 2014. Le concert de Bilal a prouvé que la musique raï connaît une seconde jeunesse au Maroc. Un revival ! Et c'est un vent de folie qui a soufflé et sifflé sur la scène orientale de Nahda, où se relayeront Wael Jassar, Nancy Ajram, Mohamed Abdou, Kadhem Essaher, Latifa Raâfat…C'est un public en délire qui a accueilli Bilal.

Une foule «sentimentale», immanquablement juvénile venant de tous les quartiers de Rabat, surtout de Salé (Sla en arabe), de Casablanca et d'autres villes. On est venu communier avec Bilal dans une ambiance frénétique.

Une marée humaine ondoyante, criant, sifflant, dansant et planant sur le style caractéristique du Dahmane El Harrachi façon raï. Car tous ses textes sont plutôt utiles et pas du tout futiles. Ce ne sont guère des bluettes. Mais tirant leur substance et leur essence des choses de la vie sous forme d'aphorismes, sentences, vérités générales et avec un certain regard railleur brocardant les «fléaux sociaux», les injustices, l'arrivisme, le népotisme, la cupidité… Et ce, sans côté moralisateur, ni donneur de leçons.

«BILALMANIA»

Aussi, Bilal transportera son bon public en or massif avec une tracklist mêlant d'anciennes et nouvelles chansons, telles que *Mahboul liaânadna, Habsine, Chriki, Gaânabghou Draham, Chawala Hada, Wailé Ala lyam, Ayaza kalam, Khaliha Amigon, Basta* ou encore *Dardja Dardja*.

Le secret de cette alchimie entre Bilal et ces jeunes ? C'est qu'ils se retrouvent dans ses textes. Et lui, il les comprend bien. *«Je me sens mieux dans l'écriture de textes de mes chansons. Pour ceux qui disent que je suis seulement un chanteur de la classe populaire, je réponds : "je ne peux pas dire à 200 000 personnes qu'ils ne sont pas des intellectuels et qu'ils sont issus de la classe populaire. Sinon, ils vont se déchaîner et faire un malheur…"»*, précisera Bilal avec ironie, lors de la conférence de presse qu'il a donnée lundi après-midi.

K. Smaïl

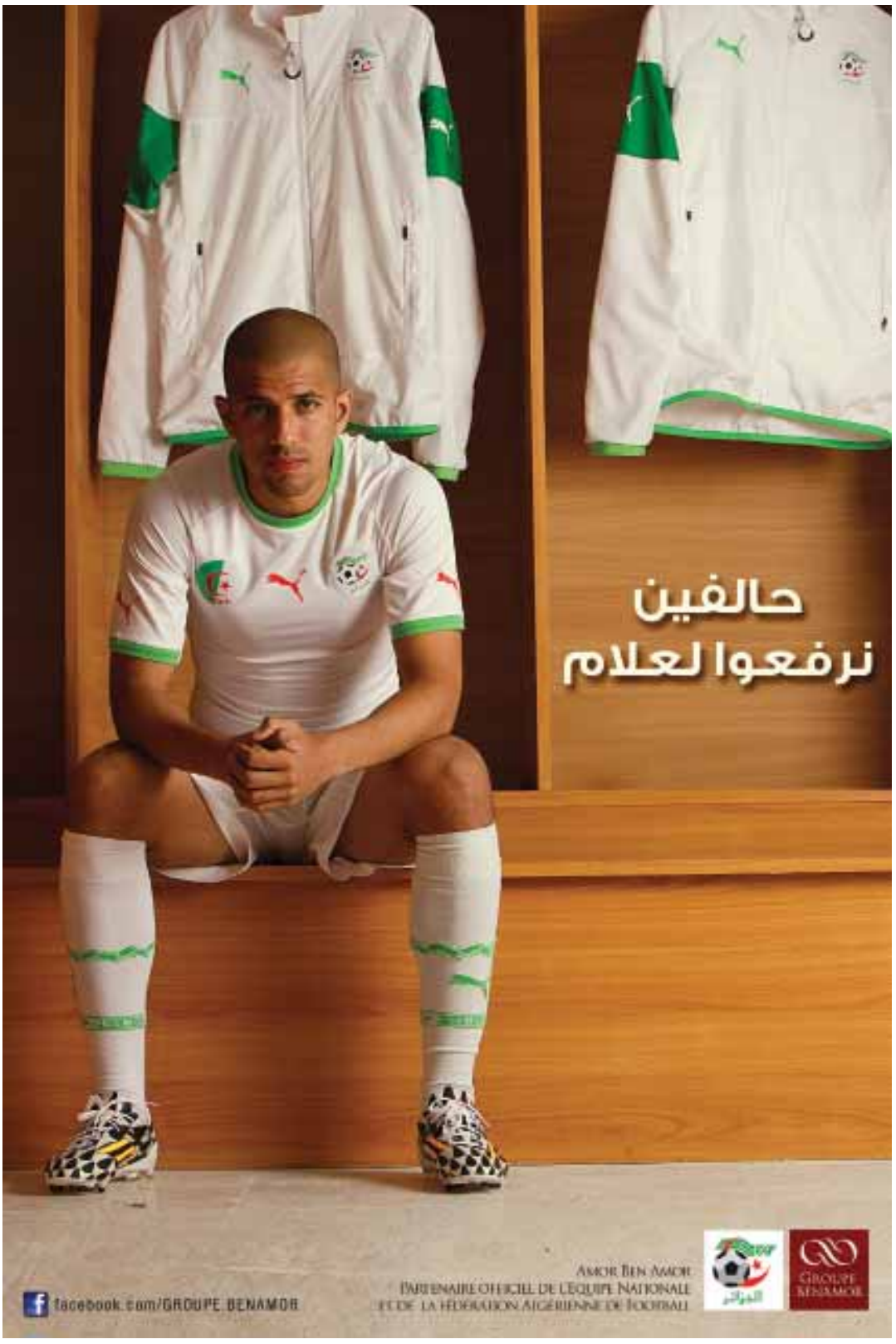

Anomalies

Nous avons l'honneur de vous signaler que malgré les divers écrits adressés à votre direction relatifs à la gestion des parties communes de l'immeuble, l'entretien, l'hygiène et la sécurité, la situation persiste et s'aggrave même. Nous portons à votre connaissance également que depuis la réception de nos logements en 2006, les prestations de service fournies par l'AADL restent en dessous de nos attentes et nous aurions souhaité avoir une réponse faite d'actions concrètes. La priorité des tâches qui doivent être menées le plus tôt possible est la mise en service des deux ascenseurs : le premier, celui de droite en entrant dans le palier, est en panne depuis l'année 2007. Il a fonctionné tout juste 9 mois. Le deuxième fonctionnait jusqu'en mai 2013 avec de nombreuses anomalies et d'arrêts fréquents. Les interventions de plusieurs techniciens dépêchés par le gérant du site pour le remettre en service ont toute échoué. En raison du risque élevé d'accident, n'importe quel professionnel ordonnerait l'arrêt immédiat de ces ascenseurs et demanderait leur remplacement par des nouveaux conformes aux normes. L'obscurité règne dans l'immeuble à cause des lampes grillées qui n'ont pas été remplacées pour des raisons que l'on ignore. L'intervention de la femme de ménage se fait une fois tous les quinze jours. Notre immeuble ne dispose d'aucun dispositif de sécurité conforme aux normes, comme le prévoit la réglementation concernant les IGH. Les robinets de la colonne sèche ne sont pas dotés de bouchons d'obstruction, ce qui n'est pas pratique lors de leur utilisation. Les portes coupe-feu ne sont pas conformes et ne sont installées que d'un seul côté. Les trottoirs et les routes tout autour de l'immeuble, dégradés par les compagnies de gaz et de téléphone, ne sont toujours pas remis en état. Presque la moitié des vitres cassées des cages d'escalier et de la porte d'entrée principale ne sont pas encore remplacées. La bâche à eau du site n'est toujours pas mise en service. Pour que l'eau courante arrive dans nos robinets, il a fallu que les locataires cotisent pour installer une pompe à eau. Le vide-ordures a toujours été bouché. Les services de l'AADL n'ont jamais jugé utile de le nettoyer et de le mettre en service. Les murs de tout l'immeuble sont dans un état de dégradation lamentable. Depuis la réception de nos logements en 2006, aucune action de restauration (peinture) n'a été entreprise par vos services, bien que la réglementation impose à ce que cela soit fait tous les cinq ans.

Collectif des locataires du bt n° 325, cité AADL - Bab Ezzouar

Appel de détresse

A l'origine de notre calvaire, un projet acquis dans le cadre de l'Ansej. Le projet fait feu de tout bois, en figeant, tout en scrutant un probable espoir, de voir la sortie de l'abîme.
Nous sommes deux jeunes Algériens chômeurs, qui grâce aux orientations de l'Etat pour absorber le chômage, ont pu décrocher un projet Ansej dans la filière bâtiment. Nous étions très heureux d'avoir créé notre entreprise. Mais quel a été notre choc en constatant amèrement que notre espoir était remis en cause. Toutes les institutions de l'Etat refusaient catégoriquement nos soumissions au motif que nous devions détenir une qualification. Sachant pertinemment que cette qualification, en vertu des dispositions du 11e paragraphe de l'article 51, et son article 55, n'est pas établie aux artisans. En conséquence, une telle situation nous freine dans notre activité, alors que nous devons rembourser nos prêts auprès des banques.

Kamel Ouekkou et Chabane Guiddir, Tizi Ouzou

Expulsion

J'ai été expulsé de chez moi, de la maison que j'ai construite moi-même, légalement et à la sueur de mon front et avec mes propres économies, sur le lot de terrain 39A, au domaine de la cité Boushaki. J'ai écrit à plusieurs reprises aux présidents de tribunaux, au ministre de la Justice, au ministre des Moudjahidine, au Premier ministre et au médiateur de la République et il ne me reste que Votre Excellence, vous seul pouvez rendre justice à une personne âgée, né en 1925, ancien maquisard et blessé de guerre. Permettez-moi de vous exposer les faits suivants : les actes administratifs ont été attribués en 1989 exclusivement au profit des résidants de Boushaki, où je réside depuis 1968, alors que la partie adverse en est étrangère. La partie adverse a présenté son acte administratif après que j'aie fini de construire le rez-de-chaussée, alors que je suis en possession d'un acte administratif et du permis de construire. La partie adverse est en possession d'un acte administratif d'une superficie de 168 m² qui n'existe pas sur le plan masse et qui ne ressemble pas aux autres actes, contrairement au mien qui existe sur le plan de masse et qui est conforme aux autres actes. Nous sommes passés par toutes les juridictions de 1993 à 2010, avec son acte administratif d'une superficie de 168 m². En 2010, il a présenté un nouvel acte d'une superficie de 192 m² . Il est donc en possession de deux actes portant la même date mais dont la superficie diffère ! Récuser toutes les allégations affirmant que j'ai été expulsé par la force publique le 20 août 1995 et que la partie adverse a été installée en qualité de propriétaire. J'ai été expulsé par la force publique le 19 mai 2014 d'un immeuble construit, contrairement à l'arrêté qui indique que j'ai été expulsé du lot de terrain. Il ne me reste plus que le recours à votre Excellence.

Laïdi Omar, cité Boushaki, Bab Ezzouar - Alger

Convoitises

Nous, collectif des habitants des immeubles 67-68-69 sis à Bachdjarrah l, avons l'honneur de solliciter votre intervention sur un problème qui nous oppose à un promoteur immobilier sur un terrain mitoyen avec nos immeubles cités plus haut. Notre vœu est de voir se réaliser une aire de jeux et un espace vert pour nos enfants, des infrastructures qui manquent énormément dans notre cité, pour ne pas dire qu'elles sont quasi inexistantes. En 2004, un différend nous a opposé à un premier individu prétendant posséder des papiers afférents, et des documents qu'il a été incapable de produire. En 2011, un autre prétendant se targue, lui aussi, d'être en possession de documents autentiques, mais lui aussi incapable de justifier. Et voilà qu'en 2013 un autre personnage se présente avec la même prétention, mais cette fois-ci avec des documents soi-disant authentiques (acte de propriété, permis de construire). Comment a-t-il pu avoir de tels documents alors que les précédents étaient incapables de les présenter, a fortiori que ce terrain ne figure même pas sur le registre du foncier de la commune. Il a commencé par procéder à des terrassements afin de monter une clôture.
Notre réaction ne s'est pas faite attendre. Les habitants sont sortis dans la rue et n'était la sagesse des personnes âgées, il y aurait eu affrontement. Nous vous signalons qu'à chaque fois les autorités étaient informées (Sûreté nationale, wali délégué et wali d'Alger. Nous avions auparavant saisi les autorités de la daïra et de la commune sur les intentions de ce monsieur, avant d'arriver à une action extrême.

Collectif des habitants des immeubles 67-68-69. Bachdjarrah

Préjudices

Fils de moudjahid, docteur vétérinaire et agriculteur, j'ai signé avec l'EPE Latraco/Alviar de Birtouta des contrats de partenariat de cultures fourragères, céréalières et maraîchères et d'élevage ovin. Ce projet me tenant à cœur, j'ai déployé tout mon savoir-faire, ma conscience et un fonds d'investissement d'un capital 21 millions de dinars pour une durée d'une année. Mon engagement était une réponse claire et concrète à l'appel lancé dans le cadre du développement de la politique du renouveau agricole. Politique dont l'objectif final est d'assurer la sécurité alimentaire de l'Algérie. C'est également un défi visant à prouver que l'agriculture en Algérie peut offrir tout ce dont peut espérer la nation. J'ai prouvé, par mon sérieux et mon amour pour la terre, l'obtention de résultats très satisfaisants. Un challenge médiatisé par la presse nationale et internationale. Le nœud du conflit réside dans le refus des gestionnaires de Latraco de se conformer à la procédure de passation de consignes, une obligation légale et réglementaire qui est la base de tout partenariat. Toutes mes correspondances dans ce sens sont restées lettre morte. J'ai donc payé pour ma volonté de travailler dans la transparence et l'honnêteté. Je fais appel afin qu'une enquête soit diligentée de façon à faire la lumière sur les circonstances de cette affaire. Sachez, Monsieur le Président, que j'ai épuisé toutes mes ressources financières. Je me retrouve dans une situation pénible et délicate sur le plan financier et cela porte préjudice à ma personne, ma famille et à mon activité d'agriculteur. A ce jour, mon partenaire refuse catégoriquement de reconnaître les fonds que j'ai investis (biens de mes enfants). D'une façon unilatérale et donc illégalement, il a décidé de résilier les contrats de partenariat.

Dr Hakim Zoubiri, agriculteur

Recours

J'ai l'honneur de venir par la présente, Monsieur le directeur, de vous demander de bien vouloir réétudier mon dossier de demande de logement. Je me trouve lésé dans mes droits du fait que vos services d'identification des postulants au logement dans le fichier national de la CNL ont noté qu'effectivement j'ai bénéficié d'une aide de l'Etat de 100 000 DA seulement, conformément au décret visé en référence fixant les conditions et modalités d'octroi des aides pour la réhabilitation de différentes habitations, même précaires, endommagées par le séisme du 21 mai 2003, et par conséquent je n'ai ni logement ni terrain à bâtir sur tout le territoire national. Cette modeste aide m'a permis de restaurer le logement précaire du camp de vacances appartenant à l'APC de Thénia. En espérant que mon dossier de logement, en souffrance depuis 2001, ait un écho favorable.

Hamdene Rachid, Didouche Mourad, Alger

Le refus

C'est avec beaucoup de peine que je m'adresse à Votre Excellence, afin de vous soumettre ma doléance après que toutes les portes aient été fermées devant moi. Je suis une citoyenne algérienne, qui a eu l'honneur de participer à la glorieuse guerre de libération en tant que moudjahida. J'ai déposé mon dossier d'adhésion à la Direction des moudjahidine de Boumerdès, qui l'a transmis au ministère des Moudjahidine en date du 16 décembre 1996 sous le n° 75/96. Néanmoins, j'ai reçu un avis défavorable à ma demande pour des raisons inconnues, bien que toutes les conditions aient été remplies. Aussi, et conformément à la réglementation en vigueur, j'ai présenté un recours qui a été transmis au ministère des Moudjahidine en date du 6 juin 2000 sous le n° 220. Or, après une longue attente de quatorze années, aucune suite ne m'a été destinée.

Mme Chaochi Fatma, Vve Azazni, Boumerdès

Décision de justice

Je suis dans la rue depuis plus de quatre longues années, chassée par ma propre mère. Agée de 49 ans, je suis célibataire, et n'ai aucune ressource pour louer un toit. Après plusieurs poursuites judiciaires où j'ai eu gain de cause pour réintégrer le domicile familial, je me retrouve confrontée à des difficultés d'exécution des décisions de justice. A chaque fois l'huissier de justice refuse d'exécuter la décision rendue en ma faveur, et ce, malgré les injonctions du procureur général. Je ne sais plus à qui m'adresser pour faire cesser mon calvaire qui n'a que trop duré.

Nekkal Sonia Bologhine, Alger

Kahrama

Kahrama Spa

RUE AIZI BENYEBKA BETHIOUA
BP 58, 31 200, ARZEW, ALGÉRIE - Tél. : 213 41 47 02 99. Fax : 213 41 47 20 87
Complexe de dessalement de l'eau de mer et de production d'électricité

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément à la procédure de passation des marchés de la société Kahrama, cette dernière déclare le deuxième appel d'offres national et international n°01/GD/2014, relatif à **«Etudes, fourniture, installation et mise en service de systèmes d'extinction automatiques»** pour :
Lot 1 : Bâtiment électrique
Lot 2 : Bâtiment électrique (prise d'eau de mer), infructueux.
Une seule offre a été reçue.

JEUX - DÉTENTE

Quinze sur 15 N° 3832

HORIZONTALEMENT : 1.Grassouillets 2.Massive. Que de lustres !. Poisson 3.Précipitation. Vigueurs 4.Capone pour ses potes. Italien. Lettre grecque 5.Petit bénéfice. Thallium. Fin de verbe 6.L'égal de Platon. Montagne de Thessalie. Assemble deux cordages 7.Chiffres romains. Préfixe multiplicateur. Fut changée en taure. Tour symbolique 8.Cité aux lentilles. Adorerons 9.Planches algériennes. Cadmium. Donne le cachou. Devant un prince 10.Actinium. Ecole antique. S'offrir 11.Met à terre. Habite 12.Vivres pour ruminer. Cavité 13. Femme insatiable. Nuage bas 14.Sans aucune tenue. L'Europe unie. Cérémonial. Dissimulé 15.Intime. Agiter.

VERTICALEMENT : 1.Faits de recouvrer l'estime 2.Reflet d'opale. Passage aisé sur rivière 3.Pianiste français. Drame d'Asie. Refus de gosse. Roule sous Paris 4.Régime. Renforce une affirmation. Méprise 5.Recherché par le limier. Ovni, du côté anglais. Catégorisée 6.Fatiguer. Terrains de sport 7. Fleuve glacial. Intenter 8.Avant la date. Equipa un navire. Fin de verbe. Dans le ton du temps 9.Rongeur. Ventila. Camp médiéval 10.Roche sédimentaire meuble. Embaucher 11.Titre ottoman. Travaille avec ardeur 12.Surveillant au lycée. Groupe d'abeilles 13.Domiciliée. Veuve consumée 14. Carapace d'oursin. Craint vivement 15.Retapera. Note. Digne de confiance.

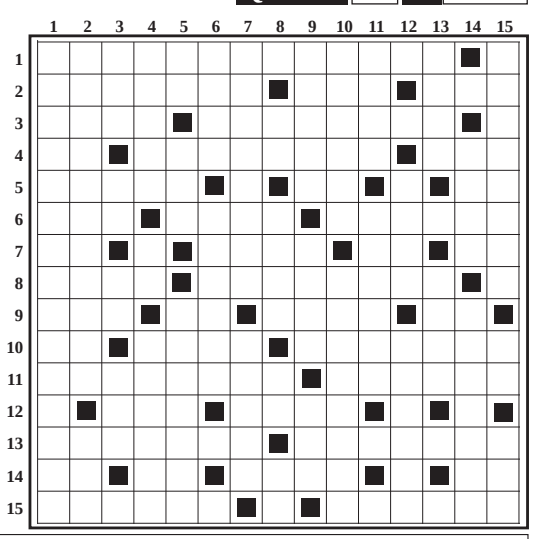

SOL. QUINZE SUR 15 PRECEDENT : HORIZONTALEMENT : 1.PLANIFICATION 2.LAMINE. ARROSAGE 3.AS. MOTIF. OTA. ON 4. NEVE. EVENTAIL 5.IRISER. SOT. TAPE 6.LAI. MES 7.PATELINS. REVISE 8.HAUTE. EUE. NITRE 9.EROS. GRE. ETAU 10.ALTERNE. DU 11.EPERDUE. CONTENT 12.AR. ST. RC. SIR 13.DINDON. ARMER. TI 14.URI. IONS. IDEM 15.REDITES. ESSE. SA.

VERTICALEMENT : 1.PLANISPHERE. DUR 2.LASER. AAR. PAIRE 3. AM. VIRTUOSE. NID 4.NIMES. ETS. RAD 5.INO. ELLE. ADROIT 6. FETERAI. GLU. NOE 7.IV. INERTES. NS 8.CAFES. SUEE. TAS 9.AR. NOM. RC 10.TROTTER. ENORMES 11.IOTA. SENTENCE 12.OSAIT. VIA. RIE 13.NA. LATITUDES 14.GO. SR. UNITES 15.DENTELEES. TRIME.

Mots Croisés N°3832

Par M. IRATNI

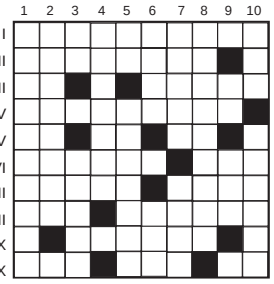

HORIZONTALEMENT

I- Nom. II- Tirée du sommeil. III- Métal symbolique - Faire un mouvement de greffe. IV- Apophyses de cubitus. V- Refus péremptoire - Panneau d'étoffe - Symbole chimique. VI- Franc - Forme de futurs cadres. VII- Diminue la voilure - Crème renversée ou moulée. VIII- Fin de séries - Voyou. IX- Diffuse. X- On lui doit les premiers pépins - Brame - L'agité du cornet.

VERTICALEMENT

1- Accessoire. 2- Qui a rapport à la luette. 3- Symbole chimique - Moquerie collective. 4- Temps qu'on trouve trop longs. 5- Thallium - Contenir. 6- Risque - Retranche. 7- Négation - Malin. 8- Sert à aspirer le lait du sein. 9- Préposition - Cap d'Espagne. 10- Eut son âge - Petit tuyau.

SOLUTION N° 3831

HORIZONTALEMENT

I- TATILLONNE. II- ENCROUTE. III- NI - NEFLE. IV- ECOSSE. V- BR - EUTERPE. VI- ROCS - TI. VII- ECU - AERIEN. VIII- UHLAN - ETUI. IX- SET - SI - ISE. X- EPELE - ER.

VERTICALEMENT

1- TENEBREUSE. 2- ANICROCHE. 3- TC - CULTE. 4. IRISES. 5- LO- SU - ANSE. 6- LUNETTE - IL. 7- OTE - RE. 8- NEFERTITI. 9- PIEUSE. 10- ETETE - NIER.

Sudoku N° 131

REGLE DU JEU

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

	5		3	6				2
	7		1				3	5
	9	2	4					6
		6		9	4	1		
7		4				8		9
		5	2	7		3		
8					5	6	4	
1	6				2		7	
5				8	3		9	

Solution Sudoku précédent

9	4	6	5	2	3	1	8	7
1	7	5	8	6	4	3	9	2
2	8	3	9	1	7	4	6	5
3	8	2	6	7	8	9	1	4
8	6	7	4	9	1	5	2	3
4	9	1	3	5	2	6	7	8
5	2	8	1	3	6	7	4	9
7	1	9	2	4	5	8	3	6
6	3	4	7	8	9	2	5	1

Tout Codé N° 3832

Définition du mot encadré

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Exprime un coup, un bruit violent.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	2	2	3
7	11	6	5	7	12	9	2	5	4	■	13 X	■
3	6	■	4	■	14	10	4	11	■	4	15	7
8	2	3	3	2	■	2	11	2	5	12	7	2
16	11	■	2	15	7	■	3	■	4	7	5	■
9	1	7	11	2	■	8	■	8	7	■	2	17
5	9	3	6	7	8	7	6	2	■	6	■	2
6	2	2	■	3	2	5	2	11	4	1	2	3
16	■	5	16	6	7	2	■	3	7	■	18 M	7
7	5	4	■	2	11	9	18	2	5	4	7	6
3	2	11	3	■	6	5	7	2	2	■	3	2

18	7	8	17	4	2	10						
1	16	9	12	10	4	3						

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : RESINE - KIM BASINGER

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENTS :

HORIZONTALEMENT : INTIMIDER / TROUSSEE / GEOLE / TRI / RUE / AN / ORBE / VASE / ULSTER / OPE / AR / UT / TRAVERSE / LIA / ESAU / ORTIES / ANION / ELU / SE / EUSSE.
VERTICALEMENT : INTERRUPTIONS / TROUBLERA / IE / VIOLEES / OO / MUE / TAVERNE / PIS / EVEREST / DST / AR / RAIES / REERAS / USUELS / REINETTE / SUE.

Fléchés Express N° 3832

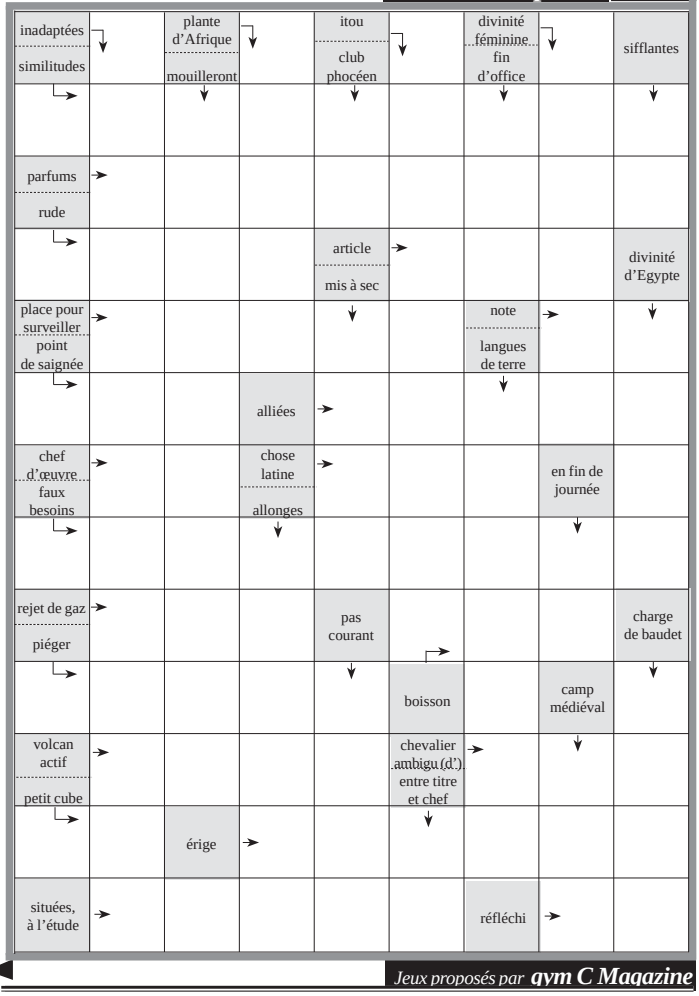

Jeux proposés par **gym C Magazine**

ON VOUS LE DIT

Le corps d'une femme repêché à M'sila

Le corps sans vie d'une femme âgée d'une quarantaine d'années a été repêché, lundi dernier, dans l'oued Sidi Ameur, près de la localité éponyme (140 km au sud-ouest de M'sila), selon un communiqué de la Protection civile. La victime a été emportée par ce cours d'eau que les importantes précipitations enregistrées dans cette région ces derniers jours ont fait déborder et rendu impétueux, a-t-on indiqué de même source. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Bou Saâda, tandis que les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour établir les circonstances de cet accident.

Deux blessés graves à cause de l'ascenseur à Blida

Lundi, les câbles de l'ascenseur de l'hôpital Tirichine, ex-Faubourg, ont rompu, causant des blessures graves à 2 personnes qui étaient à l'intérieur. Il s'agit de deux travailleurs de l'établissement hospitalier. L'un, en préretraite, est toujours dans le coma, alors que l'autre victime, un jeune de 30 ans, a subi une intervention chirurgicale et est toujours hospitalisé. Le bilan aurait été plus lourd si l'ascenseur contenait plus de monde, dont des malades. Les parents des deux victimes ont déposé plainte contre l'hôpital Tirichine pour négligence. Une enquête est ouverte pour élucider avec exactitude les causes et circonstances de ce drame. Et dire qu'ils sont nombreux les ascenseurs qui manquent d'entretien et qui peuvent être fatals à tout moment.

Un mort dans une collision entre un train et un camion

Une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident ferroviaire survenu lundi à Aïn El Berd, localité située à 30 kilomètres au nord de Sidi Bel Abbès. L'accident s'est produit lorsque l'autorail assurant la liaison Oran-Sidi Bel Abbès a percuté de plein fouet un camion de transport de marchandises à hauteur d'un passage à niveau non gardé situé à la sortie sud de la localité de Aïn El Berd. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de ce drame.

Une Française enterrée vivante au Maroc

Mina El Houari, une Française d'origine marocaine en voyage au Maroc, est décédée après avoir été enterrée vivante par un homme. Mina El Houari part au Maroc le 19 mai dernier, explique le quotidien *La Provence*. Depuis quelques mois, elle entretenait une relation avec un homme sur le réseau social Facebook. Le soir de la rencontre, la jeune femme perd connaissance à la suite d'un malaise. *«Paniqué, son ami qui la croyait morte aurait voulu se débarrasser au plus vite de son corps. L'idée de l'enterrer dans son jardin lui est apparue comme la meilleure»*, raconte le quotidien.

La césarienne dans 40% des accouchements

En Algérie, 38 à 40% des accouchements se font par césarienne, selon le docteur Ghaouti Benabadji, président de l'Association des gynécologues obstétriciens d'Oran. Même les spécialistes, à l'instar du docteur Ghaouti Benabadji, estiment que ce taux est élevé. *«Plusieurs facteurs sont derrière l'augmentation du nombre d'accouchements par césarienne dans le pays, dont notamment la disponibilité de moyens de prévention contre la mortalité de la mère et de l'enfant»*, a-t-il expliqué.

EL AOUANA

Mortalité inexpliquée chez le goéland leucophée

● Depuis quelques semaines, une véritable hécatombe touche des colonies de goélands leucophée qui ont connu un développement et une adaptation extraordinaire tout le long du littoral est de la commune d'El Aouana, dans la wilaya de Jijel.

Ainsi, chaque jour des cadavres de ces oiseaux de mer sont retrouvés sur les plages, principalement sur le rivage qui va de Bordj Blida, à l'ouest de l'embouchure de oued Kissir, jusqu'au port d'El Aouana en cours de finition, à moins d'une dizaine de kilomètres plus à l'ouest. On en retrouve aussi sur les plages de Bordj Blida, Rocher noir, Chalat et même, dit-on, sur l'île d'El Aouana. Jusqu'à présent, aucune explication scientifique n'a été donnée pour explkiquer ce phénomène. Certains soupçonnent le déversement des eaux d'égouts qui ont inondé le terre-plein du port de pêche d'El Aouana en cours de réalisation, espace privilégié par le goéland leucophée. Des échantillons auraient été envoyés au laboratoire d'El Khroub (Constantine) par les Services agricoles. Des riverains se disent étonnés de voir autant de cadavres, alors que cet oiseau vit dans cette région depuis quelques années et s'est adapté à la vie moderne avec tout son lot d'insalubrité. S'il ne s'agit pas d'un empoisonnement volontaire, les raisons de cette mortalité subite sont à rechercher dans le régime alimentaire de cet oiseau opportuniste qui s'est sédentarisé en tirant profit des rejets de la société moderne. Certes, son régime alimentaire de base est traditionnellement constitué de poissons, d'oisillons et de charogne, mais aujourd'hui il n'est pas rare de le voir chasser des pigeons et des rats. La présence à foison de nourriture, notamment dans les décharges et les poubelles, a contribué, selon des spécialistes, à l'explosion de sa population dans et aux abords des villes. Originellement nicheurs sur les îles et îlots en mer, le goéland leucophée s'est installé en ville, notamment à Jijel. Certaines terrasses d'immeubles deviennent des lieux de nidification. Des lieux qu'il protège jalousement de toute intrusion, quitte à s'attaquer aux personnes qui s'y aventurent. Il y a lieu de mentionner que dans d'autres pays, la prolifération démesurée de ces oiseaux est freinée par de ponctuelles opérations de stérilisation des pontes. Pour le moment, trouver une explication à cette hécatombe est la première priorité des services chargés de ces domaines. ***Fodil S.***

PHOTOS : D. R.

MASCARA ET EL KADER (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)

Signature d'un accord de jumelage

● Un accord de jumelage entre la commune de Mascara et la ville d'El Kader (Etats-Unis d'Amérique) a été signé, lundi dernier, par les maires des deux villes.

L'accord paraphé à l'université de Mascara en présence de personnalités des deux villes et des autorités de la wilaya, porte sur la coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture et de l'enseignement supérieur, en plus de l'échange des délégations scientifiques et estudiantines entre l'université de Mascara et l'université de l'Etat de l'Iowa où se situe la ville d'El Kader.

Il est question également d'échange d'expériences en matière de recherche scientifique et de développement de la production industrielle et agricole. Dans une allocution devant les étudiants et enseignants de l'université de Mascara, avant la signature de cet accord, le maire de la ville d'El Kader, M. Roger Becholz a souligné que sa ville est fière de porter, depuis 1846, le nom de l'Emir Abdelkader, le héros, l'humaniste et chef de la résistance populaire algérienne, qui a émerveillé les Américains et les a inspirés dans leur révolution contre les Britanniques. Les Américains manifestèrent plus d'admiration pour la personnalité de l'Emir, lorsqu'il mena plus tard une action sauvant les chrétiens en Syrie, a-t-il ajouté, valorisant la relation étroite qui lie Mascara et El Kader depuis les années 80 du siècle et rappelant le premier accord de jumelage signé en 1984 et qui s'est traduit par des visites réciproques de plusieurs délégations des deux villes. John Kaiser, auteur du livre *Emir El mouminine* sur l'Emir Abdelkader et membre de la délégation de la ville d'El Kader, a relaté des conditions d'écriture de cet ouvrage paru il y a 8 ans, soulignant qu'il a découvert, suite à un travail de recherche sur l'histoire de l'Algérie et de la personnalité de l'Emir, que la religion musulmane à laquelle croit l'Emir est *«ouverte, tolérante et porteuse de valeurs pouvant hisser la vie des hommes vers le meilleur et changer le regard et la haine que portent certains non-musulmans à cette religion par ignorance ou par mauvais comportement»*.

La délégation américaine, qui comprend le maire d'El Kader, ses collaborateurs et un groupe d'artistes de la ville de New York a entamé lundi une visite de deux jours dans la wilaya de Mascara à l'invitation de l'association culturelle Sur les traces de l'Emir.

SCIENCE
Des vaches équipées d'un hublot

Vous avez l'estomac bien accroché ? Alors lisez ceci : des vaches suisses sont équipées d'un hublot pour mieux servir la science. Les bovins de l'agroscope de Grangeneuve ont un trou de 15 centimètres dans le flanc. Cette ouverture permet d'accéder directement au bol alimentaire pour en analyser le contenu. Pour prélever des échantillons, il suffit de passer le bras dans le trou. Grâce à cette trappe de visite en caoutchouc, les chercheurs peuvent *«tester la digestion de mélanges d'avoines expérimentaux et à terme, obtenir une alimentation plus saine»*, note la *Tribune de Genève*. Les vaches helvètes ne sont pas les seules à bénéficier de ce traitement. En France, l'INRA travaille depuis des lustres sur des bovins fistulés. Cette pratique permet notamment de plancher sur la production de méthane des bovins. Entre rots et pets, comme chacun sait, les ruminants libèrent une effroyable quantité de gaz à effet de serre. Voilà peu, en Allemagne, des vaches laitières ont failli faire exploser leur étable, relate le *Spiegel*. La réaction entre une décharge d'électricité statique émise par une machine à massage et le méthane rejeté par les herbivores a déclenché un incendie.

Ooredoo lance sa promo Tablette 3G+

Après le grand succès qu'a connu la promotion sur les smartphones lancée par Ooredoo, l'opérateur continue de surprendre ses clients avec ses offres exceptionnelles et lance, du 3 juin au 2 juillet 2014, une promotion prépayée inédite sans engagement sur la « Tablette Ooredoo 3G+ » à travers les 19 wilayas couvertes par son réseau 3G++. Pour seulement 6990 DA, le client bénéficie d'une Tablette 3G+ offerte et d'une SIM N'ternet prépayée sans engagement, avec 6990 DA de crédit Internet valable 60 jours. Qu'il soit un utilisateur occasionnel ou régulier, le client pourra profiter d'une multitude de forfaits Internet adaptés à ses besoins.

El Watan - Le Quotidien Indépendant
Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 61 008 000 DA. Directeur de la publication : Omar Belhouchet
Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse - Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1er Mai Tél : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 -
Fax : 021 68 21 87 - 021 68 21 88 Site web : http://www.elwatan.com E-mail : admin@elwatan.com PAO/Photogravure : El Watan Publicité - Abonnement : El Watan 1, rue Bachir Attar - Place du 1er Mai - Alger. Tél : 021 67 23 54 - 021 67 17 62 - Fax : 021 67 19 88.
R.C : N° 02B18857 Alger.
Compte CPA N° 00.400 103 400 099001178 - Compte devises : CPA N° 00.400 103 457 050349084
ACOM : Agence de communication : 102 Logts, tour de Sidi Yahia, Hydra. Tél :023573258/59
Impression : ALDP - Imprimerie Centre ; SIMPREC- Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest.
Diffusion : Centre : Aldp Tél/Fax : 021 30 89 09 - Est : Société de distribution El Khabar.
Tél : 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan Diffusion, 38, Bd Benzerdjeb (Oran) Tél : 041 41 23 62 - Fax : 041 40 91 66

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction.

OJD PRESSE PAYANTE Diffusion Certifiée 2012

ALGÉRIE – ROUMANIE, CE SOIR (19H30), AU STADE DE GENÈVE (SUISSE)

Ultime test avant le Brésil

PHOTO : D. R.

Halilhodzic aura une idée sur le onze type dès aujourd'hui

Les Verts affronteront, aujourd'hui, à 19h30, au stade de Genève, la Roumanie, dans le second match amical de leur stage suisse. Un match qui s'annonce difficile comparativement au précédent, disputé, samedi dernier, à Sion, face à l'Arménie et remporté par Bougherra et ses coéquipiers sur le score de 3 buts à 1. L'importance dans le match de ce soir réside dans le fait que le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic pourra aligner un onze qui s'approchera de celui qu'il va utiliser lors du premier match du Mondial, le 17 juin prochain, face à la Belgique. Contre l'Arménie, plusieurs remplaçants ont été incorporés d'entrée, alors que des titulaires, comme Soudani, Bentaleb ou Feghouli ont été mis sur le banc et n'ont été alignés qu'en seconde période. Le coach avait déclaré, samedi dernier, à l'issue du match face à l'Arménie, que l'équipe voudra bien remporter ce second match, ce qui est bon pour le moral du groupe, mais ça sera complètement différent. En effet, la Roumanie est un adversaire assez costaud qu'il faut prendre très au sérieux. La rencontre ne sera pas du tout facile pour les Verts, appelés à faire preuve de plus de ténacité s'ils veulent l'emporter. Jamais les deux sélections ne s'étaient rencontrées en officiel. Le match d'aujourd'hui est la septième rencontre amicale entre les deux. Côté bilan, aucune des deux équipes ne l'a emportée avec une victoire pour l'Algérie, une pour la Roumanie et quatre nuls. A noter que le milieu de terrain, Hassan Yebda, maintenu dans l'effectif qui ira au Brésil malgré sa blessure, sera probablement absent lors de cette empoignade. Celui-ci ne s'est pas entraîné dimanche et lundi. Le joueur, qui s'est blessé, à la fin de la semaine passée, lors d'une séance d'entraînement, est astreint au repos pendant une semaine. Ça sera le dernier match préparatoire pour les Verts qui devront s'envoler pour le Brésil, ce samedi, depuis Alger, à bord d'un vol spécial d'Air Algérie, même si le coach est intéressé par un match amical sur place. Pour rappel, l'Algérie s'est retrouvée dans le groupe H en compagnie de la Belgique, de la Russie et de la Corée du Sud. Les Verts affronteront en premier les Diables Rouges, le 17 juin, à Belo Horizonte.

Abdelghani Aïchoun

UNE 7e CONFRONTATION POUR LA BELLE

La joute amicale, qui opposera ce soir, à Genève (Suisse) les Verts à la Roumanie, sera la 7e du genre entre les deux sélections qui ne se sont jamais affrontées en match officiel. En effet, Algériens et Roumains se sont rencontrés par le passé à six reprises. Ce 7e match sera donc le premier qui opposera les deux les sélections hors du territoire national. Six rencontres donc, toutes disputées en Algérie, avec une égalité parfaites entres les deux équipes, puisque les Verts l'ont emporté une fois, contre une défaite et quatre matchs nuls, avant cette 7e confrontation qui constituera une sorte de belle entre les deux sélections. ***T. A. S.***

- **7 OCTOBRE 1964 (ORAN) ALGÉRIE - ROUMANIE 1 - 1**
- **10 OCTOBRE 1964 (ALGER) ALGÉRIE - ROUMANIE 0 - 0**
- **7 FÉVRIER 1984 (ALGER) ALGÉRIE – ROUMANIE 1 - 1**
- **4 FÉVRIER 1990 (ALGER) ALGÉRIE – ROUMANIE 0 - 0**
- **5 DÉCEMBRE 2000 (ALGER) ALGÉRIE – ROUMANIE 3 - 2**
- **8 DÉCEMBRE 2000 (ANNABA) ALGÉRIE - ROUMANIE 2 - 3**

VICTOR PITURCA. SÉLECTIONNEUR DE LA ROUMANIE

«L'Algérie a des chances de passer le premier tour»

Le sélectionneur de la Roumanie, Victor Piturca, a indiqué, hier à Genève, que le match amical face à l'Algérie sera un bon test pour les deux équipes dans leur préparation. «*La rencontre face à l'Algérie sera un excellent test pour les deux sélections. Nous allons aborder la rencontre avec sérieux et détermination pour l'emporter et confirmer notre premier succès contre l'Albanie*», a déclaré Piturca lors d'un point de presse organisé à la salle de conférences du stade de Genève. Interrogé sur l'équipe algérienne, l'ancien joueur de Lens n'a pas tari d'éloges sur les Verts, estimant qu'elle renferme d'excellents joueurs. «*Je suis la sélection algérienne depuis un certain temps, si elle est au Mondial brésilien c'est qu'elle le mérite. Elle possède des joueurs de talent qui évoluent dans des grands clubs européens et un excellent entraîneur*», a-t-il affirmé. Et d'ajouter : «*L'Algérie a de réelles chances de passer le premier tour du Mondial. Elle est au même niveau que la Russie et la Corée du Sud. En revanche, la Belgique est le grand favori du groupe. Je pense que des joueurs comme Taïder et Bentaleb au milieu de terrain et Ghilas et Slimani en attaque vont briller au Brésil*», a-t-il prédit. Face aux Verts, le sélectionneur de la Roumanie compte aligner la meilleure équipe pour enchaîner une deuxième victoire. «*Nous avons certains problèmes d'effectif. Mais je vais aligner les meilleurs joueurs actuels contre l'Algérie pour espérer gagner*», a-t-il expliqué. 33e nation au dernier classement de la FIFA, la Roumanie, qui a manqué le Mondial brésilien lors des barrages face à la Grèce, s'est fixé comme objectif la qualification à l'Euro-2016. ***APS***

JSK

Le président du CSA change de poste

Le président du CSA/JSK, Samy Idress a démissionné de son poste pour désormais s'occuper du poste de manager général au niveau de l'équipe professionnelle. Khelifa Chioukh, son vice-président, a été désigné pour assurer l'intérim, durant deux mois, pour préparer l'AG élective.
Sur un autre chapitre et pour revenir à l'équipe professionnelle, selon des sources proches du club, tout porte à croire que Mourad Karouf sera maintenu au poste d'adjoint même si la question n'a pas encore été tranchée du fait que la réunion, prévue le week-end dernier entre la direction et le coach Aït Djoudi, a été reportée à une date ultérieure. Au chapitre recrutement, Meghout devrait signer son contrat aujourd'hui. ***M. R.***

MO BÉJAÏA

La démission d'Adrar entérinée

Les membres du conseil d'administration du MO Béjaïa ont entériné la démission du président Akli Adrar, lors de l'assemblée générale des actionnaires qui a eu lieu dans la soirée de lundi. Une AG houleuse et qui a duré plus de quatre heures où plusieurs points ont été évoqués. Adrar aura à assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau président, lors d'une réunion prévue la semaine prochaine.
Au cours de cette AG des actionnaires, il a été décidé d'engager Amine Ghimouz comme directeur technique, en attendant probablement un directeur administratif pour gérer les affaires du club.
Par ailleurs, une commission composée de quatre personnes, chapotée par deux actionnaires à savoir Kendi et Aissou, a été installée et aura la tâche de recruter les joueurs selon les besoins du club. En ce qui concerne la barre technique, Amrani a été maintenu puisqu'il devait se déplacer, hier, à Béjaïa pour discuter avec les dirigeants et procéder au recrutement de nouveaux joueurs. Enfin, il est à signaler que les deux bilans, moral et financier, ont été adoptés à l'unanimité par les présents. ***L. Hama***

ASO CHLEF

Confiance renouvelée à Ighil

Sauf événement imprévu, le staff technique de l'ASO Chlef, conduit par Meziane Ighil, poursuivra normalement sa mission à la tête des Rouge et Blanc. Le porte-parole de la SSPA, Abdelkrim Medouar, est plutôt tranquille sur ce plan, comme il nous l'a confié avant-hier. *«Le coach Meziane Ighil a donné son accord pour continuer son travail avec le groupe. Il nous a indiqué les postes à renforcer et nous allons nous réunir de nouveau dans quelques jours pour officialiser cette décision et discuter du volet technique, dont la liste des joueurs à libérer»*, a-t-il affirmé. Le recrutement effectué récemment par la direction du club répond justement aux besoins exprimés par l'entraîneur en chef.
Ce dernier avait en effet demandé le renforcement de l'effectif dans certains compartiments. Chose pour laquelle le premier responsable du club s'est énormément démené pour acquérir de nouveaux joueurs répondant au profil recherché. Il s'agit de Madouni (ESS), Naâmani (USMB), Boulahia, Nait Yahia et Hadiouche (CSC) qui ont opté officiellement pour l'ASO Chlef, a annoncé le porte-parole de la SSPA, Abdelkrim Medouar. ***A. Y.***

ES SÉTIF

L'Entente au bord de la faillite...

PHOTO : D. R.

L'ESS prépare son match face au Al Ahly de Benghazi

Les choses vont très mal à l'Entente se trouvant plus que jamais au bord de la faillite. Car le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux est, non seulement à cours de liquidités mais il est criblé de dettes. La mauvaise gestion de ses dirigeants d'hier et d'aujourd'hui est durement ressentie par l'Aigle noir. Lequel n'est donc pas loin du dépôt de bilan.
Pour illustration, Benyettou, qui s'est déplacé hier à Sétif pour parapher son contrat, a été dans l'obligation de rebrousser chemin. Le forfait du «recruteur» de l'Entente, à savoir Hacen Hamar, qui n'a pas voulu donner suite aux sollicitations de son «invité», en est la cause. Se trouvant dans la même situation, le jeune Hollandais Djessi, qui ne comprend plus rien, va sans nul doute emboîter le pas à l'Oranais. Mis au parfum par des Ententistes ne pouvant rester insensibles à une aussi grave situation touchant un des fleurons du mouvement sportif national, le chef de l'exécutif, Mohamed Bouderbali, ne ménageant aucun effort pour aider l'Entente à surmonter ses problèmes, a convoqué hier en début d'après-midi, le président du conseil d'administration de la SSPA (un conseil qui n'existe que sur papier) Azzedine Arab, le président du club Hacen Hamar et le coach de l'équipe, Khireddine Madoui, qui ne veut plus cacher le soleil par un tamis : *«Il ne faut plus se voiler la face. La situation est alarmante. Les joueurs qui n'ont pas été payés s'impatientent. Devant une telle impasse, certains d'entre eux menacent de partir. Ce n'est pas de la sorte qu'on prépare une rencontre de la LCD. Il m'est difficile de remobiliser un groupe livré à lui-même d'autant plus que l'administration ne fait rien pour améliorer les choses. Je ne veux pas assumer le moindre faux pas contre Benghazi. Je ne me débine pas mais la triste réalité me pousse à parler»*, souligne Madoui qui n'a pas manqué, dit-il, de faire un compte rendu objectif au wali qui aurait, selon certaines indiscrétions, débloqué en urgence une aide de 30 millions de dinars. ***Kamel Beniaiche***

USMBA

Un défenseur franco-algérien pour renforcer l'effectif

Le défenseur de l'US Chantilly (CFA, division amateur française), Moussa Fawzi, a signé dimanche un contrat de deux saisons avec USM Bel Abbès. La nouvelle recrue (24 ans) a paraphé son contrat à l'hôtel Eden en présence de son manager et du directeur général du club, Yahia Amroun. Il s'agit du quatrième joueur qui portera les couleurs du club de la Mekerra la saison prochaine, après le recrutement du gardien franco-algérien, Jonathan Matijas (24 ans), de Toufik Aït Lefki (gardien de but) et de Adlène Farès (milieu de terrain offensif). Le nouveau président de l'USMBA, Abdelhakim Serrar, semble ainsi viser, pour le moment, la piste des joueurs émigrés ainsi que la filière africaine, puisqu'il est attendu l'arrivée, à Sidi Bel Abbès dans les jours à venir, de trois internationaux éthiopiens et un malien. Un pari risqué pour l'ex-boss de l'ESS qui n'a toujours pas trouvé d'entraîneur pour l'USMBA après l'échec des négociations avec Alain Geiger. *«Le recrutement de joueurs émigrés et africains et un choix bien mûri. J'ai choisi des athlètes jeunes et pleins de talents, je n'ai pas besoin de footballeurs qui signent des autographes et qui réclament des salaires mirobolants»*, explique-t-il, en référence à certains joueurs de Ligue 1 dont il estime que le niveau *«est à peine moyen»*. En tout, Serrar compte ramener cinq autres joueurs franco-algériens et trois autres issus de pays africains. Quant à la liste des joueurs qui devraient être libérés, il estime qu'il est encore trop tôt pour la rendre publique. ***M. Abdelkrim***

USM BLIDA

Hadjar nouvel entraîneur

La formation de l'USM Blida a, depuis hier, un nouvel entraîneur en la personne de Cherif Hadjar. L'ex-coach du MC Saïda a tout conclu, hier, avec le président de la formation phare de la ville des Roses, succédant ainsi à Mohamed Benchouia. Le nouvel entraîneur de l'USMB s'est vu fixé comme objectif, pour la saison prochaine, l'accession en Ligue 1, suite à l'échec de l'équipe de retrouver l'élite cette saison, après deux ans de purgatoire. ***Rafik. E***

GAEL MONFILS. *Tennisman français*

«Il faut aller chercher la victoire»

Qualifié pour les quarts de finale de Roland -Garros pour la quatrième fois de sa carrière, Gael Monfils confirme qu'il est le tricolore le plus performant sur la terre battue parisienne. Il affrontera, aujourd'hui, pour son premier gros test, l'Ecossais Andy Murray (7e, ATP). Le Français espère atteindre, comme en 2008, une place dans le dernier carré.

Propos recueillis par
Nasser Mabrouk

Quarts de finale à Roland-Garros, cela veut quand même dire quelque chose. Il y a une vraie régularité depuis six ans.

Avant d'arriver à Roland-Garros, c'était un peu chaotique. Mais à chaque fois, c'est différent. Je me sens bien. J'arrive à développer un super tennis ici. L'an dernier, je pense que j'ai très bien joué, il s'en est fallu de peu.

Vous avez obtenu vos meilleurs résultats en Grand Chelem à Roland-Garros. Beaucoup de joueurs français ont du mal à gérer la pression ici. Vous semblez, au contraire, en profiter.

Je ne dirais pas que la terre battue est ma surface favorite car j'aime aussi les surfaces dures. J'aime surtout jouer à Paris. J'ai grandi ici, je m'y sens bien. C'est une énergie différente qui me convient tout à fait.

Dans quelle mesure le public vous aide-t-il ? Le fait de jouer à Paris aura-t-il un effet sur le match contre Murray ?

C'est étrange. J'ai du mal à l'expliquer. Quel effet cela aura-t-il sur le match ? Je ne sais pas. En tout cas cela va certainement m'aider. S'il y a un moment décisif dans le match, si je suis fatigué, si je suis mené, bien évidemment, la foule va m'aider.

Murray est-il moins impressionnant sur terre battue qui est sa surface la moins favorable ?

Cela dépend. A un moment, on disait que Federer jouait moins bien sur terre battue. Il a quand même fait des finales et gagné Roland Garros. On dit la même chose de Murray. Je le vois assez solide dans les tournois. Il a déjà fait une demie ici (en 2011, ndlr). La façon dont il a joué contre Nadal à Rome a prouvé qu'il était costaud.

PHOTO : D. R.

Vous dites souvent que vous voulez gagner Roland-Garros, que c'est votre rêve. Vous sentez-vous prêt ?

Honnêtement, je n'y pense pas. A chaque match, on se rapproche du rêve. Mais, c'est dur. Je n'ai même pas envie de dire que c'est une montagne. Il faut aller la chercher, la mériter. ***N. M.***

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Mercredi 4 juin 2014

LE HIC

USINE RENAULT D'ORAN

Le directeur des opérations de la région Euromed-Afrique à Alger

Le directeur des opérations de la région Euromed-Afrique chez Renault, Jean-Christophe Kugler, arrivera aujourd'hui à Alger où il devra rencontrer de hauts responsables algériens, dont le nouveau ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, selon nos sources. Ce responsable va s'enquérir probablement de l'état d'avancement du projet de réalisation d'une usine du constructeur français à Oran. Il y a plus d'une année, Jean-Christophe Kugler, en visite en Algérie annonçait que la sortie de la première voiture Renault-Algérie de l'usine de Oued Tlélat, au sud-est de la ville d'Oran, est prévue en novembre 2014. Il avait assuré que *«l'usine de Oued Tlélat bénéficiera de la meilleure plateforme technologique Renault»*, permettant ainsi de produire une voiture aux mêmes normes appliquées en France. L'usine fonctionnera dans une première phase à un rythme de production de 25 000 véhicules/an, indiquait le directeur des opérations de la région Euromed-Afrique. Le constructeur automobile français compte ensuite monter en cadence pour atteindre 75 000 unités par an. En avril dernier, le président-directeur général de la société Renault Algérie production (RAP), Bernard Sonelec, a annoncé que la réalisation de l'usine et le processus de démarrage de fabrication des voitures étaient en bonne voie. *«Nous sommes très bien avancés, que ce soit en matière de construction des bâtiments ou de préparation des dispositifs liés aux processus de fabrication de voitures made in Algeria, dont la première sortira le 20 novembre prochain»*, avait relevé M. Sonelec. Le ministre de l'Industrie confiait, hier, que plus d'une dizaine d'entreprises (sous-traitantes) ont été identifiées pour accompagner l'usine automobile Renault d'Oran. A noter que Renault Algérie est détenu à 49% par le constructeur français et à 51% par l'Algérie, dont 34% par la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) et 17% par le Fonds national d'investissement.

H. L.

PHOTO : D. R.

Jean-Christophe Kugler, directeur des opérations de la région Euromed-Afrique

DEUXIÈME FORUM DE LA PRESSE MAGHRÉBINE

SOUTIEN AUX JOURNALISTES

Nous, journalistes, éditeurs de presse et professionnels des médias maghrébins, réunis à Hammamet du 28 au 31 mai 2014 dans le cadre du deuxième forum de la presse maghrébine, suivons avec inquiétude et consternation les liquidations physiques de journalistes libyens et les lourdes menaces qui pèsent sur nos confrères dans l'exercice de leur mission et tenons à :

- condamner énergiquement ces actes barbares qui visent à réduire au silence nos confrères libyens et priver ainsi les citoyens libyens d'accéder à la vérité ;
- mettre tous les protagonistes de la scène politique libyenne face à leurs responsabilités politique et juridique qui leur imposent d'assurer la protection de nos confrères libyens ;
- appeler les gouvernements maghrébins à intervenir d'urgence auprès des différents protagonistes de la scène politique libyenne pour faire cesser le massacre de nos confrères ;
- exhortons la communauté internationale à assumer ses responsabilités en usant de tous les moyens de pression dont elle dispose pour poursuivre et sanctionner les auteurs, parmi les groupes armés, de ces actes ignobles devant les juridictions appropriées ;
- rappelons le cas de notre confrère mauritanien, Ishak Ould Mokhtar, envoyé spécial de la chaîne TV Sky News, kidnappé depuis octobre 2013 par des groupes armés dans la région d'Alep en Syrie et appelons le gouvernement mauritanien ainsi que tous les acteurs influents sur la question syrienne à déployer tous les moyens nécessaires à sa libération ;
- exprimons notre entière solidarité à nos confrères libyens et notre compassion aux familles des victimes.

Hassan Arfaoui
Secrétaire général de l'Observatoire de la presse maghrébine

POINT ZÉRO

Psychologie du virus (III)

Par Chawki Amari

Résumé de la situation, un vaste pays à l'arrêt qui n'a pas encore trouvé autre chose que de manger de l'hydrocarbure, d'ailleurs en voie de disparition. Un président-chariot à commande vocale et un groupe de perroquets autour, pas même exotiques, qui promettent un tas de choses à une population qui n'écoute plus. Mais si on parle souvent du virus, celui qui a détruit toutes les ressources pour pouvoir se régénérer lui-même, on oublie souvent cette cellule hôte au système immunitaire si faible qui l'a accueilli avec tant de paresse. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le FLN, il faut peut-être se rappeler qu'avant l'infection, cette vaste cellule hôte était la structure centrale de l'indépendance. Le patron du jour, que rien ne destinait à la politique de par son passé d'amuseur de foules, possède aujourd'hui en plus d'une carte du FLN, une carte de résidence en France, des appartements et des enfants en Europe et il est soupçonné d'avoir détourné 300 millions d'euros. Comment en est-il arrivé là ? Par contamination. Mais que dire de toute la lâcheté de ces millions de militants du FLN, qui contribuent chaque jour à faire du premier parti politique du pays un grand restaurant de luxe ? C'est ici que la biologie rejoint la politique, quand un groupe subit les humiliations sans réagir, il n'est plus une victime mais devient complice, à l'image de tous ces militants qui n'ont toujours pas pensé à s'organiser pour refuser, manifester ou exprimer leur rejet, touchés eux aussi par le virus, attendant quelques miettes de l'odieux festin. La faute au virus mais surtout à la cellule hôte qui l'a laissé entrer, détruisant tout le patrimoine génétique et nationaliste. Question, le virus continuant à tuer cellule sur cellule dans l'indifférence de la médecine, quelle sera la prochaine cible ? Ne le demandez pas au virus, lui-même ne le sait pas. Il détruit, c'est sa seule fonction.

COMMENTAIRE

Des menaces aux actes

Par Omar Berbiche

La chasse aux sorcières contre les opposants au quatrième mandat de Bouteflika a-t-elle commencé ? Pendant que le directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, ouvrait officiellement le registre de (con)doléances de la Constitution à la première vague des invités, composée de représentants de partis et de «personnalités nationales», au même moment, un autre chantier visant à traquer les adversaires de Bouteflika semblait être bien lancé. Le signal vient d'être donné avec cette interdiction d'impression décidée par l'imprimerie d'Etat du Centre, la SIA, pour cause de factures impayées à l'encontre de deux journaux : le quotidien arabophone *El Fadjr* qui a compté parmi les titres de la presse nationale qui ont farouchement dénoncé le «coup de force constitutionnel» du 4e mandat de Bouteflika et le quotidien arabophone *Echourouk*. La mesure de représailles a été levée dimanche pour ce dernier titre suite au versement d'un chèque à la société d'impression. Mme Hadda Hazem, directrice de la publication *El Fadjr*, qui affirme avoir établi un échéancier de paiement avec l'imprimeur qu'elle dit avoir toujours honoré, ne semble pas rencontrer la même compréhension.

Pour elle, la décision de suspendre le tirage de son journal est foncièrement politique. Elle est d'autant confortée dans sa conviction selon laquelle le pouvoir est en train de lui faire payer sa ligne éditoriale que le même souci de respect des règles de la commercialité invoqué par la SIA n'est pas observé pour tous ses clients, notamment les titres connus pour leur proximité avec le pouvoir. Il n'y a pas que la presse qui semble être dans le collimateur de l'équipe de Bouteflika. Des hommes politiques et des personnalités qui n'ont pas marché avec Bouteflika pour soutenir son quatrième mandat seraient également sur la liste des cibles à abattre. C'est en tout cas la lecture qui en a été faite des démêlées judiciaires de l'ancien sénateur : le commandant Azzedine.

Le timing choisi pour sortir et médiatiser cette affaire en faisant peu cas de la dignité de ce moudjahid baroudeur, au passé révolutionnaire glorieux, et de la présomption d'innocence, suscite de légitimes interrogations. Pourquoi le dossier a-t-il été réactivé maintenant ? Et qui est derrière les fuites qui ont circulé dans la presse alors que l'affaire est au niveau de l'instruction ? La réponse à ce déballage d'une affaire surdimensionnée sur le plan médiatique indépendamment du fond du dossier d'accusation sur lequel la justice doit se prononcer sereinement, loin de toute interférence, n'est-elle pas à rechercher ailleurs ?

Faut-il rappeler que le commandant Azzedine avait claqué la porte du Sénat où il avait siégé dans le tiers présidentiel avant d'afficher ouvertement son opposition au troisième mandat de Bouteflika ? Une position qu'il a maintenue à l'occasion du 4e mandat. Ces pratiques vieilles comme le système politique algérien laissent penser que ce sont là les prémices d'une campagne de règlement de comptes à vaste échelle qui s'annoncent. Avec, à la clé, la neutralisation des forces qui ont osé se dresser sur le chemin de Bouteflika et qui ont continué à lui tailler des croupières après son élection. Tout porte à croire que les menaces proférées par l'entourage de Bouteflika durant la campagne électorale à l'encontre des opposants au 4e mandat n'étaient pas qu'une simple opération de bluff politique.

météo

	Aujourd'hui	Demain
ALGER	13° 25°	15° 29°
ORAN	17° 26°	19° 30°
CONSTANTINE	10° 26°	12° 25°
OUARGLA	23° 33°	26° 35°